

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ Mouloud MAMMARI DE TIZI OUZOU  
FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DE GESTION  
DÉPARTEMENT SCIENCES ECONOMIQUES**

**Mémoire préparé en vue de l'obtention du diplôme de magister  
Option : Economie Spatiale, Régionale et Urbaine**

***Thème : les villages et le développement  
local en Kabylie  
Cas des villages : ZOUBGA et AGRARADJ***

**Présenté par :  
HAMMACHE Mohand**

**Directeur de recherche :  
Docteur Ahmed TESSA**

**Président : Mr. BOUDJMAA Rachid, Maître de conférences, INSP ALGER  
Rapporteur : Mr. TESSA Ahmed, Maître de conférences, UMMTO  
Examineur : Mr. GUENDOUDI Brahim, Maître de conférences, UMMTO  
Examineur : Mme. AHMED-ZAID, née CHERTOUK Malika, Maître de  
conférences, UMMTO  
Examineur : Mr. ABIDI Mohamed, Docteur en économie, UMMTO**

**Soutenu le : 16/06/2009**



## *Dédicaces*

*Je dédie ce travail :*

*A mes très chers parents ;*

*A ma sœur ;*

*A mes filles Chifaa et Amina ;*

*A tous mes frères ;*

*A tous les sincères qui œuvrent pour la construction de l'Algérie.*

## *Remerciements*

- Je remercie le défunt professeur SADOUDI, qui a encadré une partie de ce travail sans toutefois assister à sa réalisation, que Dieu ait son âme en son vaste paradis.
- Je ne remercierai jamais assez monsieur BOUGUERMOUH Ahmed pour avoir, avec une énorme patience, participé au suivi et à l'orientation de ce travail.
- Tous mes remerciements vont à monsieur TESSA Ahmed qui a bien accepté de prendre le train en marche, de poursuivre et terminer un travail déjà commencé ; je le remercie pour avoir encadré ce travail par ses corrections et ses conseils, je le remercie tout particulièrement pour ses encouragements.
- Je remercie les habitants des deux villages ZOUBGA et AGRARADJ qui ont accepté de répondre à mes questions. Je remercie aussi les habitants des deux villages qui ont poliment refusé de répondre à mes questions , ce qui m'a permis de perdre conscience de la sensibilité d'aborder certains sujets , mais particulièrement de prendre conscience de la sacralité qui est attribué aux « secrets » du village.
- Je remercie les membres du jury pour avoir accepté d'examiner ce travail.
- Je remercie tous les enseignants de la faculté des sciences économiques et de gestion de TIZI OUZOU qui ont participé de près ou de loin à ma formation. Toute ma reconnaissance et gratitude.
- Je n'oublierais pas de remercier les agents de la bibliothèque de notre faculté pour leur compréhension et patience.

# Sommaire

|                                                                                                    |                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Introduction:.....                                                                                 |                                    |
| <b>Erreur ! Signet non défini.</b>                                                                 |                                    |
| Chapitre I : Economie des territoires genèse et<br>définition.....                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Introduction .....                                                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 1. Pratiques du développement local et genèse de l'approche du milieu innovateur.<br>..... | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 2 Genèses de l'approche par le milieu .....                                                | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Conclusion du chapitre 1 .....                                                                     | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Chapitre II Le milieu et le milieu<br>innovateur.....                                              | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Introduction .....                                                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 1 Problématique organisationnelle de l'innovation.....                                     | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 2 Le milieu. ....                                                                          | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 3 Les milieux innovateurs .....                                                            | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Conclusion du chapitre II .....                                                                    | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Chapitre III : le milieu villageois<br>kabyle.....                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Introduction.....                                                                                  | 67                                 |
| Section 1 L'économie villageoise au 19ième siècle.....                                             | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 2 le milieu villageois au 19ieme siècle.....                                               | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 3 l'économie villageoise au 20 <sup>ième</sup> siècle .....                                | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 4 le milieu villageois à la fin du 20ième siècle .....                                     | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Conclusion du chapitre III.....                                                                    | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Chapitre IV : Le milieu de ZOUBGA et d'Agraradj.....                                               | 104                                |
| Introduction et méthodologie .....                                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

|                                                                                                                    |                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Section 1 le niveau de dynamisme socio organisationnel des deux villages ....                                      | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 2. Le cadre organisationnel et institutionnel de réalisation des actions de développement villageois ..... | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Section 3 Origine de différence de dynamisme .....                                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Conclusion du chapitre IV.....                                                                                     | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Conclusion:.....                                                                                                   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Bibliographie.....                                                                                                 | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexes.....                                                                                                       | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 1 Règlements et lois du village ZOUBGA .....                                                                | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 2 Origines des financements des réalisations du village ZOUBGA (année 2005).                                | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 3 : Fiche de situation de famille (village ZOUBGA).....                                                     | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 4 : Premier prix du village le plus propre (ZOUBGA).....                                                    | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 5 : Règlement intérieur du village AGRARADJ .....                                                           | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 6 Questionnaire .....                                                                                       | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 7 : Résultats de dépouillement des réponses au questionnaire au village ZOUBGA .....                        | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 8 :Résultats du dépouillement des réponses au questionnaire au village AGRARADJ .....                       | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Table Des                                                                                                          |                                    |
| Matières.....                                                                                                      | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

Depuis les années soixante dix, les effets de la mondialisation sont ressentis avec acuité par toutes les économies du monde, avec ses corollaires de libre circulation des capitaux, de biens et services, des technologies et des hommes, ce qui a intensifié la concurrence entre les acteurs situés dans les différents pays et les différentes régions du monde. Cela a remis en cause les systèmes de production établis.

Au sein de la firme cela se traduit par le passage d'une organisation hiérarchisée vers une organisation plus décentralisée et plus flexible pour pouvoir répondre à un environnement (technique, politique, économique ...) de plus en plus instable et incertain. Ces transformations ont abouti à l'émergence de l'entreprise réseau et des réseaux d'entreprises (BENKO et LIPIETZ, 1992, REICH 1993).

On assiste à une transformation au niveau de la géographie économique, au niveau local, national ou supranational. Des espaces qui étaient marginalisés durant la période de croissance d'après guerre, s'adaptent mieux au nouveau environnement mondial et sont le lieu dynamiques (BENKO et LIPIETZ, 1992, V. THIREAU 1993), contrairement à d'autres espaces, qui étaient dans un passé proche des lieux de production de richesse et de prospérité qui ont perdu de leur dynamisme.

Les théories traditionnelles n'arrivent pas à expliquer ces transformations des hiérarchies spatiales. L'explication en termes de " convergence " des niveaux de revenus entre les régions n'est pas adaptée au phénomène des « retournement spatiaux » puisque celle-la se base sur une diffusion du développement des régions développées vers les moins développées (la polarisation). La deuxième explication dominante est celle de la « divergence », mais celle-ci aussi n'explique pas les " transformations ", puisque elle analyse les hiérarchies spatiales en terme de divisions spatiale du travail (AYDALOT 1983) qui avance que la divergence de développement entre les régions est vouée à s'accroître.

En somme ces deux théories de tendance néoclassique keynésienne et marxiste expliquent en fait la hiérarchie spatiale et non sa transformation. Elles n'arrivent pas à expliquer pourquoi certaines régions suivent des évolutions différentes alors que les critères traditionnels de localisation (coûts de main-d'œuvre, coûts de transport, existence d'infrastructure, matières premières ...) ne montrent pas de différence entre les espaces.

L'explication du phénomène de transformation des hiérarchies spatiales à d'abord commencé par l'hypothèse fondamentale que s'est au niveau local ou régional que se trouvent

les capacités (ou entraves !) décisives de développement, « l'espace est bien autre chose qui dépasse la somme de ses composantes : des valeurs communes, des possibilités d'interaction qui créent des effets de synergies dont l'entreprise (c'est-à-dire la grande firme) n'a pas l'usage et qu'elle tend à briser. Donner aux " milieux " le rôle essentiel c'est faire du territoire la source du développement » (PH .AYDALOT 1983). Cela veut dire que les dynamiques d'innovation et d'accumulation sont d'abord l'émanation du " milieu local " ou des groupes sociaux locaux.

L'examen de différents cas de régions sous différentes approches (milieux innovateur, districts industrielle, système productifs locaux) pour comprendre les facteurs endogènes du dynamisme a abouti à un certain nombre de conclusions dont essentiellement :

1 – l'espace n'est pas homogène (économiquement), il n'est pas uniquement un réceptacle de main d'œuvre, d'infrastructures, de matières premières ou comme source de coût de transport; l'espace est composé de territoires dotés de milieux locaux qui se caractérisent par :

- une identité collective des acteurs locaux qui constituent une communauté (TEISSERENC 1994).

- une construction sociale du marché (COURLET & PECQUEUR 1998), c'est-à-dire que les relations économiques sont imbriquées dans des réseaux relationnels et dans des logiques socioculturelles locales.

- l'existence de mode de régulation social au niveau local se traduisant par des normes, des conventions et des institutions.

- les éléments précédents constituent le cadre d'une coopération des acteurs locaux permettant la coordination des activités économiques et particulièrement l'innovation (Travaux du GREMI) et des pratiques de développement local.

2 – les milieux locaux sur lesquels on observe des dynamiques locales de développement ont une certaine autonomie envers l'extérieur (le niveau national ou international) mais sont toujours pénétrés par des flux extérieurs (informations, capitaux, technologies...) qui les structurent par une constante adaptation.

3 – le territoire ou le milieu est un espace socio-économique où la rencontre de ses éléments permet (ou entrave) l'émergence de dynamiques de développement local et dont l'observation et l'explication est possible sur la base de cet espace.

Plusieurs travaux ont été réalisés et consacrés à la description et l'explication des dynamiques locales de développement liées aux spécificités du milieu local, cela dans les pays développés mais aussi dans les pays en développement (ABDELMALKI. (L) et COURLET(C), 1995). Ce qui ouvre de nouvelles pistes pour les possibilités de développement.

La compréhension du milieu local apparaît comme nécessaire dans une perspective de développement local dont la conception a fondamentalement évolué depuis la crise des années soixante dix. En Algérie, cette exigence est d'autant plus grande que la politique de développement local menée jusque là a montré ses limites. Durant longtemps, dans une logique de développement par le haut, l'Etat jouait le rôle d'investisseur et d'aménageur à l'échelle nationale, ceci à travers l'implantation des infrastructures au service de la grande entreprise publique.

Cette approche a vite montré l'inadéquation des investissements réalisés dans l'industrie à fort contenu capitalistique et les infrastructures avec les structures socio-économiques et culturelles au niveau local. Ce qui a contribué en partie à aboutir à ce qui est convenu l'appelé dès lors « les éléphants blancs » ou les « cathédrales dans le désert » signifiant le décalage entre un appareil productif lourd sans lien avec le " milieu " d'implantation. Sur un plan plus global : comme le souligne DAHMANI (M) (les voies du développement dans l'impasse, 1987) les planificateurs du développement imposé de l'extérieur des territoires concernés se sont heurtés aux attitudes sociales traditionnelles à peine touché par la modernisation.

Durant la période de l'économie planifiée, centralisée, la wilaya de TIZI OUZOU a bénéficié d'un assez important lot de projets. Cependant, selon l'étude sur les entraves au développement local dans la wilaya, réalisé par l'Atelier d'Economie Régional (A.E.R) de l'institut des sciences économiques de l'université de Tizi Ouzou : les investissements réalisés n'ont pas pris en compte les spécificités de la région (existence d'une tradition industrielle sans relation avec les investissements réalisés, existence d'une main d'œuvre expérimenté et non exploité ...).

La prise en compte des spécificités locales et leur compréhension nous paraît insaisissable en ignorant l'unité spatiale et socioculturelle qu'est le «Village» en Kabylie. En effet, il existe plus de 1400 villages dans la wilaya, dont la population varie de quelques

dizaines à des dizaines de milliers d'habitants (Thawrirth Mokrane, Abizar.) ! Le village constitue de fait l'organisation territoriale la plus répandue et la plus enracinée historiquement dans la wilaya.

Il y a plus d'un siècle HANOTEAU et LETOURNEUX décrivaient le village : « l'unité politique et administrative, en pays Kabyle, c'est le village (*Thadderth*). C'est un corps qui a sa vie propre, son autonomie : il nomme ses chefs, fait et modifie ses lois, s'administre lui-même ... ». L'économie villageoise du 19<sup>ième</sup> siècle était la seule ressource des villageois. Selon CARRET (E) ainsi que HANOTEAU et LETOURNEUX les villages de grande Kabylie s'adonnaient aux activités commerciales et manufacturières en plus de l'agriculture. Plusieurs exemples sont donnés sur la fabrication de fusils, de sabre, de charrues, d'industrie de métaux, fabrication d'huile, de savon, préparation de cuir tannée, tissage de burnous de couverture, poteries de toutes sorte,... etc.

Après plus d'un siècle de colonisation, le village est resté l'organisation territoriale la plus prégnante dans la région, elle reste encore après plus de 40 ans d'indépendance une unité d'habitation et de structuration sociale prégnante. Depuis 1989 on assiste à une floraison d'associations au sein des villages, ainsi que la réapparition de l'organisation traditionnelle "*Thajmaath*" qui sort de la clandestinité à laquelle elle a été contrainte depuis l'indépendance, sous une nouvelle appellation " comité de village ". Ainsi, des milliers d'associations sont créées dans la wilaya, dont une part importante sont des associations de village (TESSA. A ,2004) (tout en sachant que beaucoup de village activistes dans le cadre de *Thajmaath* sans demander agrément des pouvoirs publiques). SALHI. B (1999) a montré que cette dynamique organisationnelle est une tentative du village pour capter les effets de modernisation et de la rente. Ceci a fait que le village (ou le comité de village) est devenu un interlocuteur de l'administration locale.

Cependant, on constate d'abord la divergence de niveau de ces dynamiques socio organisationnelles qui caractérisent les villages. Puis, elles n'aboutissent pas à des pratiques locales de développements de l'ampleur ou de la nature (c'est-à-dire de nature marchande) de celles qui existaient dans les villages avant le 19<sup>ième</sup> siècle.

**Problématique :**

A quoi est due cette différence de niveau de dynamisme entre les villages, et pourquoi ces dynamiques socio organisationnelles ne prennent pas en charge les problèmes de nature économique ?

La réponse à cette question passe par la revue de l'apport théorique sur l'économie des territoires, précisément l'approche par les milieux innovateurs. Le choix de l'approche par le milieu est dicté par le fait qu'elle se prête à être transposée à des espaces de différent niveau de développement. Cette approche semble mieux adapté au milieu villageois comparativement à l'approche par les systèmes productifs locaux qui est plus portée à s'intéresser à des espaces où il existe une agglomération d'entreprise à dominante industrielle.

Nous allons procéder à une étude comparative de deux villages (ZOUBGA et AGRARADJ), pour vérifier si la différence de milieu produit un niveau différent de dynamisme. Notre recherche aura à répondre à la question : Pourquoi ce niveau de dynamisme à ZOUBGA et pas à AGRARADJ?

Hypothèse principale : cette différence de niveau de dynamisme est due au milieu de chaque village et à son évolution. Comme sous hypothèse nous pensons que le milieu de ZOUBGA a une capacité d'adaptation aux changements que subissent les villages contrairement à AGRARADJ. Il s'agira de vérifier si la capacité de mobilisation des ressources à ZOUBGA pour l'amélioration du cadre de vie des habitants est liée à :

- La stabilité du cadre institutionnel et conventionnel de ZOUBGA (c'est-à-dire particulièrement *Thajmaath* et le système lignager) contrairement à AGRARADJ.
- Une identité collective plus forte à ZOUBGA qu'à AGRARADJ.

Dans un premier chapitre, nous allons voir l'émergence de l'économie des territoires particulièrement l'approche des milieux et milieux innovateurs. Ce qui va nous permettre de saisir le contexte, réel et théorique, de son émergence.

Dans un deuxième chapitre, nous allons décortiquer les concepts de milieu et de milieu innovateur, ce qui nous permettra de saisir l'importance des institutions et des conventions qui forment ensemble le cadre permettant de réduire le risque et l'incertitude inhérent à l'activité économique, est favorisant la coopération des acteurs locaux et ainsi favorisant les dynamiques de développement local.

Dans un troisième chapitre, les outils conceptuels mis en avant sur le milieu, nous permettrons d'analyser le milieu villageois qui a produit une certaine dynamique locale durant et avant le 19<sup>ième</sup> siècle.

Dans le quatrième chapitre une étude comparative de deux villages d'un niveau de dynamisme socio organisationnel différent, nous permettra d'étudier les mutations qu'à subi le milieu villageois essentiellement ses institutions (*Thajmaath*) ces conventions et son mode de régulation et ainsi voir s'il y a une défaillance de ce cadre.

Le choix des deux villages a été fait sur la base de la fréquence ou le nombre d'actions de développement locales qui se limitent souvent à des actions d'amélioration du cadre de vie villageois. L'étude comparative sera justement axée sur ces actions. Ce qui nous permettra de voir comment les institutions, les conventions et le mode de régulation des deux villages favorisent ou entravent la réalisation de ces actions.

Ce travail s'articule autour des chapitres suivants :

Chapitre I : Economie des territoires : genèse et définition.

Chapitre II : Le milieu et le milieu innovateur.

Chapitre III : Le milieu villageois Kabyle.

Chapitre IV : Le milieu de Zoubga et d'Agraradj.

## Introduction

Après la deuxième guerre mondiale s'est posé la question du développement régional dans les Pays Développés. Le constat des disparités régionales de développement a poussé les différents Etats à mener des politiques de développement régional. A la manière de ROSTOW, cela consistait à faire suivre aux régions en retard de développement le même chemin que celui des régions prospère. Ce qui s'est traduit par d'importants investissements en équipements et infrastructures de la part de l'Etat ouvrant la voie aux grands investissements de la Grande firme. Le développement régional et local consistait à concentrer un capital sous forme de complexes industriels initiés par les deux acteurs que sont l'Etat et la Grande Firme. Cela supposait permettre la diffusion de la croissance et du développement à partir des ces complexes vers le reste de la région.

Dès les années soixante dix (<sup>1</sup>), on constate l'échec des politiques de développement régional et leur incapacité à effacer les disparités de développement entre les régions. Ceci au moment où la grande firme est en crise, signalant certaines limites du système productif fordien et son modèle de développement.

Dans un environnement de crise caractérisé par : la décentralisation fonctionnelle des entreprises, l'exclusion de nombreuse zones géographiques des nouvelles configurations du système productif, l'échec des politiques nationale de restructuration économique, ainsi que la montée des mouvements autonomistes régionaux et locaux, a encouragé la recherche de solutions locales aux problèmes de développement économique (<sup>2</sup>). Cela s'est traduit concrètement par une diversité d'initiatives de développement économique local, elles peuvent avoir pour objectif (<sup>3</sup>) : la création d'emploi, la relance de l'activité économique dominante au niveau local, assainir un environnement dégradé ou insérer des jeunes en difficulté. Elles s'expriment à travers des projets divers : construire un centre d'affaires, rapprocher une université d'un réseau d'entreprises locales, développer des services de proximités.

---

<sup>1</sup> PAELINK et SALLEZ Eds, « Espace et localisation » Ed, Economica, paris, 1983.

<sup>2</sup> MOULAERT (F) et DEMAZIERE (C) " développement économique local dans une Europe poste fordiste " in DEMAZIERE (C) (s/d) « Du local au global » Ed, l'harmattan ,1996. P.53.

<sup>3</sup> DEMAZIERE (C) (S/D) " du local au global " Ed, l'harmattan 1996 p.12

Ces stratégies ne s'inscrivent pas toujours dans les tendances dominantes ; elles peuvent exprimer une volonté de déconnexion par rapport à l'espace économique national et mondial. Néanmoins, elles sont caractérisées par la recherche de la flexibilité et de l'innovation, et aussi par leurs limites spatiales ; elles concernent le niveau local.

Cette recherche, par les communautés locales de solutions à la crise par la mise en œuvre de cette multitude d'actions, de pratiques et de stratégies locales, va éveiller un intérêt scientifique pour l'échelle local comme objet d'étude. Ainsi l'économie spatiale s'est intéressée au développement local sous sa forme d'après la crise, cela par une approche qui part autant de la tradition classique et néoclassique de la théorie de localisation, que de la tradition hétérodoxe de la division spatiale du travail, c'est l'émergence du concept de " territoire " lié à l'économie des territoires appréhendés principalement à travers la démarche par le milieu innovateur.

L'économie spatiale regroupe l'ensemble des travaux qui, a un titre ou un autre, ont constitué l'espace en objet de la recherche, ainsi que les tentatives de spatialiser d'analyse économique de l'équilibre partiel ou général (théorie de la localisation de la firme et théorie de la localisation des activités). C'est le cas aussi des disciplines d'orientation plus appliquées comme l'économie régionale ou une partie des travaux réalisés dans le domaine de l'économie urbaine (<sup>1</sup>). RALLET et TORRES (<sup>2</sup>) distinguent trois types de travaux selon leur vision forte ou faible de l'espace :

1 – le premier type de travaux : part du problème de la localisation de la firme pour l'articuler au problème de l'organisation de la firme et du système productif. Pour cette vision l'espace est un élément passif (réceptacle de facteurs de localisation : main d'œuvre, matières premières, infrastructures ...) mais qui entre dans le calcul des agents et de ce fait accède à un statut analytique dans la mesure où il s'incarne dans un coût (coût de transport) et ainsi différencier l'espace de manière exogène.

2 – Le deuxième type de travaux : considère l'espace plus actif, le territoire est un centre de décision économique ayant des répercussions sur les décisions des agents dans le

---

<sup>1</sup>RALLET (A) et TORRE (A) «Introduction : Economie industrielle et économie spatiale : un état des lieux » in RALLET (A) et TORRE (A) (S/D) « Economie industrielle et économie spatiale » Ed, Economica 1996, p 34.

<sup>2</sup> IDEM. p 13

but de les attirés. Ici, il s'agit d'expliquer la concurrence entre territoires, la théorie des biens publics locaux constitue la première forme.

3 – Le troisième type de travaux tente de fonder le territoire comme une organisation spécifique possédant ses logiques propres de reproduction et de développement. Il constitue un corpus théorique que certains appelle déjà « économie des territoires » <sup>(1)</sup>.

L'approche de " l'économie des territoires " est l'aboutissement de deux démarches théorique principale <sup>(2)</sup> :

- la première est celle de l'école néo-marshallienne qui a remis à l'ordre du jour le district industriel marshallien et par extension le système productif local;
- La deuxième est la démarche allant de l'économie spatiale pour aboutir à une nouvelle problématique qui est celle des dynamiques locales de développement, et qui a forgé le concept de " milieu innovateur ".

L'approche territoriale du développement se libère de la conception qui, pour expliquer la localisation des activités économiques ou le développement d'une région ou d'un espace local, prend uniquement en compte le comportement de la grande firme en tant qu'investisseur et de l'Etat en tant que aménageur. La structuration de l'espace économique est le résultat de l'action de ces deux seuls acteurs.

Cette approche globaliste n'arrivait pas à expliquer certains changements au niveau local où certains espaces locaux (c'est-à-dire généralement infra nationaux) semblent être des lieux ou des milieux plus pertinent d'industrialisation et de développement que d'autres.

L'économie des territoires constitue justement une « tentative de repérage de ces espaces originaux de développement, ainsi que de montrer les logique institutionnelles territoriales, familiales, professionnelles ou étatiques qui régissent leur fonctionnement » <sup>(3)</sup>.

Dans ce chapitre nous allons voir l'évolution des pratiques et des conceptions du développement local d'avant et d'après la crise des années soixante dix, par la suite nous aborderons les questionnements qui ont aboutis à forger les outils théoriques

---

<sup>1</sup> ABD ELMALKI (L) et COURLET (C) « les nouvelles logiques du développement » Ed l'harmattan, paris, 1996.

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> ibidem p.12.

(principalement le concept de milieux innovateur) permettant l'analyse de la réalité locale favorisant ou non les dynamiques de développement local. Le concept de milieux innovateurs sera présenté dans un chapitre à part (Chp.2).

### **Section 1. Pratiques du développement local et genèse de l'approche du milieu innovateur.**

Le développement local en tant que pratique et conception du développement est considéré d'abord comme une réponse parmi d'autres (<sup>1</sup>) à la crise des années 70, qui a montré les limites du modèle de développement fordiste dominant. Ensuite on parle d'une nouvelle vision du développement économique, de ses acteurs et de l'échelle spatiale pertinente à sa mise en œuvre.

Comme le souligne DEMAZIER (<sup>2</sup>), durant les trente glorieuses, parler d'initiatives locales de développement n'avait pas grand sens. L'Etat et la grande firme étaient les seuls acteurs à mener le développement à toutes les échelles spatiales nationales, régionales et locales. L'échec des politiques de développement régionales menées durant cette période a fait émerger la thèse du développement par le bas (D.P.B) comme réponse radicale de développement autarcique. Cependant, elle n'était pas l'unique réponse, puisque le développement local va prendre une diversité de pratiques et de formes initiées localement tentant de s'intégrer à l'économie nationale ou internationale.

#### **Sous section 1 Du développement par le haut (D.P.H) au développement par le bas (D.P.B).**

Les inégalités de développement constatées entre les régions, après la deuxième guerre mondiale dans les P.D.E.M, a poussé les Etats à mener des politiques spatiales de développement. L'objectif a été de faire rattraper les régions prospères par les moins développées. Cela supposait une vision linéaire du développement.

---

<sup>1</sup> DUEZ. (PH) « La place du développement local dans la pratique du développement économique » in KHERDJMIL (B), PANUYS (H) (s/d) « Territoires et dynamiques économique » Ed, l'Harmattan paris 1998  
<sup>2</sup> DEMAZIER(C) « Introduction » in DEMAZIER(C) (s/d) « Du local au global » p22

Sa traduction concrète était un important effort d'équipement, d'infrastructure et d'implantation de pôles industriels dans ces régions retardataires. L'idée était que la croissance de ces pôles allait permettre la diffusion du développement vers l'arrière pays de la région d'implantation (<sup>1</sup>).

Un ensemble de modèles théoriques de développement régional ont été conçus durant cette période des trente glorieuses

BALLASSA (1961)<sup>(2)</sup> proposa un modèle d'égalisation des prix selon lequel la relative mobilité des facteurs de production fait que ceux-ci ont tendance à quitter les régions les plus développées vers les moins avancées, ce qui permettra un certain rattrapage par ces dernières. Les prix des facteurs vont ainsi s'élever progressivement, d'où à long terme, une certaine égalisation des régions.

Un autre modèle qui a eu une grande prospérité, sur le plan théorique et aussi de son application comme politique de développement, c'est celui de F.PERROUX sur les pôles de croissance (ce modèle sera traité plus en détail dans la section 3).

Cette conception du développement est restée dominante jusqu'à la crise des années soixante dix. Qualifiée par STÖHR <sup>(3)</sup> de développement par le haut (D.P.H), elle donne le rôle principal à l'Etat en tant qu'aménageur, et à la grande firme industrielle comme investisseur ; c'est-à-dire que la stratégie de développement pour les économies de l'échelle spatiale régionale et locale, consistait à les tirer vers la croissance par ces deux acteurs nationaux.

L'échec constaté des politiques de développement régional durant les années 70 va susciter beaucoup de critiques. D'abord le développement par le haut n'a pas réduit les

---

<sup>1</sup> PEUNOUIL (M) « Espace et développement économique : apport de J.R.BOUDEVIL » in PAELINK et SALLEZ « Espace et localisation » Ed, Economica, 1983.p.74

<sup>2</sup> BALLASSA cité in DEMAZIER (D) (S/D). Op. cité p.22.

<sup>3</sup> STÖHR (W. B). « Development from below: the bottom up and periphery inward development paradigm » in "development from above or from below? The dialectics of regional planning in development countries" Cité in DEMAZIER (C) op.cité.

inégalités de développement entre les régions <sup>(1)</sup>, on assiste même à un renforcement des tendances induites par l'accumulation fordiste, ainsi les pôles industriels au lieu de diffuser le développement ont dans certains cas aspiré les activités de la région laissant un arrière pays désert <sup>(2)</sup>, dans d'autres cas s'était l'échec total comme en témoignes le projet FOS sur mer en France <sup>(3)</sup>.

CLAVAL.P met en cause les fondements théoriques du développement régional fondé sur la théorie des pôles croissances : « en effet qualifier une firme de motrice " est ce une explication ? Dans quelle mesure le dynamisme du pôle n'est pas lié au lieu d'implantation ? Quel est le vrai facteur explicatif ? »<sup>(4)</sup>

CLAVAL signale que les inégalités ont tendance à s'accroître dans la mesure où les équipements mis en place génèrent de nouveaux avantages et rendent plus profitable la localisation déjà choisie pas d'autres. GAROFOLI.G <sup>(5)</sup> soutient que les politiques de développement par le haut suivant les propositions de F.PERROUX (1955) et de DESTANNE de BERNIS (1966) ont provoquées beaucoup de difficultés dans la plus parts des régions moins développés. Ces politiques auraient créé une nouvelle structure économique tout à fait artificielle, qui entrainait en contact avec une structure économique, sociale et territoriale plutôt traditionnelle.

La caractéristique la plus importante de l'échec du modèle de DPH serait le manque d'intégration économique au niveau local : « Il y a une absence des efforts de diffusion et d'entraînement, parce qu'il n'y avait aucune relation possible entre le vieux tissu industriel et les nouveaux établissements » <sup>(6)</sup>. Ce problème de manque de relations entre le tissu économique préexistant et les nouveaux établissements a été démontré par PENOUIL <sup>(7)</sup> qui

---

<sup>1</sup> DELFAU. (P), LAJUGIE et LACOUR (CL) " Espace régional et Aménagement du territoire ». Ed, DALLOZ, 1985.

<sup>2</sup> CLAVAL (P) " in PAELINK et SALLEZ « Espace et localisation » p

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> GAROFOLI (G) " industrialisation diffuse et SPL un model difficilement transposable aux PVD " in ABDELMALKI et COURLET op. cite .p 371

<sup>6</sup> PEUNOUIL op.cité.

<sup>7</sup> GAROFOLI (G) op.cité.

qui a constaté que les relations entre le pôle et l'extérieur de la région étaient beaucoup plus importantes que les relations avec le tissu de la région.

Cependant, pour GAROFOLI, ce manque de relations n'est pas seulement un problème technique, il est aussi socioculturel. La société locale n'était pas cohérente avec les nouvelles techniques, d'organisation de la production et les nouvelles tâches professionnelles induites par l'entreprise externe.

La non prise en compte de la réalité économique et socio culturelle par le modèle de D.P.H va susciter, avec la crise, des réponses par les communautés locales. Ces réponses se veulent une alternative radicale au modèle dominant que STÖHR appelle le développement par le bas (D.P.B).

Le développement par le bas D.P.B consiste « pour une région ou une communauté à échelle humaine, de compter avant tout sur ces propres forces et de les mobiliser pour des objectifs de développement définis localement. La stratégie consiste à élargir le champs du possible des individus et des groupes sociaux, à mobiliser les ressources et capacités locales, et à créer une dynamique de développement endogène, il ne s'agit pas de refuser la croissance économique mais de la fonder ».sur la mobilisation des ressources accrues et intégrée dans un contexte régional <sup>(1)</sup>. Pour STÖHR la mise en œuvre de cette stratégie nécessite d'abord de reconnaître la grande diversité, dans l'espace et le temps, des systèmes de valeurs et des aspirations. Ce qui veut dire sur le plan pratique que les dynamiques économiques locales ne sont plus pilotées par l'état et la grande firme, ce qui requiert une décentralisations et horizontalisation poussée des décisions. Ceci indique que le développement par le bas est une conception alternative du développement puisque « la stratégie économique et articulée à des objectifs sociaux, eux même exprimant l'histoire culturelle sociale et politique propre à chaque région » <sup>(2)</sup>. Ce qui rend encore le D.P.B comme une alternative radicale c'est que sa mise en œuvre passe par une " déconnexion " régionale sélective de la communauté locale par rapport aux dynamiques économiques et

---

<sup>(1)</sup> STÖHR op cité

<sup>(2)</sup> Idem

institutionnelles extérieures. C'est en fait une forme d'autarcie sélective qui peut se traduire par exemple par un refus de diffusion de technologies qui pourrait conduire à un sous-emploi.

Le développement par le bas apparaît une utopie ; cependant en se référant à DEMAZIER nous pouvons dire que des leçons peuvent en être tirées <sup>(1)</sup> :

Premièrement, l'idée de compter sur les ressources locales est d'actualité pour un bon nombre de localités et de régions d'Europe et d'Amérique.

Deuxièmement, l'exploitation de certaines alternatives, comme la détection d'un entrepreneuriat atypique (jeunes, mères de famille ...) est intéressante.

En résumé, le D.P.B opposé au D.P.H ne constitue pas l'unique solution qui a émergé après la crise des années 70. Un ensemble d'initiatives, de pratiques et de stratégies de développement faisant appel aux ressources locales et mobilisant les référents socio culturels locaux sont initiés principalement par des décisions des acteurs locaux, tout en s'intégrant à la logique économique dominante. Ce qui indique de nouvelles logiques de développement basé sur l'initiative locale ou tout simplement " le développement local "

## **Sous Section 2 : Le développement local : unité et diversité.**

Le développement local basé sur l'initiative locale présente une extrême diversité. Cependant DEMAZIER propose de les regrouper en trois grandes pratiques du développement :

### **1–le développement local basé sur la petite et moyenne entreprise (.PME)**

L'organisation verticale de la grande entreprise et les compromis sociaux garantis par l'Etat, qui ont caractérisé le développement économique dans le monde occidental durant les 30 glorieuses, ont fait de l'ombre à la petite entreprise. Elle était considérée comme

---

<sup>(1)</sup> DEMAZIER. (C) op.cité

archaïque ; elle est appelée à disparaître. Cependant elle a continué à exister et à croître durant cette période. Signalons d'emblée qu'il s'agit ici de P.M.E faisant partie d'un réseau spatialement localisé, et où la division du travail est très poussée. Cette forme d'organisation de la production était caractérisé par une capacité d'adaptation à la variation de la demande (en quantités et variétés), à titre d'exemple la variation de la demande de main d'œuvre est amortie au sein des familles (<sup>1</sup>). Cette flexibilité va constituer un avantage décisif durant la crise des années 70. La littérature va s'intéresser à cette forme localisée d'organisation de la production, d'abord en Italie (avec les districts industriels), puis dans le reste de l'Europe et du monde (avec les systèmes productifs locaux).

L'analyse de ces systèmes locaux de production basée sur la P.M.E permet de poser la question du développement en termes nouveaux. Pour COURLET.C et PECQUEUR.B (<sup>2</sup>) il faut prendre en compte la diversité des processus de développement et non pas chercher une modélisation. Cette diversité se concrétise dans l'histoire locale, le rôle de la proximité dans l'apprentissage, le jeu institutionnel ou les caractéristiques locales de la régulation de l'économie.

Un nombre important de travaux vont s'intéressés à cette forme localisée d'organisation de la production industrielle et qui est considérée comme un exemple paradigmatique de développement local.

Des travaux empiriques se sont étalés sur plus de dix ans analysant la réalité des agglomérations de P.M.E. d'abord en Italie, avec la première étude exploratoire de BAGNASCO (1977) puis ses travaux avec TRIGLIA sur la TOSCANE et la VENESIE (1984 – 1985), suivis des travaux de BECATTINI (1978); puis il y a les travaux de RUNALI et ANASTASIA (1987 – 1988). Ces travaux ont analysé empiriquement une soixantaine de régions d'Italie, selon SFORZI, <sup>3</sup> concentrées dans l'est et le centre du pays

---

<sup>1</sup> DEMAZIER . ( C ) op. cité p.26

<sup>2</sup> ABDELMALKI (L) et COURLET (C) « les nouvelles logiques du développement » Ed l'harmattan, 1996.p.100

<sup>3</sup> SFORZI cité in AMIN et ROBINS « le retour des économies régionales » in BENKO. (G) et LIPIETZ (A) « les régions qui gagnent ». p 142

(l'est de LOMBARDIE, L'ÉMILE ROMAGNE, LA VENESIE, LA TOSCANE ...) appelée la « troisième Italie ».

Dans une région comme le PRATO qui se trouve à 20 Km de FLORENCE, il y avait 1200 P.M.E, 48000 emplois et une production textile représentant 15 % de la production du pays (<sup>1</sup>). Dans les années soixante, l'emploi industriel a augmenté de 25 % dans la troisième Italie et de 18 % dans le reste du pays (<sup>2</sup>). Dans les années soixante dix, l'emploi a augmenté respectivement de 19,7 % et 4,3 %, en 1988 la troisième Italie représente 38,3 % dans l'emploi industriel du pays (<sup>3</sup>)

Les auteurs français comme C.COURLET et B.PECQUEUR et B.GANNE parlent de systèmes productifs locaux en France, dans l'ouest, en ANGOU, dans le CHOLTAIS et la VENDÉE, dans l'est, dans le JURA et les monts lyonnais (<sup>4</sup>).

Dans les pays en développement K.NADVI et H.SHMITZ (<sup>5</sup>) parlent de " Clusters " ils citent des exemples de l'industrialisation locales : Au PÉROU, dans la ville de TRYILLO, le port d'EL PORVENIR concentre 1000 petites et micro entreprises de fabrication de chaussures, plus un certain nombre de tanneries et fabricants de composants. En 1993, ces clusters constituent 35 % du marché domestique. Un autre exemple, L'ÉQUATEUR possède aussi son cluster dans la région d'AMBATO. (<sup>6</sup>)

GAROFOLI présente plusieurs exemples d'agglomérations de P.M.E en textile et en confection dans les pays latino américain comme la zone de CAMARA appelé " TAIWAN" du PÉROU avec une variété de production entre 3000 et 4000 P.M.E. En INDE, une

---

<sup>1</sup> BLACET (G) " l'économie de l'Italie " cité in BOUGUERMOUH. (A) " territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie'' in Insaniyat n°16 avril 2002, p 167

<sup>2</sup> DEMAZIER (C) " du local au global " Ed, l'Harmattan, 1996.

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> GANNE. (B) « l'industrialisation et la reprise de P.M.E » in naissance des nouvelles compagnes

<sup>5</sup> NADVIK et SHMITZ.H « Clusters industriels dans les pays en développement : éléments pour une recherche » in ABDELMALKI.L ET COURLET. Cl op. cite pp.106 et 113

<sup>6</sup> Idem

agglomération industrielle de bonneterie existe à TIRLIPPUR ; il existe aussi une agglomération de P.M.E à DAEGU, en Corée du sud (<sup>1</sup>).

B.AZEVEDO (<sup>2</sup>) décrit le système de production local de la Vallée DOS-SINOS au Brésil, il constitue l'un des pôles de fabrication de chaussure dans le pays. Organisé autour de 24 villes, l'industrialisation de cette vallée a plus d'un siècle. La vallée DOS-SINOS s'est façonnée progressivement autour du travail de cuir tout le long du 19<sup>ème</sup> siècle, durant le 20<sup>ème</sup> siècle, elle acquiert une dimension internationale. En 1990, c'est 100000 emplois dans ce SPL en plus de 10000 emplois occupés par environ 500 micros entreprises non déclarées (<sup>3</sup>).

En Tunisie, A.HSAINI (<sup>4</sup>), parle d'un « SPL » dans la ville d'EL JEM qui regroupe plus de 150 ateliers de maçonnerie mais qui jouent le rôle principal dans l'économie de la ville. La ville de SFAX constitue un autre exemple « SPL » ou un nombre important de petits artisans de l'industrie de la chaussure travaillent pour le marché Tunisien, avec une production qui couvre la moitié de la chaussure consommée en Tunisie (<sup>5</sup>).

En somme, les exemples de développement local pour l'industrialisation locale par P.M.E ne manquent pas, que se soit dans les pays développés ou dans les pays en développement. Cependant l'efficacité de ces « S P L », mesurée par la création d'emploi, leur pénétration des marchés internationaux et la croissance de ceux –ci durant la période de crise liée à leur flexibilité ne doit pas faire oublier le revers de la médaille. En effet, d'une part, les P.M.E n'ont pas toujours accès aux technologies avancées, aux services spécialisés pour l'entreprise, à la banque ou aux produits intermédiaires. Elles se font une concurrence acerbe, puisqu'elles produisent souvent le même bien et subissent de fortes pressions sur les prix, imposés par les donneurs d'ordre. (<sup>6</sup>).

---

<sup>1</sup> GAROFOLI. " op. cité p.375

<sup>2</sup> AZEVEDO.B " Développement local : industrie, famille et territoire" in ABD ELMALKI et COURLET op cite pp 189-194

<sup>3</sup> IDEM

<sup>4</sup> HSAINI.A « La spécialisation souple comme vecteur d'industrialisation .l'expérience Tunisienne »" in ABD ELMALKI et COURLET op cite

<sup>5</sup> BOUHRARA " industrialisation rampante et innovation clandestine en Tunisie " in GAROFOLI op. cité p.373

<sup>6</sup> AMIN.A et ROBINS. "Le retour des économies régionales " in BENKO ET LIPIETZ op.cite p141-142

La flexibilité des systèmes de P.M.E correspond souvent à une auto exploitation, à l'utilisation du travail familiale concourant à la fraude fiscale et permet d'échapper aux contributions sociales, aussi l'utilisation de main d'œuvre féminine et très jeune de manière informelle permet de répondre aux mouvements du marché par des mouvements analogues de la main d'œuvre <sup>(1)</sup>. Ceci était le cas dans la plus part des districts comme ceux de l'Italie ou des pays en développement. Il faut ajouter à cela que la réussite des districts précipite souvent leur fin, plus les P.M.E gagnent des parts de marché celles-ci s'engage dans des stratégies de croissance externe ou de concentration pour devenir tout simplement grande firme; dans d'autres cas elles font carrément l'objet de convoitises des grandes firmes qui les rachètent.

## **2- le développement communautaire.**

« Le développement communautaire correspond à la définition par une communauté de ses problèmes économiques et à la mise en œuvre d'initiatives qui y répondent. Le principe est que les gents doivent pouvoir, au niveau d'unité locale de vie, décider quels sont leurs besoins collectifs et contrôler la façon dont leur cadre de vie, leur emploi, ou encore les services urbains, vont évoluer quantitativement et qualitativement » <sup>(2)</sup>.

Les initiatives communautaires peuvent se traduire par un ensemble d'actions diverses <sup>(3)</sup> : la stimulation des services de proximité, soit dans les villages ou dans les zones urbaines défavorisées; la mise en place de facilité de crédit hors des structures de financement classiques; actions de formation pour donner une qualification et de réaliser des travaux améliorant l'environnement local.

L'acteur principal du développement communautaire est la société civile dans toute sa variété (associations de quartier ou de villages, sections syndicales de travailleurs, associations religieuses ...). Le développement communautaire cherche à faire profiter aux groupes sociaux défavorisés ou marginalisés les biens fait du développement économique.

---

<sup>1</sup> AMIN A et ROBINS op. cite p142

<sup>2</sup> DEMAZIER. (C) op.cité pp.29-30

<sup>3</sup> Idem

Il n'exprime pas tant une alternative au capitalisme mais tente de donner des solutions locales, à l'échelle d'une communauté, à la crise économique.

Les exemples de développement communautaire sont nombreux comme le montre D.G.TRAMBLAY <sup>(1)</sup> et P.A.WILSON <sup>(2)</sup> aux Etats Unis et en Amérique latine, ainsi que MOULAERT et DEMAZIER <sup>(3)</sup> en Europe. Il y aurait plus de 100000 Organisation Non Gouvernementale (ONG) créées depuis le début des années 70, dont 10000 en Amérique latine. Celles-ci sont, la majorité du temps, financées par les dons internationaux <sup>(4)</sup>. Souvent née des communautés locales, ces ONG ont initié leurs actions vers les besoins spécifiques de ces communautés durant toute la décennie 70. Durant les années 80, les gouvernements latino américains suivaient des politiques néo-libérales et ne développaient que très peu de programmes sociaux de lutte contre les inégalités. Dans ce contexte les ONG vont se fixer des objectifs « développementistes », qui se traduisent <sup>(5)</sup> par des aides aux communautés, à développer des activités génératrices de revenus comme les micros entreprises, les coopératives de production, les unions de crédit et les cercles de prêts.

Vers la fin des années 80, la troisième génération des ONG communautaire en Amérique latine intègre les intérêts spécifiques des communautés locales dans des stratégies plus larges, dans des réseaux et dans des consortiums, ainsi que dans l'élaboration d'institutions. Des réseaux de micro entreprises sont constitués comme à VILLA EL SALVADOR qui est une implantation à faible revenu située dans la banlieue de LIMA où « chaque quartier et chaque activité sont absolument organisés par le biais d'un réseau d'associations, d'artisans, et de coopératives de production. Environ 2000 organisations font partie de confédérations composées en fédérations plus larges; ce sont d'ailleurs ces confédérations qui contrôlent largement le gouvernement local élu démocratiquement » <sup>(6)</sup>.

---

<sup>1</sup> TRAMBLAY (D.G) " stratégies de développement économique local : expérience de Montréal et du Québec " in DEMAZIER (C) op. cité.

<sup>2</sup> WILSON (P.A) " le développement économique communautaire au Etats-Unis et en Amérique Latine " in DEMAZIER op. cité.

<sup>3</sup> MOULAERT et DEMAZIER (C) "

<sup>4</sup> WILSON (P.A) op. cité p.264-265.

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> FISHER (J) " the road from Rio, sustainable development and the non government movement in world " 1993 in WILSON.PA op. cite

Paradoxalement c'est dans un pays comme les Etats-Unis, où l'attachement aux valeurs individuelles est le plus fort que l'on trouve les formes de développement communautaire les plus avancées. En effet, dès 1965, en réponse à un mouvement de protestation, qui date déjà depuis les années 50, vis-à-vis de la rénovation urbaine, et puis la lutte contre la pauvreté dans les quartiers défavorisés, le gouvernement américain a modifié la législation sur la lutte contre la pauvreté <sup>(1)</sup>. Une loi permettant le financement par l'Etat d'ONG communautaire appelée « les Société De Développement Communautaire (S.D.C) » fut introduite. Les SDC avaient pour objectif la construction et la réalisation de logements et la création d'emplois dans les quartiers défavorisés.

Jusqu'aux années 1970 les SDC ont atteint le nombre de 100, elles recevaient d'importantes aides fédérales. Elles engageaient un important personnel et se lançaient dans des projets massifs (services sociaux, développement de fonciers, logements...). Cependant la faible capacité technique des SDC pour gérer les fonds les a souvent ruiné <sup>(2)</sup>.

La décennie 1970 va connaître la naissance de centaines de SDC, financées par un nombre croissant d'organisations de bienfaisance privées, ce qui a pallié à la baisse des aides de l'Etat. Cette seconde génération de SDC va connaître une complexification technique où elles seront jugées sur leur capacités de drainage de ressources; vers la fin de la décennie, elles seront plus d'un milliers <sup>(3)</sup>.

Dans les années 1980, l'administration Reagan va supprimer les soutiens fédéraux aux SDC, ce qui va pousser celles-ci à adopter une attitude « entrepreneuriale » et efficace. Elles vont changer de partenaires, elles initient des centaines de projets en partenariat avec les sociétés commerciales, des banques et des compagnies d'assurances. Dans ce mouvement de quête de source de financement qui conjugue efficacité et action sociale, une nouvelle institution est créée : C'est les Banques de Développement, ce sont des banques privées à but lucratif où les actionnaires renoncent à une part du bénéfice qui seront investis dans les quartiers défavorisés (exemple : South Shore Bank of Chicago). De nombreux exemples de cette nouvelle institution de partenariat, sous différentes formes, existent aux Etats-Unis

---

<sup>1</sup>WILSON (P.A) op. cité

<sup>2</sup>WILSON (P.A) op. cité

<sup>3</sup> Idem

comme le " Community Loan Fond (fonds de prêts communautaires) ou la Local Initiative Support corporation (LISCO) (Société de Soutien aux Initiatives Locales). (<sup>1</sup>)

L'un des exemples les plus connue de développement communautaire au Etat Unis est celui du quartier de St THOMAS (<sup>2</sup>) à la nouvelle Orléans. La nouvelle Orléans est une ville dont l'économie dépendait jusqu'au milieu des années 80 de la croissance de l'industrie pétrolière. Cela est dû à l'installation des sièges régionaux des compagnies pétrolières dans le quartier central de la ville, à cause de la proximité de celle-ci des forages de pétrole découvert au large de la LOUISIANE proche de la ville. (<sup>3</sup>).

Avec la chute des prix du pétrole, l'économie de la ville a reçu un choc se traduisant par un chômage à deux chiffres et une immigration massive. Cependant en quelques années, malgré la reprise de l'industrie pétrolière et gazière, le tourisme a remplacé le pétrole comme pivot de l'économie de la ville. Dans cette perspective, la ville va mener une politique d'aménagement favorisant le quartier central des affaires avec ses hôtels, ses congrès et ses touristes tout en négligeant les quartiers déjà défavorisés dont fait partie le quartier de St THOMAS.

Le quartier est habité en majorité par des mères de familles afro américaines (90 % des chefs de familles du quartier sont des femmes noires). Cette situation est due à la politique publique qui " favorisent " les mères de familles à accéder aux logements sociaux (ce nombre important de femmes noires chefs de familles est liée à un phénomène plus général aux Etats Unis où 23% des hommes noirs entre 18 et 30 ans sont en prison ou en liberté surveillée). La population du quartier est très jeune avec 70 % de moins de 14 ans ; ce qui rend cette communauté de 4772 personnes très fragile, chose qui est aggravée par un revenu annuel inférieur à 15000 dollars pour 95 % des familles. Depuis les années 50 St THOMAS à systématiquement était coupé du reste de la ville, la montée de la criminalité renforce cet isolement, avec une négligence des services sociaux. Durant la fin des années 80 début des années 90 le quartier commence à ressentir " les effets du développement de la ville grâce à

---

<sup>1</sup>Idem

<sup>2</sup> Les informations sur les SDC sont tirées de l'article de P.A WILSON op. cité.

<sup>3</sup> Une bibliographie exhaustive sur les travaux sur le quartier de St Thomas est donnée par A. YOUNG et G. CHRISTOS-RODJERS " discussion et pouvoir : les stratégies d'organisation communautaire du conseil de St Thomas, nouvelle Orléans " in DEMAZIER op. cité; les données sur ce quartier sont tirées de cet article.

l'aménagement de la bordure du fleuve, du port, dont les nouveaux terminaux et entrepôts sont construits à proximité de St Thomas et loin du quartier central des affaires, ainsi que le développement commercial dû à l'essor des casinos et le grand projet de casinos sur la rive. Ce développement va accentuer la pression pour freiner les programmes de logements sociaux dans la ville y compris à St Thomas. C'est en relation avec cette forme d'exclusion que les femmes de St Thomas vont s'organiser et résister à un développement urbain qui ne les intègre pas.

Jusqu'à 1989, les résidents du quartier étaient placés sous l'autorité d'un conseil qui deviendra le conseil des résidents de St Thomas (Saint-Thomas Résident Conseil : STRC), composé de onze membres (tous des femmes) élus et représentant les locataires des logements sociaux. L'objectif du STRC est de permettre aux résidents une plus grande participation à la gestion du développement du quartier et renforcer l'autosuffisance et l'ascension sociale. Pour le conseil, l'atteinte de cet objectif passe par une conception globale des problèmes du quartier et de leurs solutions, ainsi les problèmes raciaux, économiques et de logements ont leur solution dans le développement du *leadership*, la *responsabilisation* et *l'autodétermination*.

Le premier problème auquel devait s'attaquer le STRC est l'absence de tout contrôle de la part de la communauté résidante sur les organismes et institutions qui étaient sensées servir le quartier par leur aides et programmes sociaux. Le STRC va œuvrer à ce que les services sociaux de l'Etat à travers les différents organismes, institutions et agences acceptent de collaborer et rendre des comptes à la communauté qui est leur raison d'être.

Mais le STRC savait parfaitement que, pour que les travailleurs sociaux de ces institutions acceptent de collaborer, il fallait d'abord que la communauté soit organisée. « Ceci passait par le développement du leadership ce qui implique que les efforts d'organisation libèrent des ressources qui alimentent les capacités individuelles des membres de la communauté; ainsi responsabiliser chaque individu peut aider la collectivité à avancer » <sup>(1)</sup>. Cette stratégie permet d'aller vers l'autodétermination de la communauté. En effet « au fur et à mesure que les responsables ont gagnés en force et en sagesse, la

---

<sup>1</sup>JONES. CH " The bottom up approach to collaboration for social charge: a case study of St Thomas / Irish " cite in YOUNG et RODJERS op. cite

collectivité n'a plus permis que les décisions soient prises par les agences et les institutions extérieures ». <sup>(1)</sup>

Un processus de longue haleine a permis la mise en place d'une structure organisationnelle rassemblant les différentes institutions et agences et le STRC autour d'une table. En fait, ces organismes sont arrivés à accepter de collaborer après que le STRC est arrivé au point, selon la première responsable, de menacer ceux-ci : « si vous ne voulez pas devenir nos partenaires alors nous irons à la source de financement et nous déclarerons : garder votre argent car il n'a aucun effet sur notre vie, en tout cas pas au point de nous émanciper ! » <sup>(2)</sup>. C'est ainsi que ces institutions ont accepté de rendre des comptes à la communauté.

La structure créée est devenue la " St Thomas/IRISH Channel Consortium ", une sorte de comité communautaire composé d'une douzaine d'agence (services sociaux, organisation d'avocat, organisations religieuses ...) et le STRC qui dispose d'un droit de Veto sur les décisions du consortium. Cette réussite de la communauté à avoir une parcelle de pouvoir a abouti à la responsabilisation des individus envers eux-mêmes et envers leur communauté se traduisant par la solidarité communautaire. Les organismes visant à aider les communautés ont compris qu'il fallait aider les leaders de celle-ci dans leurs efforts d'intégration.

Un deuxième problème auquel devait faire face la communauté de St Thomas est celui du bien être des jeunes et des familles. Pour les jeunes, le problème était l'absence de choix d'occupations offerts aux adolescents, c'est-à-dire en termes de formation, de loisir. Ceci se traduit pour les jeunes par la délinquance et par les problèmes de grossesse non souhaitée chez les adolescentes et les maladies sexuellement transmissibles. Le consortium a mis en œuvre des initiatives dont la plus importante est : le « KUJI Center » qui est un programme annuel de cours après école pour les jeunes, financé par une fondation locale. Il réalise un programme culturel, éducatif et récréatif. Il leur permet de développer leur esprit d'initiative en partenariat avec une fondation nationale qui développe des stratégies communautaires afin de sensibiliser les adolescents ayant une vie sexuelle. Le choix des programmes spécifiques est laissé aux communautés. Grâce à ce programme des espaces de

---

<sup>1</sup> Idem

<sup>2</sup> YOUNG et RODJERS op. cité. le reste des données est tirées du même article

discussion et de concertation pour régler les problèmes de violence sont mis à la disposition de la communauté.

Un troisième axe des actions du STRC est le développement économique. Le conseil de St Thomas a créé une société pour le développement économique (The St Thomas Development Economic, STEDC), la société a d'abord réalisé une action symbolique avec l'ouverture d'un magasin dans le quartier. D'autres actions ont suivies, comme le contrat de réalisation de 120 logements avec l'administration, la création d'une société chargée d'assistance juridique, la mise en place d'une équipe d'enquêteurs résidents pour la collecte d'information dans le domaine de l'organisation communautaire. Ces actions ont permis de connaître les forces et les faiblesses, les opportunités et les ressources économiques de la communauté. St Thomas reste un exemple, pour nombre d'acteurs sociaux au Etats-Unis, de capacité d'organisation communautaire capable d'initier un développement local.

Un autre grand pays où le développement communautaire connaît une importance de plus en plus grande c'est le CANADA. TRAMBLAY (<sup>1</sup>) parle de prolifération d'une diversité d'organisme. Ce phénomène date depuis le milieu des années 1980 ayant pour objectif le développement global de micro territoires et la responsabilité d'unir l'ensemble des forces de la communauté dans le cadre de partenariats. Dans le cadre du programme de développement fédéral « développement des collectivités » il a été mis en place des comités d'aide au développement des collectivités devenu les Sociétés d'Aide Au Développement des Collectivités (SADC). Le programme en question a pour but d'offrir le soutien et les moyens nécessaires aux petites localités pour solutionner leur problèmes d'emploi à long terme en étant maître d'œuvre de leur développement. L'originalité de ce programme c'est qu'il s'adresse avant tout à la communauté, à la collectivité et non aux entreprises ou aux individus. Les SADC ont une composition qui varie sensiblement d'un territoire à un autre ; il peut être composé de représentants de syndicat d'établissement d'enseignement, d'administration municipale, de groupes sociaux communautaires. Cet organisme vise les

---

<sup>1</sup>TRAMBLAY. DG « Stratégies de développement économique local : une expérience de Monreale et du Québec »in DEMAZIER.C op. cite p 279 et s.

espaces ruraux qui sont généralement atteints par le déclin, ont un fort taux de chômage et une forte dépendance vis-à-vis des programmes sociaux de l'Etat.

En milieu urbain, précisément dans la ville de Montréal dans le quartier de pointe Saint Charles où émerge la première Corporation de Développement Economique Communautaire (CDEC) dans le milieu des années 1980. S'inspirant du modèle américain, les CDEC créés à partir de 1985 (dans les quartiers comme centre sud et Hochelaga – Maisonneuve), vont cependant préconiser le développement de l'emploi, la formation et l'aménagement du territoire, plutôt que le développement de l'habitation comme c'est le cas aux Etats-Unis. Le financement de ces CDEC à été d'abord fait dans le cadre d'une expérience pilote pour revitaliser les quartiers, chacun des quartiers pilote à eu une orientation propre :

Pour Point Saint Charles c'est le soutien à la création de PME pour la population locale; dans le quartier centre sud la CDEC développe des services de soutien technique et de formation adaptés à la PME; dans Hochelaga Maisonneuve c'est la mise en œuvre d'un guichet multi services pour les sans emploi.

A la fin des années 1980, c'est la reconnaissance de la recette de cette forme d'intervention pour revitaliser les quartiers ; la ville de Montréal va adopter une politique de soutien au développement communautaire intitulé " partenaires dans le développement économique des quartiers. Cette politique considère que les CDEC est un partenaire incontournable. Depuis 1990, les trois paliers du gouvernement participent au financement des CDEC qui connaissent un développement dans d'autres quartiers urbains.

### **3 – Les Stratégies de Développement in situ :**

Ce troisième type de stratégie vise à articuler les tendances de restructuration économique au potentiel des villes, à faire du local un support matériel aux stratégies de localisation des firmes. Il s'agit pour les acteurs locaux d'une ville par exemple d'améliorer la place de celle-ci dans la hiérarchie urbaine compte tenu de sa place dans la division

internationale du travail. Pour les autorités publiques, il s'agit de construire des spécificités territoriales que les acteurs privés peuvent exploiter en avantage. Deux stratégies sont poursuivies :

Premièrement, changer l'image du territoire vis-à-vis de l'extérieur pour la publicité et le marketing (c'est le cas de GLASGOW en Angleterre, ou TAMPA au USA et TOULOUSE en France). Deuxièmement, remodeler la structure physique et l'environnement construit ; cela permet de fabriquer de nouveaux espaces de production et de consommation (c'est le cas de beaucoup de villes européennes et américaines comme BARCELONE, BRUXELLES, le quai de BALTIMOR, les Dock land de Londres ou de ROUBAIX ...) <sup>(1)</sup>

« CHARLEROI FUTURA » <sup>(2)</sup> est un exemple de projet global comme le définissent CORROLLEUR et PECQUEUR " c'est un projet global dans la mesure où il intègre l'ensemble des acteurs susceptible de produire une offre de spécificité. Ce projet implique un processus de mobilisation qui articule les objectifs économique, les équilibre sociaux et le patrimoine culturel ".

La mise en œuvre de ce projet de qualification de la ville est imposé par la crise que vit celle-ci.

D'abord, la ville a un passé industriel lourd <sup>(3)</sup>, constitué de charbonnage sidérurgie, industrie du verre et construction de matériel ferroviaire. Dans la décennie 1980 la crise de l'industrie fait perdre jusqu'à 30 % de l'emploi de la ville ; elle est considérée comme une zone industrielle en déclin avec un taux de chômage important <sup>(4)</sup>. Ajoutons à cela des handicaps en terme de recherche et développent technologique (RDT), comme la faible participation des entreprises au programmes de la communauté européennes liée au manque de structures universitaires. La ville souffre aussi d'un déficit en matière grise liée à un faible engagement des jeunes dans les hautes études, ainsi qu'une déconnexion entre les supports de RDT régionaux et les domaines d'investissement des entreprises.

---

<sup>1</sup> CORROLLEUR et PECQUEUR(B) in DEMAZIER. (C) p.113 op. cité

<sup>2</sup> VAN DOREN.P « CHARLEROI ET milieux innovateurs » in DEMAZIER.C p 153.

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Idem

La stratégie du projet CHARLEROI FUTURA est basée sur deux axes :

1- le premier axe : *Organisationnel* : il se traduit par :

- Un développement du partenariat entreprises/écoles par la formation en alternance ;
- l'amélioration des équipes de télécommunication pour constituer un pôle d'accueil aux entreprises d'envergure internationale et permettre une connexion aux pôles européens d'affaires et de décision ;
- Un accroissement des accords de coopération visant à renforcer l'intégration de la ville dans les réseaux d'échanges; favoriser le partenariat entre entreprises et centres de recherche et universités dans les domaines des technologies des nouveaux matériaux de communication.

2- Le deuxième axe : va dans le sens d'une amélioration du niveau de formation et d'apprentissage des ressources humaines locales, ce qui s'est traduit par les orientations suivantes <sup>(1)</sup> :

- Situer le besoin de requalification, de formation permanente;
- renforcer le rôle des supports locaux à l'ingénierie du développement des PME;
- favoriser les stratégies de diversification en privilégiant une information et formation sur les tendances sectorielles à moyen et à long terme ...

Selon les objectifs déclarés dans les textes de projets de Charleroi FUTURA, " le projet rassemble l'ensemble des forces vives locales, il a été conçu dans le cadre de l'éligibilité de la province de HAINAUT ; il a l'objectif des fonds structurels communautaires pour la période 1994/1999, opération qui devra non seulement permettre à la région de Charleroi de rejoindre les régions développées de l'Europe mais aussi la propulser le plus haut possible dans la hiérarchie des PIB élevés "<sup>(2)</sup>

---

<sup>1</sup>VON DOREN Note n° 8 p. 157 in DEMAZIER op cite

<sup>2</sup> Idem

D'autres exemples de développement local global ou de qualification, qui cependant n'ont pas eu les mêmes résultats, sont ceux des cinq régions Européennes <sup>(1)</sup> (région de Newcastle, Wallonie, Arc Jurassien Suisse (AJS), la région de Province Alpe Cote d'Azur (PACA), et une région métropolitaine la Catalogne).

L'arc Jurassien Suisse constitue la région qui a réussi à surmonter la crise grâce à la stratégie de requalification de son milieu local. Cette région était, avant la crise des années 1970, connue comme leader mondial de l'horlogerie de luxe. Cette réussite est due à <sup>(2)</sup> :

L'intégration des activités verticale aux spécialisations horizontales ainsi que la multiplicité des PME qui ont engendré une flexibilité du système qui permet une amélioration continue de produits et techniques. La réussite de l'AJS est ainsi liée à l'existence de multiples réseaux d'information et de solidarité. A partir des années 1960 l'invention de la montre à quartz par la Suisse ne les a pas poussés à se lancer dans cette technologie jusqu'à ce que les Japonais aient conquis le marché mondial de la montre et l'effondrement total de la filière de la micromécanique <sup>(3)</sup>.

La requalification du système productif Jurassien a consisté en une adaptation et redéploiement sur une nouvelle trajectoire technique qu'est la micro technique. Cette requalification s'est réalisée en deux temps <sup>(4)</sup>

- d'abord l'effondrement de l'activité horlogère (40 % de pertes d'emploi) a révélé le caractère global de l'économie locale, ce qui a provoqué une rupture dans le milieu local qui était segmenté, d'un côté l'industrie, de l'autre les autres activités socioprofessionnelles. Cette rupture a consisté en une nouvelle culture industrielle axée sur la coopération innovante entre les secteurs publics, privés et universitaires.

- Le deuxième temps, était que la rupture réalisée par le milieu local s'est appuyée sur des éléments de continuité de ce même milieu. Ces éléments sont :

---

<sup>1</sup> PERRIN (J C) « Etude comparative : Décentralisation et milieux locaux » in industrie et territoires en France, pp 71-93.

<sup>2</sup> BOUGUERMOUH A op cite p 169.

<sup>3</sup> PERRIN (J C) op cite p 76

<sup>4</sup> Idem. p78

- d'abord l'existence d'un milieu traditionnel déjà cohérent ainsi que l'existence d'un savoir faire mettant en œuvre des processus de coopération ce qui a facilité le passage de la technologie micromécanique à microtechnique.

Un exemple d'une région ayant échoué dans la mise en œuvre d'une stratégie globale de requalification est la Catalogne en Espagne.

Considéré avant la guerre comme le moteur de l'économie Espagnole, avec un dynamisme commercial et financier plus qu'industriel.

Liée à la bourgeoisie locale entreprenante ainsi qu'aux avantages de l'infrastructure portuaire de Barcelone et aux économies d'agglomération de celle-ci. La crise des années 1970, la fin du protectionnisme et la hausse du coût du travail va se traduire pour la Catalogne par la vente des industries clés à des étrangers. Cette crise n'aura suscité aucune réaction dans le milieu local malgré l'autonomie acquise par la région. Selon PERRIN (JC)<sup>1</sup> le système productif local s'est développé par l'effet de sa propre dynamique. Cependant, la crise a révélé sa vulnérabilité.

Pour sortir de la crise le système catalan doit effectuer un changement de culture industrielle en substituant la prédominance d'une démarche commerciale et financière par une conversion technologique, ce qui nécessite un processus collectif et global associant l'industrie et la recherche<sup>2</sup>.

Pour conclure sur les pratiques du développement local, comme l'indique COURLET et PECQUEUR<sup>3</sup> : il y a effectivement une variété de « modèles » de développement local (Districts Industriels, technopole, Système Locaux d'Industrialisation, Système Productifs Locaux, ...). STORPER va jusqu'à identifier 24 types de systèmes territoriaux : « cependant la discussion sur les typologies de développement n'a pas pour objectif de procéder à une individualisation exhaustive des modèles de développement local. Elle tient simplement à faire ressortir la pluralité de modèles de développement, leurs bifurcations dans leurs propres évolutions sous l'impact des acteurs locaux »

---

<sup>1</sup> Idem. p83.

<sup>2</sup> COURLET et PECQUEUR (B) in « les nouvelles logiques du développement » p 94

<sup>3</sup> IDEM.

Au delà de la variété des pratiques de développement local, celles-ci soulignent, dans un contexte de recul ou de changement du rôle de l'Etat, l'existence à une échelle spatiale locale d'une capacité d'initier une dynamique de croissance et de développement sans qu'il y est déconnexion à l'économie nationale ou mondiale évoquée par STÖHR pour le D.P.B. C'est une logique de développement qui est initiée par des acteurs locaux non pas par les acteurs du développement par le haut (l'Etat et la grande firme) sans qu'il y 'est forcément opposition entre l'action des acteurs des efférents niveaux (local et global).

Un autre élément important que les pratiques de développement local soulignent c'est qu'en réponse à la crise le niveau local mobilise des référents socio culturels, des relations non marchandes entre les acteurs locaux. On constate que l'homme n'est pas uniquement un homo economicus lorsqu'il s'agit de trouver des solutions en urgence.

En fin, sur le plan analytique, le développement local a suscité un intérêt particulier de l'économie spatiale, il s'agissait d'essayer de comprendre quelles sont les conditions économiques, sociales, culturelles et institutionnelles, en somme toutes les dimensions qui caractérisent l'homme dans son vécu, qui font que certains milieux locaux produisent du développement local et d'autres non ?

Les questionnements théoriques qui ont aboutis à forger les concepts permettant d'appréhender le milieu local et son impacte sur le développement local seront présentés dans la section suivante.

## ***Section 2 Genèses de l'approche par le milieu***

L'intérêt grandissant pour le niveau spatial local ayant un rôle dans le développement économique, et dont témoigne la littérature (RERU numéros 1991 et 1993, BENKO et LIPIETZ (1992), TORRE et RALLET (1995), ABD ELMALKI et COURLET, PECQUEUR (1996), LOINGER et NEMRY (2004), ...) date de la crise des années 1970, deux axes de réflexion se dégagent :

- 1- L'effort de conceptualisation de l'affirmation de nouvelles pratiques d'organisation productives dont témoigne la percée des PME et la montée de l'innovation dans la haute technologie.

- 2- L'effort d'explication des transformations dans les hiérarchies spatiales et qui place au cœur de ces dynamiques locales le milieu local.

### Sous section 1 : Organisation productive et contexte local

La crise du système fordiste est liée selon l'école de la régulation à quatre interprétations <sup>1</sup>:

- d'abord, l'épuisement du système technique : Ralentissement de la productivité, alourdissement du capital et saturation de la demande finale ;
- montée des contradictions sociales : hausse du travail de contrôle, grèves contre l'organisation du travail, absentéisme et problèmes de qualité du travail ;
- fin de la production de masse, de produits standardisés : demande de produits différenciés, excessive rigidité des combinaisons productives de réaction à une conjoncture incertaine ;
- éclatement du régime international : Mise en concurrence de systèmes productifs nationaux, remise en cause des règles du jeu d'après guerre et l'instabilité internationale délite la base du fordisme.

En somme pour les régulationnistes il s'agit de l'épuisement des normes de production fordiste, processus qui s'accompagne de mutations à la fois techniques et organisationnelles, mais sociales également<sup>2</sup>. Les entreprises dans un contexte incertain et mouvant, transforment progressivement et de manière variable leurs activités, leurs schéma productif et leurs modes d'organisation dans le sens d'une plus grande flexibilité à l'égard de l'environnement.

Les PME semblent être les mieux armées pour s'adapter à de telles mutations, et de fait on assiste au cours des années 1970 -1980 à un développement sans précédent de ce type d'entreprises qui se sont multipliées et qui sont devenues des créatrices nette d'emplois. L'exemple type de réussite de la PME, qui est devenu paradigmatique, est la région de l'Est et du centre de l'Italie appelé par la suite « la troisième Italie ». Ces régions ont connues une

---

<sup>1</sup> BOYER (R) « les alternatives au fordisme de 1980 au 21<sup>ème</sup> siècle » in BENKO (G) et LIPIETZ (A) op. cité p 195.

<sup>2</sup> DEPUY(C) et GILLY (J.P) « les stratégies territoriales des grands groupes industriels » in RALLET (A) et TORRE (A) op. cité p131

industrialisation importante qui s'appuie sur une forte agglomération de PME spécialisées dans certains secteurs, souvent dans les secteurs traditionnels (textile, confection, chaussures,...).

Cette forme d'industrialisation était ignorée durant la période de croissance des trente glorieuses, il a fallu attendre la crise et la restructuration du système fordiste pour qu'on leur prête attention.

D'abord par BAGNASCO en 1977 et BECCATINI en 1979 en signalant le rôle des relations non marchandes, lié à l'appartenance socio culturelle locale, dans l'efficacité de cette agglomération ou « communauté » d'entreprises<sup>1</sup>. Ils ont signalé que cette communauté d'entreprise correspondait à la notion marshallienne (Alfred MARSHAL, 1917) de « district industriel ».

Par la suite, au début des années 1980, PIORE et SABEL<sup>2</sup> ont tenté de faire du district industriel un cas paradigmatique de développement économique. Ils le présentent comme une agrégation territoriale de PME capable de concurrencer la grande firme à l'échelle internationale, et que les districts industriels Italiens ne constituent qu'un cas particulier d'une tendance générale allant de la production de masse basée sur l'accumulation fordienne vers une « accumulation flexible ». C'est ainsi que la notion de district industriel a inspiré d'autres auteurs comme, entre autres, SCOT et STORPER aux Etats unis qui parlent d'émergence d'espace d'accumulation flexible. En France, COURLET et PECQUEUR parlent de la notion de Systèmes Productifs Locaux.

Ces analyses insistent sur le contexte socio culturel local dans lequel se déroule la production, pour expliquer son efficacité. Ainsi selon BECCATINI et RULLANI<sup>3</sup> : La capacité industrielle est analysée à travers la variété et la variabilité des modes sous lequel la production s'organise et fonctionne dans divers contextes : contexte national, contexte sectoriel, contexte de l'entreprise, à l'exception du « contexte local » qui n'est pris en compte que par les analyses en terme de district industriel.

Cependant, par voies diverses, la réflexion économique a commencé à prendre en compte la variété socio économique et culturelle dans lequel se déroule la production.

---

<sup>1</sup> BECCATINI (G) « Le district industriel : une notion socio économique » in BENKO (G) et LIPIETZ (A) op cité.

<sup>2</sup> PIORE et SABEL « les sentiers de la prospérité » Ed, Hachette, 1989.

<sup>3</sup> BECCATINI (G) RULLANI(E) « système local et marché global » in RALLET (A) et TORRE (A) p 171.

Un exemple de cette entrée dans le champs du discours économique, de cette problématique de contexte est celui de la « théorie des avantages concurrentiels des nations » de PORTER (M)<sup>1</sup> qui utilise justement la diversité des contextes nationaux et des contextes d'entreprises pour expliquer comment une même solution technologique et/ou organisationnelle fonctionne différemment dans l'entreprise (A) et dans l'entreprise (B) , dans le pays (x) et dans le pays (y)<sup>2</sup>

L'étude des avantages compétitifs a reporté l'attention des économistes sur la variété et la signification des contextes dans lequel se déroule la production en faisant référence aux différences des systèmes nationaux au niveau macro, et aux systèmes d'entreprise au niveau micro. Par contre on a négligé les différences relatives aux systèmes locaux ou infranationaux.

La thèse de l'approche par les districts industriels ou systèmes productifs locaux avance que la variété des phénomènes productifs présente différentes dimensions : une dimension nationale, une dimension sectorielle, une dimension de l'entreprise, mais aussi une dimension « locale ». Les systèmes locaux avec leurs contextes socio culturel jouent un rôle spécifique essentiel et irremplaçable dans la génération de la compétitivité industrielle et donc du développement économique<sup>3</sup>.

Nous touchons ici au point de rencontre avec la démarche par les milieux qui met les ressorts du développement en une dynamique autonome à l'intérieur de certaines régions et qui leur a permis, durant la crise des années 1970, d'améliorer leurs positions dans la hiérarchie spatiale.

### **Sous section 2 Evolution des hiérarchies spatiales et milieu local**

L'origine de l'hypothèse du milieu local favorisant des dynamiques de développement est le questionnement que se posait AYDALOT Ph<sup>4</sup> : comment expliquer les transformations dans les hiérarchies spatiales durant la décennie soixante dix ?

Les deux théories dominantes qui étudiaient les disparités régionales (polarisation, et division spatiale du travail) n'arrivaient pas à donner une explication satisfaisante de ces

---

<sup>1</sup> PORTER (M) « l'avantage concurrentiel des nations » Ed the free press, paris, 1990.

<sup>2</sup> BECCATINI (G) et RULLANI(E) op.cité p171

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> AYDALOT (P) « Dynamique spatiale et développement inégal »Ed Economica. Paris 2<sup>ième</sup> édition 1983

transformations où on assiste à l'émergence de certains espaces qui étaient marginalisés, mais dont le dynamisme n'est pas lié à la grande firme ou à l'investissement de l'Etat. Cela pousse AYDALOT à émettre l'hypothèse que l'origine du dynamisme des régions doit être placée au cœur de ces régions, dans le milieu local qui favorise l'activité économique et ainsi l'amélioration de leurs positions dans la hiérarchie spatiale.

La structuration de l'espace économique ainsi observé durant la période de croissance jusqu'au années 1970 était étudiée et interprété par deux corps théoriques dominant, d'abord la polarisation, puis la division spatiale du travail.

### §1 la polarisation

PERROUX. F dans son célèbre article de la revue « économie appliquée » de 1955 met en avant la théorie de la polarisation « le fait grossier mais solide est celui-ci : la croissance n'apparaît pas partout à la fois, elle se manifeste en des points ou des pôles de croissance avec des intensités variables pour l'ensemble de l'économie »<sup>1</sup>. PERROUX et d'autres après lui vont définir les pôles de croissance et les mécanismes de développement induit par ces pôles ainsi que les limites de cette modalité de développement.

Le pôle de croissance est considéré comme une unité motrice (firme) ou plusieurs unités exercent des effets d'entraînement sur d'autres ensembles. Cette unité est caractérisée par sa part importante dans la distribution des revenus, de l'emploi et un taux de croissance plus important que la moyenne de la zone.

La propagation de la croissance devrait être permise par les effets d'entraînement exercé par les unités motrices sur les activités amonts, avales et latérales à travers les liaisons techniques, financières, commerciales et le jeu des économies externes ainsi que le flux de revenus. DAVIN. A en donne une définition : « une industrie constitue un pôle de croissance quand par les flux de production et de revenus qui en dérivent, elle conditionne le développement et la croissance des activités en liaison techniques avec elle (polarisation technique). Elle détermine la prospérité du secteur tertiaire par la voie des revenus qu'elle distribue- polarisation par les revenus – elle augmente le revenu régional en provoquant une

---

<sup>1</sup> DELFAU (P), LAJUGIE (G) et LACOUR (CL) « Espace régional et aménagement du territoire » Ed DALLOZ Paris 1984.

concentration progressive d'activités nouvelles attirées par la perspective de disposer de facilités de production – polarisation psychologique et géographique »<sup>(1)</sup>

Le schéma de propagation du développement du pôle de croissance vers le reste de l'espace permet de penser qu'avec une politique volontariste adéquate, il était possible de réduire les inégalités régionales de développement. Cette réduction des disparités régionales appelé par BOUDVILLE (J R) « l'intégration »<sup>2</sup>. C'est-à-dire un accroissement des interrelations géographiques, sectorielles et sociales qui permet des effets d'entraînement par le pôle sur l'espace qui l'entoure.

Ainsi la polarisation signifie l'existence d'une certaine hiérarchisation de l'espace économique : polarisation nationale, régionale ou locale en fonction de l'aire de distribution des biens. « Un espace polarisé » serait un espace hétérogène dont les diverses parties sont complémentaires et entretiennent entre elles et spécialement avec le pôle dominant plus d'échanges qu'avec la région voisine. C'est un lieu d'échange de biens et de services dont l'intensité interne est supérieur en chaque point à l'intensité externe »<sup>3</sup>.

Ainsi l'hétérogénéité de l'espace est liée au développement de systèmes de complexes économiques et sociaux géographiquement agglomérés, appelée polarisation, et qui devait permettre un processus d'entraînement et de freinage s'exerçant à travers un réseau d'activités dissymétriques et hiérarchisées dont les divers mécanismes font croître ou décliner les agglomérations humaines.

## §2 De la division spatiale du travail aux milieux innovateurs

Dans les années 1950 et 1960, la théorie des pôles de croissance avait acquis une position majeure et semblait l'outil essentiel de l'analyse des inégalités territoriales.

Toutefois, durant la décennie 1970 AYDALOT PH propose d'autres mécanismes de structuration de l'espace économique : « en quoi l'espace peut-il être hétérogène ? Par son infrastructure ? Son équipement ? Son aptitude à recevoir des activités industrielles ? A sécréter des externalités ? On doit constater que dans les pays industriels, un nombre croissant de localités possédant des équipements les mettant en mesure de d'accueillir des

---

<sup>1</sup> In DELFAU (P), LAJUGIE (G) et LACOUR (CL) op.cité

<sup>2</sup> PENOUIL « Espace et développement économique : apports de J R BOUDVILLE » in PAELINK et SALLEZ « espace et localisation » Ed, Economica p73.

<sup>3</sup> PENOUIL op cité p 75

activités variées : l'espace est de moins en moins structuré par l'infrastructure »<sup>1</sup>. AYDALOT observe aussi que les complexes industriels sont souvent désertés par l'industrie apparemment peu soucieuse des économies d'agglomération qu'ils offrent. Que demeure-t-il pour structurer l'espace ?

Pour AYDALOT l'espace est structuré par le travail, c'est-à-dire la main d'œuvre définie par les caractères localisés des hommes, leurs comportements professionnels, leurs formes de consommation. AYDALOT a mené un ensemble d'enquêtes sur les types d'emplois créés durant quelques dizaines d'années par les grandes entreprises en liaison avec leurs localisation<sup>2</sup>.

Il constate que, d'une part les emplois créés à la suite d'implantation récentes de grandes entreprises sont beaucoup moins qualifiés que ceux qui sont offerts par les petites et moyennes entreprises implantées de longue date. D'autre part, les emplois créés par les grandes firmes à la suite d'implantation récentes sont beaucoup moins qualifiés que ceux offerts par ces mêmes entreprises dans leurs implantation plus anciennes.

En fin de compte ce qui différencie les niveaux de qualifications dans les établissements industriels c'est moins la dimension de l'entreprise ou même le degré de modernisme des établissements, que le contenu spatial du calcul qui a présidé à leur créations « c'est la délocalisation, c'est le changement inhérent à une délocalisation qui rendent compte de la déqualification et symétriquement, c'est la recherche d'une main d'œuvre non qualifiée qui explique la localisation nouvelle. Subséquemment, la réduction du niveau de qualification a pris corps dans les grandes entreprises à travers la décentralisation »<sup>3</sup>. Les grandes entreprises, illustrent parfaitement donc, les mécanismes de la division spatiale du travail. En répartissant leurs activités de manière à implanter dans chaque espace l'établissement dont la structure de l'emploi correspond le mieux aux caractères de la force de travail qu'on y trouve.

En somme, la structuration de l'espace correspond à la structuration d'un modèle technico organisationnel de l'industrie, cela pour les deux théories : polarisation et division spatiale du travail.

---

<sup>1</sup> AYDALOT. (PH) « La division spatiale du travail » in PAELINK et SALLET op.cité p 176.

<sup>2</sup> Idem p 181.

<sup>3</sup> Idem .p 183.

AYDALOT<sup>1</sup> tente de donner une vision plus globale des inégalités spatiales. Aussi il en donne une vision « cyclique » entre polarisation et division spatiale du travail. Il avance que chaque innovation majeure permet le commencement d'un cycle. D'abord par une phase de polarisation (qui oppose des pôles et des zones exclues de la croissance) pour déboucher sur une phase de division spatiale du travail (qui oppose des pôles devenus des centres à des zones polarisées devenues périphéries).

Toutefois, AYDALOT a comparé la dynamique des régions françaises de la période 1968 à 1975 par rapport à la période entre 1975 et 1981. A l'aide d'indicateurs tel que le taux de croissance et l'emploi ou le solde migratoire, il constate que la première période est caractérisée par un mouvement de délocalisation des industries de la grande couronne parisienne vers la région de l'ouest (région périphérique). Ce qui correspond au schéma de la division spatiale du travail, où les activités banales ou déqualifiées sont délocalisées vers les régions périphériques. Mais durant la seconde période, il constate, au contraire une relocalisation et émergence d'activités dans des régions qui étaient considérées comme moins riches et marginalisées (PACA, Languedoc-roussillon, le centre...). Ceci au détriment des régions de vieille industrialisation (Lorraine, nord pas de calais, île de France...).

Les deux théories dominantes n'arrivent pas à interpréter ce phénomène. En effet, celles-ci donnent une explication des hiérarchies spatiales existantes et non pas de leur bouleversement. Cela permet à AYDALOT d'envisager l'existence d'un troisième processus qu'il appelle les « retournements spatiaux ».

Néanmoins, pour AYDALOT<sup>2</sup>, d'une part, le retournement ne veut pas dire que tout les espaces qui étaient subordonnés et pauvres vont devenir dominants et riches, mais que « les cartes sont remises dans le jeu », ouvrant des possibilités nouvelles. D'autre part les régions riches subissent de ce fait des handicaps propres. En fin, certains types d'espaces jusqu'ici non attractifs le deviennent. Ainsi le non développement passé n'est vraisemblablement pas la condition ni nécessaire ni suffisante du développement future.

Ces retournements recouvrent en fait des transformations plus structurelles dans les processus dynamiques. Avant la crise s'était le dynamisme innovateur et organisationnel de la grande firme qui fournit le moteur de la croissance des régions. Selon AYDALOT « si des

---

<sup>1</sup> PEYARCHE-GADEAU. (V) « Contribution de PH AYDALOT à l'édification de la théorie des milieux innovateurs in Revu d'Economie Régionale Et Urbaine (RERU) n° 3, 1999.p 620.

<sup>2</sup> Idem p 622.

mécanismes polarisateurs prennent une ampleur certaine dans les secteurs de pointe, associant le rôle moteur des grandes entreprises et le mécanisme explosif de nombreuses créations industrielles de petites dimension, un dynamisme nouveau, issu non plus des technologies de pointe mais des MILIEUX eux-mêmes fournit aux régions moins industrialisées les moyens d'un renouveau »<sup>1</sup>.

En résumé, pour l'initiateur du Groupe de Recherche sur Les Milieux Innovateurs (GREMI)<sup>2</sup> le territoire ou le milieu local n'est pas le simple support de la diffusion du modèle de production flexible, c'est plutôt la manifestation d'une grande diversité de constructions et de fonctionnement des organisations productives, il fait centrer l'analyse sur l'explication des différenciations des dynamiques territoriales. Même s'il considère que les thèses du développement endogène et autocentré sont illusoires, néanmoins il soutient que la vitalité des milieux locaux recèle des potentialités de développement<sup>3</sup>.

AYDALOT et après lui d'équipe du GREMI vont s'intéresser à l'analyse des milieux locaux : quels sont les facteurs locaux d'innovation ? Pourquoi certains milieux sont plus innovateurs que d'autres ? Quel est le rôle de la proximité des acteurs et des synergies locales dans le processus d'innovation ?

---

<sup>1</sup> PEYARCHE-GADEAU. (V) op. cité p 623

<sup>2</sup> Le Groupe de REcherche pour les Milieux Innovateurs (GREMI) est fondé en 1986 par Ph. AYDALOT, ce groupe de recherche s'est fixé pour objectif d'étudier les phénomènes d'innovation et leur contexte de formation à travers le territoire d'implantation ; c'est-à-dire leur milieu. Pour ce faire, plusieurs études empiriques ont été menées (programme d'enquêtes appelés GREMI I à V) entre 1986 à 2000 pour apporter une validation aux questions théoriques posées. Un nouveau programme (GREMI VI) est actuellement (depuis 2002) en cours et s'intitule « Ressources naturelles, ressources culturelles et milieux innovateurs ». voir site Web du GREMI et la revue « Développement durable et territoires ».

<sup>3</sup> PEYARCHE-GADEAU. (V) op. cité p 623

### **Conclusion du chapitre 1**

Dans ce premier chapitre, il était question de présenter la réalité concrète des actions de développement, qui étaient des réponses locales à la crise des années 1970. En effet une multitude de stratégie d'actions et de pratiques de développement est observé. Ce phénomène nouveau, puisqu'il n'est pas suscité par les deux acteurs des trente glorieuses, que sont la grande firme et l'Etat, va attirer l'attention des chercheurs dans un effort d'explication et de formalisation.

Deux démarches principales sont en œuvre : la première est celle de l'économie industrielle qui fait appel à ancienne notion « le district industriel » pour expliquer la réussite de certaines formes d'organisation productives localisées. L'autre démarche plus globale est celle de l'économie spatiale. Qui tente d'expliquer l'évolution des hiérarchies spatiale avec le retournement spatiaux et qui abouti en fin de compte à placer le moteur du développement au cœur du milieu local, contrairement à la démarche dominante jusque la, et qui place l'initiative du développement entre les mains de la grande firme et de l'Etat central.

Il s'agira donc dans le prochain chapitre de présenter les concepts de milieu et de milieu innovateur qui permettent de répondre aux questionnements pourquoi certains milieux locaux sont il innovateurs d'autre non ? Quels sont les facteurs et acteurs de l'innovation en milieu local ?

## Introduction

En considérant les milieux comme des incubateurs de l'innovation, l'approche par les milieux innovateurs souligne que ceux-ci ne correspondent pas à des espaces considérés comme de simples supports d'activités économiques. En fait « chaque milieu se présente comme une configuration d'agents et d'éléments économiques, socioculturels, politiques et institutionnels possédants des modes d'organisation et de régulation spécifiques »<sup>1</sup>

Au cours de leurs travaux les équipes du GREMI ont mis en évidence trois approches de la notion de « milieu » qui ont concouru à l'identification de ses composantes principales<sup>2</sup> :

1- Une approche micro analytique fondé sur l'articulation des concepts d'incertitude, d'information et de coûts de transaction. Dans cette optique le milieu permet la réduction de l'incertitude auquel sont confrontés les agents.

2- Une approche cognitive qui présente le milieu comme un processus de perception, de compréhension et d'action continuelle.

3- Une approche organisationnelle qui considère le milieu comme un mixe de formes d'organisations qui structure les stratégies d'entreprises selon la double logique d'externalisation et d'internalisation organique.

Suivant ces trois approches le milieu est structuré autour de trois (03) composantes<sup>3</sup> :

- a- Une composante territoriale : il s'agit d'un espace géographique sans frontière a priori, mais homogène par ses comportement identifiables et spécifique, caractérisé par une identité collective locale dont l'appartenance suppose l'adhésion aux règles du milieu et la reconnaissance de ses acteurs.
- b- Une composante organisationnelle : traduisant un système d'interdépendances entre les acteurs locaux.

---

<sup>1</sup> MAILLAT (D) et PERRIN (J C) (Eds) « Entreprise innovatrices et Développement territorial » NEUCHATEL, EDES.

<sup>2</sup> MAILLAT (D) « Comportement spatiaux et Milieux Innovateurs » in Encyclopédie d'économie spatiale.

<sup>3</sup> LECOQ (B) « Organisation industrielle et organisation territoriale » in RERU n° 3/4 ,1991 p333.

- c- Une composante cognitive : il s'agit de la capacité d'apprentissage des acteurs locaux à modifier leurs comportements en fonction du changement de l'environnement.

La démarche par le milieu distingue entre deux niveau d'analyse : celui du milieu qui renvoi plutôt à l'existence- disant pour le moment- d'une « organisation socio-économique » permettant la gestion des ressources ; et celui du milieu innovateur qui porte attention sur le processus d'innovation.

Avant d'aller à la présentation de ces deux concepts il nous faut d'abord voir la problématique de l'organisation de l'innovation qui constitue l'entrée théorique du paradigme des milieux innovateurs aux questions de dynamique économiques.

### **Section 1 Problématique organisationnelle de l'innovation.**

L'approche par les milieux innovateurs tente de faire la liaison entre la dynamique d'innovation et le développement régional et local.

Le point de départ est le problème de l'organisation de l'innovation. En effet cette approche considère que « la dynamique économique procède par création de savoir faire techno organisationnels plus avancés et que cette création ne relève pas de la rationalité parfaite mais d'apprentissage au cour duquel les partenaires forgent une rationalité commune spécifique à leur contexte et qui est de nature procédurale »<sup>1</sup>

Ainsi l'innovation est considérée comme le moteur de la croissance, cependant c'est un processus collectif et non pas le fait d'un entrepreneur isolé à la schumpetérienne. Selon MAILLAT<sup>2</sup> « l'innovation est entendue au sens large. Il s'agit de tout « changement profitable » que se soit au niveau technologique (nouveau produit ou amélioration d'un produit existant) organisationnel (management) ou institutionnel (modification des règles, changement des habitudes) »

Les analyses traditionnelles de l'innovation la ramènent à la production de connaissance nouvelles, cette production se fait en combinant des informations par la fonction recherche et développement de manière mécanique et exogène. Cela réduit le problème de l'organisation de

---

<sup>1</sup> PERRIN (J.C) « Réseaux d'innovation M.I, Développement territorial » in RERU n°3/4 p.343

<sup>2</sup> MAILLAT (D) et KEBIR (L) « Learning région et système territoriaux de production » in RERU n°3, 1999, p434

l'innovation à celui de l'acquisition et de la diffusion des informations ainsi que l'appropriation des connaissances nouvelles.

Cependant certains auteurs ont montré que les connaissances ne sont pas parfaitement transmissibles. Suivant les réflexions originelles de M.POLANYI<sup>1</sup> sur la production des connaissances, il distingue entre les connaissances « objectives » et les connaissances « tacites ». La première forme est communicable et se présente sous forme de symboles et de langage général. La deuxième forme est enchâssée dans la pratique elle est liée à un collectif de travail et à une organisation spécifique, elle constitue la réponse à des problèmes que se pose ce collectif, POLANYI l'appelle un savoir IDIOSYNCRATIQUE (particulier)<sup>2</sup>.

PERRIN<sup>3</sup> propose : d'un côté de dépasser la notion de « savoir (ou connaissance) » par celle de « savoir-faire » et le concept de « combinaison » par celui de « coopération créatrice », d'un autre côté la coopération pour l'innovation pose le problème de l'appropriation des savoir faire nouveaux. L'approche par les milieux innovateurs propose une forme particulière ou spécifique d'organisation qualifiée de « contextuelle ».

### Sous-section 1 Les savoir-faire

Pour MAILLAT les savoir-faire sont considérés comme « une capacité de maîtrise du processus de production au sens large. Ils peuvent aussi bien être de nature technique que commerciale, ou organisationnelle »<sup>4</sup>. De manière générale les savoir-faire sont l'incorporation d'un savoir dans une pratique. Cette incorporation se fait par un apprentissage au cours duquel les agents ajustent leur techniques les unes aux autres, à la fois dans le cadre de leur relations directes et en fonction de la contrainte qu'impose la recombinaison des activités<sup>5</sup>. A partir de là PERRIN distingue avec SIMON.H<sup>6</sup> la rationalité « procédurale » de la rationalité « cognitive ».

La rationalité procédurale n'existe pas ex ante, elle est spécifique à un contexte particulier [...] Elle n'est pas déterministe dans le domaine de la production [...]. Elle vise à améliorer

---

<sup>1</sup> POLANYI (M) « Personal knowledge: towards a post critical philosophy » Chicago university press, CH/CN

<sup>2</sup> IDEM. Cité in BREMANTI (A) « De l'espace au territoire : Développement relationnel et compétitivité territoriale » in RERU n°3, 1999, p.642

<sup>3</sup> J.C.PERRIN.OP. cité p.344

<sup>4</sup> D.MAILLAT « Milieu innovateurs et dynamique territoriales » p.223 in RALET (A) et TORRE (A) (S/D).

<sup>5</sup> PERRIN. OP. Cité 345

<sup>6</sup> SIMON (H).

progressivement la qualité de la production et élargir la gamme des options. Cette distinction recoupe avec celle que font BABA.Y et IMAI.K sur l'innovation. En effet ils distinguent deux formes d'innovation :

La première considère que c'est une activité rationnelle orientée vers un objectif et le choix de la meilleure technologie parmi un éventail interchangeable.

La deuxième conception de l'innovation considère que celle-ci est un processus d'essai et d'erreur, « one of the basic premises is that new information leading to new ways of doing things emerges in an interactive process related with people and real life situation ». « Our emphasis on systemic innovation take the latter view »<sup>1</sup>. Ainsi l'émergence de nouveaux savoir-faire se réalise dans un processus interactif au sein des communautés de travail, ceci chemin faisant.

### **Sous-section 2 De la combinaison à la coopération créatrice**

La distinction entre la forme implicite et la forme explicite des connaissances que fait POLANYI entre coupe avec un autre débat, celui de la distinction entre la forme « collective de la connaissance », développé par les institutions et organisations, et la forme individuelle de la connaissance<sup>2</sup>

L'intersection entre ces deux distinctions analytiques donne une typologie de quatre formes de connaissance dans l'analyse organisationnelle.

---

<sup>1</sup> BABA. Y et IMAI.K « e » in PERRIN (JC) in revue d'économie régionale et urbaine, n° 3/4, 1991.

<sup>2</sup> BREMANTI. A. « De l'espace au territoire : Développement relationnel et compétitivité territorial » in RERU n°3,1999. p999 (traduit par nous).

**Tableau 1: Les différents types de connaissance dans l'analyse organisationnelle**

|           | Individuelle                                                                          | sociale                                                                                                                       |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Explicite | Possédé, articulé et manipulé par les individus sans être encor rendu publique        | Objective :<br>Explicité, retenu et communiqué dans un langage et des symboles généraux                                       |
| Implicite | Automatiques :<br>Possédé par les individus sans être capable de la rendre explicite. | Collective :<br>Les faits sociaux, tel que la culture, les cultures professionnelles produites par les communautés de travail |

Source: SPENDER. (1998. P.420) in BRIMANTI. A (1999; P.642).

Dans la réalité, les quatre types sont combinés, par le moyen des interactions sociales au sein des organisations les individus sont capables de produire et de transmettre les connaissances à travers ce que NONAKA. I et TAKEUTCHI. H<sup>1</sup> appelle « la conversion des connaissances ».

Suivant l'hypothèse que les nouvelles connaissances sont crée à travers les interactions entre les connaissances implicites et explicites, l'école japonaise a postulé quatre modes de conversion des connaissances :<sup>2</sup>

- 1- De tacite à tacite : c'est la socialisation
- 2- de tacite à explicite : c'est externalisation

<sup>1</sup> NONAKA. I et TAKEUTCHI. H « A theory of firms knowledge-creation dynamics » cite in BREMATI op. cite

<sup>2</sup> NONAKA et TAKEUTCHI. Op. cité p.220. cité in BREMANTI.A. op. cité

3- d'explicite à explicite : c'est la combinaison

4- d'explicite à implicite : c'est l'internalisation

A travers les différentes analyses menées par le GREMI les quatre modes de conversion ont été examinés :<sup>1</sup>

- Le processus d'internalisation (appelé aussi learning by doing) apparaît principalement au sein des firmes.

- La combinaison (processus de systématisation des concepts en combinant différents corps de savoirs explicites) plus facilement développé à travers les réseaux de relations.

- L'externalisation c'est le processus de création de concepts déclenché par le dialogue ou la réflexion collective.

- La socialisation : le processus de partage des expériences.

Les deux derniers modes de conversion correspondent à la démarche procédurale que définis PERRIN<sup>2</sup>, celle ci ne dispose pas au départ de référence objective qui entraîne l'adhésion initiale des partenaires et assument dans la suite, la convergence de leur contributions. Cette convergence ne peut s'opérer que « chemin faisant » par le jeu d'un ajustement mutuel des savoir-faire. Cet ajustement n'est pas non plus déterminé par un point d'arriver. Les participants à l'innovation doivent forger leur propre mode de définition et de résolution collective des problèmes. Les ajustements des savoir-faire doivent converger vers la constitution du langage, des codes et conventions qui permettent de mieux mériter la démarche d'innovation.

Etant donné que les analyses de la production se sont dotées de critères économiques d'évaluation, PERRIN<sup>3</sup> propose le critère de « SYNERGIE » permettant d'évaluer la créativité de l'organisation de l'innovation.

Ainsi « étant donné une combinaison de facteurs, la synergie exprime le fait que le résultat est supérieur à la somme des effets de chacun pris séparément ou de ceux de leur relation deux à deux. Ce faisant, elle traduit la créativité qui est propre à la combinaison. La synergie est fonction de la manière dont cette combinaison est organisé », il ajoute « la

---

<sup>1</sup> BREMANTI (A) op. cité p.642

<sup>2</sup> PERRIN. J.C. (1991) op. cité p.346

<sup>3</sup> IDEM

créativité est liée à la formation d'une rationalité procédurale et que celle-ci émerge de l'apprentissage de la coopération, par les acteurs qui participent à l'innovation. La question de la synergie renvoie donc à celle de l'organisation de l'apprentissage »<sup>1</sup>

### **Sous-section 3 Appropriation des savoir-faire et organisation contextuelle.**

Dans une démarche de création collective chaque participant est détenteur de tout ou partie des nouveaux savoir-faire. Cela veut dire qu'il existe un risque que l'un des partenaires s'accapare le bénéfice (quelque soit sa forme : financière, organisationnelle, dividende sociale ou politique.) ou d'en faire bénéficier un concurrent. Ce risque d'appropriation est inhérent aux structures institutionnelles d'innovation<sup>2</sup>. La minimisation de ce risque relève de l'organisation de l'innovation. En effet comment maximiser la synergie en minimisant les risques d'appropriation ?

C'est un dilemme du fait que l'existence de concurrence et risque d'appropriation, crée entre les partenaires, des antagonismes qui sont préjudiciable à la synergie. Dans les systèmes libéraux les théories du développement sont confrontées à un problème fondamental qui est celui de faire coopérer des acteurs qui sont autonomes et concurrents sur un marché, à un même projet.

Sur le plan théorique la rationalité parfaite est sensé définir exanté un plan optimal, dès lors qu'on dispose d'information approprié, ce qui suppose l'adhésion à ce projet, des agents économiques rationnels<sup>3</sup>. Ainsi, l'élaboration et l'exécution du plan repose sur l'organisation de l'information. La planification macro est sensé elle réduise l'incertitude liée à la faible connaissance de l'environnement à long et à moyen terme, cependant elle bute sur la contradiction de demander à des acteurs en compétition de faire connaître leur perspectives et leur stratégies.

Dans la réalité, les modèles de planification ont été appliqués aux entreprises (planification stratégique) et aux nations (théorie macro-économique). Dans les deux cas, ils

---

<sup>1</sup> PERRIN. (1991) op. cité.

<sup>2</sup> IDEM.

<sup>3</sup> IDEM.

mettent en œuvre des organisations qui dissocient la phase et la sphère d'élaboration de celle de l'exécution<sup>1</sup>.

Ce système entraîne des discontinuités et des ruptures lors des passages d'un plan à un autre. Au niveau des entreprises cela a causé des licenciements et à la nécessité de requalification de la main-d'œuvre, au niveau national cela introduit une rigidité qui entrave le bon déroulement du plan<sup>2</sup>.

L'organisation « contextuelle » quand à elle suivant la démarche procédurale, ne dissocie pas entre les étapes et les sphères de conception et celle de réalisation. Elles ne font qu'un au sein du même processus collectif d'apprentissage. D'autre part le changement se fait de façon quasi continue. Le dilemme synergie /appropriation doit être résolu tout au long du processus évolutif, sans contrarier la flexibilité de la démarche créatrice<sup>3</sup>.

IMAI et BABA ont montré que la solution réside dans « l'organisation réseaux » qui est une forme d'organisation et de gestion de la création collective qui se distingue des systèmes habituels qui sont à base hiérarchique (les firmes, les administrations) ou d'indépendance totale des acteurs (le marché).

L'approche par les milieux innovateurs considère qu'il faut se poser la question sur le contexte favorable et approprié à la formation et aux déploiements des réseaux d'innovation. Cette organisation contextuelle c'est le « milieu ».

## **Section 2 Le milieu.**

Jusqu'à présent, les travaux, présentés, du GREMI privilégiaient les processus technologiques d'innovation. Or, ainsi que le soulignent, Denis MAILLAT et Andrée MATTEACCIOLI, une autre phase de recherche du GREMI se fonde sur « *l'hypothèse que les ressources patrimoniales naturelles, historiques et socioculturelles peuvent, aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local à long terme et même de développement durable* »<sup>4</sup>. Le concept de « milieu innovateur » a montré sa fécondité pour traiter des technologies (voir l'analyse de l'arc jurassien et autre plus haut); il

---

<sup>1</sup>PERRIN op. cité. p.349.

<sup>2</sup>IDEM.

<sup>3</sup>IDEM.

<sup>4</sup> CAMAGNI (R), MAILLAT (D), MATTEACCIOLI (A) (éd.) « Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local » éditions EDES, Neuchâtel, institut de recherches économiques et régionales, 2004, p 1.

paraît raisonnable de supposer qu'il puisse s'appliquer à d'autres types de ressources. De cette hypothèse, s'en déduit une seconde : le patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel, n'est pas un donné; c'est un construit social et le milieu innovateur joue, dans cette construction, un rôle-clef<sup>1</sup>. Plus précisément, comme l'indiquent Leïla KEBIR et Olivier CREVOISIER<sup>2</sup>, il convient de rejeter tout autant une conception des ressources «*données une fois pour toutes*» et la vision, diamétralement opposée, selon laquelle «*les ressources ne sont qu'un voile, (...) un sous-produit automatique du fonctionnement du système économique, [et] ne contraignent d'aucune manière le développement*»<sup>3</sup>. Dans l'entre-deux qui en résulte, entre contrainte à un moment donné et processus de construction-reconstruction permanente, «*la ressource est en quelque sorte endogénéisée par le milieu local*»<sup>4</sup>

Le concept de milieu est fondé sur la discussion de deux concepts clé de la théorie néo-classique<sup>5</sup> de l'action économique :

D'abord le concept de rationalité des acteurs : suivant la voie tracé par H.SIMON, PECQUEUR<sup>6</sup> avance que l'acteur agit en situation de rationalité limitée suivant deux stratégies :

- Dans le premier cas : la rationalité substantielle attribuée à l'individu qui est empiriquement opportuniste ne peut se réaliser que sous la condition ou il dispose de toutes les informations concernant la situation dans laquelle il se trouve et les opportunités que celle-ci recèle. Or dans la réalité l'individu ne fait que palier l'incomplétude de l'information.

- Dans un second cas l'individu ne pouvant analyser la quantité importante d'informations concernant une situation, celui-ci fait appel à une stratégie de construction d'un « filtre » qui est un système de représentations personnel limitant volontairement les informations à sa disposition, ce qui permet une construction de la connaissance de l'autre et du monde qui l'entour.

Le deuxième concept est le poids des mécanismes marchands dans la coordination de l'activité économique, celui-ci est relativisé par l'importance d'autres facteurs hors marché, sociaux notamment.

---

<sup>1</sup> Idem p.5.

<sup>2</sup> Idem p262

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Idem P 117

<sup>5</sup> BOUGUERMOUH (A) « Territoires locaux, milieux et développement en G.K ». in Insassiyat.n°16, .2002.

<sup>6</sup> PECQUEUR.B "Processus cognitifs et construction des territoires économiques" in PECQUEUR.B."Dynamiques territoriales et mutations économiques», Ed l'harmattan, 1996, pp 209-226

En somme, les relations marchandes sont intégrées dans des réseaux de relations qui prennent forme à travers des relations de confiance et une logique de réciprocité de long terme entre partenaires économiques. Cette logique de confiance repose sur un partage par les acteurs socio-économique d'un ensemble de règles plus ou moins rigides et contraignantes, souvent d'origines informelles qui définissent un certain code de valeur, certaines normes de comportement, ceux ci constituent les éléments de construction d'une identité collective.

### Sous section 1 Identité collective

Une identité collective du milieu exprime d'abord selon LEBER. M<sup>1</sup> :

« Un aspect existentiel dont le plus simple trait est le nom propre. Ainsi donner un nom constitue la première relation de dépendance entre un lieu et son inventeur, c'est en identifiant des lieux et en les nommant que le premier acte de prise de possession de la terre est réalisé »

Cette facette existentielle est forgée par le groupe vivant sur cet espace approprié, qui donne une vision unitaire vers l'extérieur, cela par ses revendications territoriales, par l'affirmation d'un sentiment d'appartenance et par l'unité de fonctionnement qu'il lui confère<sup>2</sup>.

MOLES propose six lois d'identité d'un lieu<sup>3</sup> :

- 1- Le lieu possède plus d'identité qu'il est plus clos pour le regard
- 2- Le lieu est d'autant mieux déterminé que la qualité des parois respectives qui serrent à le délimiter est plus élevée.
- 3- Le lieu est d'autant mieux déterminé qu'il est fermé à l'intrusion d'un autre individu ou acteur.
- 4- Le lieu a d'autant plus d'identité que les actes que le sujet y fait sont plus denses dans le temps et plus nombreux en valeur absolue.
- 5- Le lieu a d'autant plus d'identité que le nombre d'objet accumulé à l'intérieur de celui-ci est important.
- 6- Le lieu a d'autant plus d'identité qu'il possède une dénomination plus claire et que celle ci est utilisée dans le flux de discours de moi et des autres.

---

<sup>1</sup>LEBER.M « territoires » in BAILLY (A) et autre Encyclopédie de géographie Ed, Economica, 1995, pp 601-622.

<sup>2</sup> IDEM.

<sup>3</sup> MOLES « Vers une psycho-géographie » in Encyclopédie de géographie p.173

Cependant, l'identité qui est liée à une séparation du « dedans » et de « dehors » ne doit pas être prise au sens stricte c'est à dire matériel (voir : lieu plus clos, parois plus élevée...). Pour le milieu cette discrimination entre le dedans et le dehors se fait sur la base d'un ensemble de « valeurs dominantes ».

Ce sont ces valeurs qui permettent d'avoir une identité commune qui « n'apparaît pas tout d'un coup du fait de l'action consciente des acteurs. Elle résulte d'un composé complexe de références qui comprend les dimensions historiques, géographiques et de pratiques professionnelles, c'est dans le temps long qu'émerge la représentation commune, en valorisant les savoir-faire »<sup>1</sup>. PECQUEUR<sup>2</sup> donne un exemple de sept (07) valeurs dominantes dans la vallée de l'Arve qui constituent des valeurs de référence pour situer le degré de confiance dans le partenaire, de différence par rapport à l'extérieur et de préférence dans le choix des partenaires et leur hiérarchisation. Ainsi il cite :

- L'esprit d'indépendance se traduisant par une méfiance vers l'intervention publique ;
- Le souci de perfection ;
- Le goût de la précision ;
- L'acharnement au travail ;
- Le sens de l'entraide ;
- La volonté de réussir ;
- L'adaptabilité.

Au delà du rôle que ces règles et valeurs jouent dans la constitution de l'identité collective du milieu, elles sont aussi un cadre conventionnel permettant la coordination des agents et leur cohésion.

### **Sous section 2 Les conventions : incertitude et coordination d'actions collectives.**

Toute l'activité humaine nécessite la coordination de l'action des acteurs. Ainsi, l'activité économique dépend d'actions réciproques harmonisées de façon cohérente avec d'autres, si non l'activité en question ne sera pas efficace. Cependant toute situation d'action

---

<sup>1</sup> PECQUEUR.B. "Processus cognitifs et construction des territoires économiques" in PECQUEUR.B. "Dynamiques territoriales et mutations économiques», pp 209-226

<sup>2</sup> Idem. P220.

est frappée par l'incertitude, cela soit à cause de surinformation et l'incapacité de l'acteur à analyser ce flux, pour manque de temps par exemple lors de la prise de décision, soit en raison du manque d'informations concernant la situation en question. Ainsi l'incertitude provient de la méconnaissance et du manque de communication concernant, particulièrement, les intentions des autres acteurs.

Suivant STORPER. M « l'activité productive est par nécessité, une forme d'action collective fondé sur le paradoxe des actions individuelle. La question est de savoir comment les acteurs parviennent à entrer dans des formes d'actions collectives efficaces ? C'est à dire coordonnées avec succès ? »<sup>1</sup>

Selon PECQUEUR<sup>2</sup> la coordination nécessaire entre acteurs à l'occasion de l'échange marchand produit des situations d'interdépendance. Cela signifie que la décision individuelle devient dépendante de connaissances et de références collectives. En effet suivant l'hypothèse de rationalité limitée les individus produisent des stratégies qui leur sont propre mais qui implique un rapport à l'autre, ainsi il se crée une interdépendance de ces stratégies. La réalisation d'actions collectives comme la production, l'échange, l'aménagement ou le développement local tout simplement nécessite la convergence de ces stratégies. Cette convergence dépend essentiellement de la représentation commune et de degré de savoir commun que partagent les acteurs au moment de la coordination<sup>3</sup>.

STORPER<sup>4</sup> suivant l'économie des conventions soutien que les acteurs produisent des conventions appropriées permettant leurs coordination. L'existence d'un ensemble de conventions signifie l'existence d'une représentation commune, celle ci est postulée et elle n'est validée que par la réalisation d'actions communes<sup>5</sup>. Ainsi la convergence des stratégies a nécessairement pour résultat la réalisation d'actions collectives.

Selon le paradigme du milieu innovateur l'espace serait un puissant facteur de différenciation des conventions et des règles. « Celles-ci émergent en effet d'une longue tradition d'échange, de contacts et d'expériences professionnelles communes qu'implique une certaine proximité des acteurs. Le partage d'un même espace d'une même histoire, d'un langage, d'une culture technique identique constituent les éléments de construction d'une

---

<sup>1</sup> STORPER. M « La géographie des conventions » in TORRE et RALLET op. Cité p.111

<sup>2</sup> PECQUEUR (B). op. cité. p.213

<sup>3</sup> IDEM p.214

<sup>4</sup> STORPER. op. cité p.112

<sup>5</sup> PECQUEUR. op. cité p.214

identité collective locale en d'autre terme d'un milieu. Le milieu devient l'expression d'une proximité non seulement spatiale mais également culturelle et sociale entre les acteurs »<sup>1</sup>.

Pour PERRIN<sup>2</sup> cette proximité culturelle est d'une part, un système de représentation des phénomènes et de saisie des problèmes relatifs à la vie et au développement d'une collectivité et d'autre part c'est l'ensemble des choix au moyens des quels celle ci s'efforce de les résoudre. A travers leur culture, les milieux projettent d'eux même une image qui leur permet de s'identifier, et d'accroître leur autonomie et ainsi la maîtrise de leur fonctionnement et de leur développement. Dans la pratique cette maîtrise s'exerce au moyen de « code de conduite » qui ne sont ni institutionnalisés, ni formellement définis et que l'on appelle « les conventions »<sup>3</sup>.

Ainsi « la convention serait une forme d'accord collectif qui ne procède pas d'un contrat. Elle porte non pas sur des éléments clairement définis et coordonnés à l'avance, mais sur des attentes réciproques touchant des compétences et des comportements »<sup>4</sup>. Par exemple sur le fait qu'une telle stratégie commune et plus efficace que telle action individuelle (par exemple en matière de développement local).

En somme, les conventions constituent un code de conduite, partagé par le groupe d'acteur du milieu, elles constituent un guide de connaissance et de reconnaissance entre acteurs, elles permettent de situer ou non les contacts sous le signe de confiance réciproque, elles permettent ainsi d'établir des préférences et de hiérarchiser les relations interpersonnelles<sup>5</sup>. Cependant les stratégies ou actions communes ne sont efficace que si chacun respect la convention et s'emploie à la faire respecter, notamment en sanctionnant ceux qui est dérogent. Ainsi au sein du milieu il y a construction d'une confiance sur la base de ces conventions permettant la réduction de l'incertitude et ainsi une meilleure coopération entre acteurs. Cette confiance permet de lier l'ensemble d'une communauté sans cloisonnement entre le marchand et le non marchand, « la violation d'une convention dans la sphère économique affecte l'ordre social dans son ensemble »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> LECOQ. B. « Organisation industrielle- organisation territorial : une approche fondé sur le concept de réseaux » in RERU n°3/4 1991p 332.

<sup>2</sup> PERRIN J.C op. cité p.355

<sup>3</sup> IDEM

<sup>4</sup> PECQUEUR. B. op. cité

<sup>5</sup> IDEM

<sup>6</sup>

A partir de là les conventions façonnent ce qui se déroule dans le contexte territorial, ainsi comme le souligne STORPER<sup>1</sup> : « une fois qu'elles existent, les conventions localisées définissent des structures d'actions qui influencent, par feed back, la trajectoire du développement local de la communauté des participants aux transactions, d'une manière voisine de ce que propose en économie la théorie de la dépendance du sentier ». Dans ce cas on peut supposer que l'existence des conventions dans un milieu ne se traduit pas forcément par des effets positifs.

STORPER<sup>2</sup> souligne que la possibilité que les conventions empêchent la formation de système productif compétitif n'a rien de théorique dans l'histoire économique, car les acteurs préfèrent l'ordre existant des choses peuvent se coaliser contre le changement et triompher de coalitions adverses plus faibles. Les conventions existantes influencent fortement le degré et la nature des ajustements économiques qu'elles supportent. C'est ce que suggère l'étude de LORENZ<sup>3</sup> sur le verrouillage d'ordre conventionnel vécu par l'industrie britannique par contraste avec son homologue française, ou comme le montre le travail de J.C PERRIN sur le système productif de l'are jurassien suisse (cité dans le chapitre I).

En définitive nous pouvons dire après STORPER<sup>4</sup> et MAILLAT<sup>5</sup> que les conventions sont la clef de l'efficacité dynamique au sens où les systèmes productifs les plus dynamiques (c'est les plus innovants) n'émergent pas d'une rationalité universelle abstraite mais de rationalité endogène et différencié d'acteurs collectif liée les uns au autres par leurs propre conventions à base souvent locale, elle contribuent à générer une éthique de travail et des principes de confiance, de réciprocité, de coopération / concurrence, de solidarité et d'entraide. Elles sont particulièrement importantes en ce qu'elles participent à la création d'un espace de travail commun (rationalité commune, horizon temporel commun, objectifs communs,...).

---

<sup>1</sup> STORPER. op.cité. p.116

<sup>2</sup> IDEM

<sup>3</sup> LORENZ (E) « Historical dependency and the competitive decline of the British shipbuilding industry » COLORADO, September 1991, in STORPER op. cite p

<sup>4</sup> STORPER. op. cité

<sup>5</sup> D. MAILLAT « M. I. D. Territorial » op. cité p.222

### Sous-section 3 Acteurs et capital relationnel

Le milieu est attaché à un collectif d'acteurs, celui ci comprend les entreprises industrielles ou de services, instituts de financement, les centres de recherche et de formation, les associations, les institutions telles que les pouvoirs publics locaux, les administrations et les interfaces publiques<sup>1</sup>. En fait ce sont tous les acteurs qui participent au processus économique proprement dit, c'est à dire financement, investissement, production, commercialisation, mais aussi tout les acteurs participant à la définition et à la production des règles et normes ou valeur, autrement dit des conventions socio-économiques au sein du milieu. Ce collectif d'acteur se caractérise par une relative indépendance dans la formulation des choix stratégiques et une relative indépendance décisionnelle<sup>2</sup>.

Les acteurs socio-économiques tendent en permanences, à dépasser les cadres formels dans lesquels leur comportement et relations sont canalisées et plus ou moins routinières (ce qui constitue de ce fait une limitation de leur marge de manœuvre) pour mettre en œuvre des relations à travers lesquelles ils s'efforcent de déployer, de manière créatrice, d'autres potentialités<sup>3</sup>.

A l'expérience<sup>4</sup> les relations les plus gratifiantes sont sélectionnées, ainsi elles se renforcent par des liens solides et durables de solidarité et de confiance. Ce qui permet aux acteurs du milieu d'avoir des relations qui n'ont pas besoin d'un cadre formel. Cette informalité permet une plus grande souplesse et une plus grande ouverture aux opportunités nouvelles.

Selon PERRIN J.C<sup>5</sup> tout agent se constitue en réseau de relations personnel qui transcende les réseaux institutionnalisés de nature professionnelle, publique ou familiale. Ainsi, la connaissance qu'a chaque acteur des autres acteurs du milieu, constitue un capital relationnel qui relève d'une habitude de travailler ensemble et accompagnée de relations formelles et informelles, marchandes et non marchandes<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> MAILLAT. D. « Milieu innovateur et dynamiques territoriale » in TORRE et RALLET p.223

<sup>2</sup> IDEM

<sup>3</sup> PERRIN. J.C (1991) op. cité p. 355

<sup>4</sup> IDEM

<sup>5</sup> IDEM

<sup>6</sup> MAILLAT. Op. cité p. 223

B. JOHANISSON a montrés que pour créer et développer leurs activités les entrepreneurs mobilisent leurs réseaux personnels et que l'apport de celui-ci est souvent déterminant dans la réussite de leurs innovations<sup>1</sup>.

En somme nous pouvant dire après MAILLAT, CREVOISIER et LECOQ que : les règles de réciprocité, de confiance, les notions de services rendu, d'appartenance au même milieu fournissent à chacun des opportunités, sous forme de ressources humaines, financières et matérielles mobilisable<sup>2</sup>.

### **Section 3 Les milieux innovateurs**

Si le milieu est constitué d'un ensemble d'éléments statiques (savoir faire, normes et règles, collectif d'acteurs, des ressources humaines,...) le milieu innovateur est le lieu de processus de transformation, d'ajustement et d'évaluation. Ces processus sont actionnés d'une part par une logique d'interaction signifiant une capacité de coopération entre les acteurs redue nécessaire par des relations d'interdépendance, d'autre part par une dynamique d'apprentissage traduisant la capacité des acteurs à modifier leur comportement en fonction des transformations de l'environnement<sup>3</sup>.

Ainsi le milieu innovateur pour le GREMI est « un ensemble territorialisé dans lequel les interactions entre agents économique se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources »<sup>4</sup>.

Selon cette conception, l'innovation est considérée comme un processus d'intégration d'éléments qui déterminent et favorisent la dynamique et la transformation.

Ainsi le milieu est innovateur<sup>5</sup> :

---

<sup>1</sup> JOHANISSON. B in PERRIN. op. cité

<sup>2</sup> MAILLAT. D, CREVOISIER. O et LECOQ. B. « Réseaux d'innovation et dynamique territoriale : un essai de typologie » in RERU. N° ¾ 1991 p.415

<sup>3</sup> MAILLAT. D « Milieux innovateur et dynamiques territoriale » in TORRE et RALLET op. cité p223

<sup>4</sup> MAILLAT, QUEVIT et SENN « Réseaux d'innovation et MI » in pari pour le Développement Régional « in MAILLAT » Retournement.

<sup>5</sup> IDEM

1- Lorsqu'il est caractérisé par une dynamique d'apprentissage, c'est à dire capable de s'ouvrir à l'extérieur et d'y recueillir les informations voir les ressources spécifiques dont il a besoin. Le milieu innovateur par essence s'ouvre sur la diversité de l'environnement en s'enrichissant dans la réceptivité du changement.

2- Lorsqu'il est caractérisé par une logique d'interaction, c'est à dire lorsque ses ressources sont organisées, coordonnées et mises en relation par des structures économiques, culturelles et techniques qui rendent les ressources exploitables pour de nouvelles combinaisons productives. En effet lorsque des relations de coopération s'élaborent dans un milieu entre plus de deux acteurs et qu'elles ont pour objet précis l'innovation, lorsqu'elles s'établissent sur la base de la confiance réciproque et qu'elles durent dans le temps, cette interaction évolue vers un mode d'organisation qui est le réseau d'innovation.

### **Sous section 1 La logique d'interaction**

Pour LECOQ<sup>1</sup> la composante organisationnelle du milieu se traduit par un système d'interdépendances entre les acteurs. Ces interdépendances se matérialisent par des réseaux territoriaux. Ces relations entre acteurs se caractérisent selon PERRIN<sup>2</sup> par les propriétés principales suivantes :

1- Elles sont de nature partenariale. Elles se différencient, et sous certains aspects, elles s'opposent au mode hiérarchique qui prévaut dans les entreprises et les administrations. Le partage total du management de l'innovation permet d'entraîner et de maintenir l'adhésion des partenaires. Ainsi cette collégialité est le meilleur vecteur de confiance qui est indispensable pour neutraliser les tensions inhérentes à l'appropriation. La multi latéralité des décisions donne aux systèmes la flexibilité qui est nécessaire pour valoriser les opportunités internes et externes. Elle permet aussi, d'opérer, sans rupture de cohésion, les changements organisationnels que cela entraîne.

2- Les relations entre acteurs sont basées sur un mode de fonctionnement interactif. Cela engendre des capacités spécifiques, à la fois dans le domaine de la création techno productive et

---

<sup>1</sup> LECOQ. (B) (1991) op cité.

<sup>2</sup> PERRIN. op. cité 352

dans celui de l'auto organisation. Les interactions entre acteurs se traduisent par un savoir-faire organisationnel collectif qui permet de maîtriser le développement de l'innovation.

3- Les relations sont le plus souvent caractérisées par l'informalité, notamment en matière de coopération.

Pour MAILLAT<sup>1</sup> c'est parce qu'ils coopèrent que les acteurs rendent un milieu dynamique et contribuent à générer des externalités spécifiques. Mais c'est évidemment parce que ces dernières existent que les acteurs constituent des réseaux pour utiliser les ressources créées en commun. Il<sup>2</sup> précise que les interdépendances qui sont les plus déterminantes sont celles qui contribuent à mettre en œuvre les processus d'innovation et les réseaux qui en découlent et non pas les simples relations marchandes.

METEACCIOLI. A.<sup>3</sup> souligne que seul un fort sentiment d'auto identification et d'appartenance culturelle à un milieu territorialisé les conduit à partager une même préférence pour un défi, permet la convergence des points de vue et décourage les comportements opportunistes en faisant apparaître la création et la production de ressources spécifiques comme faisant partie des biens collectifs.

### **Sous section 2 La dynamique d'apprentissage**

Le milieu innovateur est caractérisé par une composante cognitive qui se traduit par une capacité d'apprentissage des acteurs à modifier leur comportement en fonction des transformations de leur environnement à créer de nouvelles combinaisons productives. Cette logique d'apprentissage porte aussi bien sur la formation de savoir-faire, la création de règles permettant de rechercher un équilibre entre coopération et concurrence afin de construire un espace de travail collectif que sur la connaissance des différents partenaires et du milieu<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> MAILLAT D. "Milieux innovateurs et dynamiques territoriale" in RALLET et TORRE. pp 212-231.

<sup>2</sup> IDEM

<sup>3</sup> METEACCIOLI. A. « Auto organisation et émergence des milieux innovateurs » RERU.3 1999 p.503

<sup>4</sup> LECOQ.B « Organisation industrielle, organisation territorial » RERU n°3 1993. p.334

### A. Les formes d'apprentissage :

MAILLAT et KEBIR<sup>1</sup> définissent quatre formes d'apprentissage :

- L'apprentissage par interaction.
- L'apprentissage institutionnel.
- L'apprentissage organisationnel.
- L'apprentissage par l'apprentissage.

#### *§1 L'apprentissage par interaction :*

« C'est le processus d'interaction par lequel les connaissances nécessaires à la bonne marche du système productif et détenues individuellement par l'ensemble des acteurs (individus, firmes, institutions) sont intégrées et mise en commun. Ces interactions s'établissent entre les acteurs lors de la coordination des activités productives, ou lors de la mise en œuvre du processus d'innovation (à travers le partage d'expériences, la transmission d'informations,...etc.) »<sup>2</sup>. Ces interactions entre acteurs peuvent aboutir à la création de deux formes de réseaux au niveau local : la première, se sont les réseaux d'échange marchand (trades metwonk) axés essentiellement sur les échanges de biens et services marchands ; la seconde forme se sont les « knowledg network » qui sont basé sur les flux d'information et les échanges de connaissance. Les réseaux marchands restent attachés aux processus de production alors que les « réseaux de connaissances » permettent d'aller au delà de ces processus et de créer ainsi un contexte propice à l'innovation, car ils véhiculent des informations et des connaissances spécifiques qui ne ressortissent pas des échanges habituels (c'est à dire marchand)<sup>3</sup>.

Comme on l'a vu dans la première section, l'apprentissage par interaction est la base des processus de conversion de connaissances. En effet les études de GREMI ont examiné les quatre formes de conversion<sup>4</sup> et qui a montré que la socialisation (diffusion des connaissances tacites)

---

<sup>1</sup> MAILLAT et KEBIR. L. « Learning région et système territoriaux de x : » RERU. 3. pp.429-448

<sup>2</sup> MAILLAT. D. et KEBIR. L op. cité p.436

<sup>3</sup> IDEM

<sup>4</sup> BREMANTI. Op. cité

et l'externalisation (conversion de connaissances tacites à explicites) sont les deux formes que le milieu favorise grâce aux interactions entre acteurs.

### **§2 L'apprentissage institutionnel :**

Comme il est dit plus haut les institutions formelles (organisations gouvernementales, agences de développement, coutumes, associations, lois,...etc.) et informelles (valeurs, routines, codes de conduites, coutumes, confiance,...etc.)<sup>1</sup> jouent un rôle important dans la réduction de l'incertitude au sein du milieu par la prévisibilité des comportements des acteurs, ce qui procure une stabilité propice aux échanges, aux interactions et à l'apprentissage. Cependant elles peuvent aussi constituer une inertie et même

un blocage au processus d'innovation. Dans ce cas les acteurs doivent mettre en œuvre un apprentissage institutionnel qui vise à transformer les institutions inadéquates ou créer de nouvelles.

Ainsi, l'apprentissage institutionnel « correspond à la capacité des institutions à se mettre en cause, à adapter leur structure et leur objectifs à ce renouveler en fonction des changements de l'environnement »<sup>2</sup>. Lorsque les conventions ou institutions informelles tels que les habitudes à coopérer, à se faire confiance, à renouveler les connaissances tacites disparaissent (elles peuvent disparaître) ou que les comportements opportunistes l'emportent sur les principes de réciprocités, les capacités des agents à interagir sont souvent mise en danger.

### **§3L'apprentissage organisationnel.**

Pour MILDERS<sup>3</sup> ce qui est en jeu dans l'apprentissage organisationnel ce ne sont pas les connaissances privées des individus mais les connaissances collectives qu'ils mobilisent dans leur organisation. L'apprentissage organisationnel permet aux acteurs d'une organisation de mieux coordonner leurs actions. En fait « c'est le processus par le quel le nouvel arrivant dans une organisation va comprendre, assimiler le rôle qui lui est assigné, et parvenir à cette

---

<sup>1</sup> MAILLAT et KEBIR op. cité

<sup>2</sup> MAILLAT .D et KEBIR .L Op. cité p.438

<sup>3</sup> MILDERS

prévisibilité de comportement indispensable à la coordination organisationnelle »<sup>1</sup>. Pour qu'il y est apprentissage organisationnel il faut que les expériences et les découvertes de chacun soient « encodées » dans le langage commun de l'organisation sans quoi, seul l'individu apprend et non l'organisation toute entière.

#### **§4 Le learning by learning.**

LEBAS et ZUSCOVITCH renvoient l'apprentissage par apprentissage au processus d'amélioration des compétences liée à l'apprentissage. MAILLAT et KEBIR<sup>2</sup> précisent que plus l'acteur apprend plus il développe ses propres capacités d'apprentissage ainsi que des techniques facilitant l'apprentissage. Plus ce dernier devient aisé, plus les acteurs désirent apprendre. Ce type d'apprentissage agit ainsi comme moteur de système : l'apprentissage stimule l'apprentissage ce qui incite les acteurs à se dépasser.

#### **B- les acteurs et l'apprentissage :**

Nous avons vu que les différentes formes d'apprentissage impliquent directement les acteurs du milieu. BREMANTI<sup>3</sup> distingue deux cas extrêmes de processus d'apprentissage au sein du milieu ou les acteurs jouent un grand rôle :

Dans un premier cas c'est un processus d'apprentissage de « sélection absolue », ce cas correspond à un modèle de sélection des espèces biologique où il n'y a que les agents qui s'adaptent au changement qui survivent. Dans ce cas des « coalitions régressives » contre l'innovation tendent à émerger, constituées d'agents unis par un intérêt commun opposant un processus de sélection continue à l'innovation.

Dans un deuxième cas extrême, « une coalition progressive » émerge qui génère une transformation et augmentation des capacités et aptitudes des individus qui résultent de leurs actions complémentaires (ici les agents se développent ensemble).

En fait l'apparition de coalitions progressives ou de coalition régressives dépend des rapports de force entre les acteurs capables de s'adapter aux changements et ceux qui y sont

---

<sup>1</sup> idem

<sup>2</sup> MAILLAT .D et KEBIR .L Op. cité.

<sup>3</sup> BREMANTI. A. op. cité

exclus de ce processus<sup>1</sup>. Pour BREMANTI<sup>2</sup> la problématique du comment le processus innovateur mène vers le changement ne doit pas être lié à la dimension technique elle-même, c'est plutôt à la façon dont réagissent les groupes d'individus au changement (toujours c'est politique et social). En effet c'est selon les normes sociales- c'est à dire les normes qui régulent le comportement des individus en société- que les choix des individus sont guidés. Le processus d'apprentissage est au moins en partie, facilité ou entravé par le type de coalition qui se forme au sein du milieu.

PERRIN.J.C<sup>3</sup> donne une typologie similaire du milieu sur la base du critère du dilemme risque/ profit.

Dans un premier cas, c'est la préférence pour la profitabilité immédiate qui prime, ici les acteurs sont guidés par une logique d'exploitation des ressources données et des rentes acquises, les solidarités (ou les coalitions) sont plutôt orientées vers la défense des intérêts particuliers et plus conservateurs, bref moins innovateurs.

Dans un second cas, c'est la préférence pour la profitabilité à long terme qui prévaut. Les acteurs tendent à maximiser le profit dans la durée en faisant prédominer la réduction du risque à long terme sur celle du risque immédiat. Ici c'est la logique de création des ressources de l'innovation qui guide les acteurs. Le milieu est plus intégré et plus ouvert et les solidarités sont orientées vers le changement et l'innovation.

### ***Conclusion du chapitre II***

L'approche par les milieux innovateurs place l'innovation au centre de la dynamique économique. L'innovation est prise ici au sens large c'est à dire englobe « tout changement profitable » que se soit sur le plan institutionnel, organisationnel, relationnel et bien sur technique.

Cette approche considère l'innovation comme étant un processus collectif et non pas un acte isolé et individuel. A partir de là l'innovation ne peut être conçue que dans un « contexte » qui lui est favorable c'est à dire un milieu. Celui ci se présente comme une configuration

---

<sup>1</sup> BIACHI.P. et MILLER.L.M. « Innovation, collective action and endogenous growth : an essay on institution and structural change » dynamics, n° 2/94. IDSE-Cnr Milano cité in BREMANTI.A. op. cité p.651.

<sup>2</sup> BREMANTI.A. op. cité

<sup>3</sup> PERRIN.J.C op cité

d'agents et d'éléments économiques, socioculturels, politiques et institutionnels possédant des modes d'organisation et de régulation spécifiques.

Cependant ce n'est pas tous les milieux qui sont innovateurs et producteurs de dynamique. Le dynamisme qui a ses manifestations à plusieurs niveaux, que se soit sur le plan économique, socioculturel, institutionnel ou organisationnel, trouve son origine dans deux leviers principaux qui sont :

- La dynamique d'interaction qui est un système d'interdépendances entre les acteurs du milieu caractérisé par une coopération et partenariat pour la réalisation d'action collectives ayant pour objet les savoir-faire : économiques, socioculturel ou organisationnels, au profit de la communauté des acteurs.

- Le processus d'apprentissage : c'est la capacité des acteurs à modifier leur comportement en fonction des transformations de l'environnement. Ces modifications peuvent toucher aussi bien les savoir faire économiques, socioculturel que organisationnels mais essentiellement les règles régissant l'équilibre coopération/concurrence entre acteurs.

Toutefois ces deux leviers sont à leur tour favorisé ou entravé par le cadre institutionnel et conventionnel du milieu.

A partir du corpus théorique sur le milieu il est possible d'étudier et d'analyser des espaces de différents niveaux de développement. Dans les chapitres suivants, nous allons analyser le village en tant que milieu, quelle est sa composante et sont évolution pour répondre à la question pourquoi la différence de niveau de dynamisme entre les villages ?

## Introduction

La documentation concernant l'histoire du peuplement du Maghreb en générale et de la Kabylie en particulier, émet des hypothèses différentes et même contradictoires. Certains émettent l'hypothèse que ce peuplement provient d'immigrations anciennes, d'autre plus tardives (invasions Arabes du 7<sup>ième</sup> et 9<sup>ième</sup> siècle) provenant de différents horizons liés aux guerres. D'autres encore soutiennent que l'origine des populations Kabyle est autochtone<sup>1</sup>. Ce qui est plus certain maintenant c'est que dès l'antiquité la Kabylie était peuplée. Pour BOULIFA.S « la Kabylie si fermée fut-elle, était connue dès l'antiquité par les marins et les commerçants Carthaginois, si les historiens sont sobres en ce qui concerne la vie et le passé des habitants du Djurdjura, la mention faite par eux de quelques termes topographiques nous rappelle que ce pays ne fut pas inconnu dans l'antiquité »<sup>2</sup>.

En effet les sites archéologique de la région et les témoignages écrit, étudié et rapporté par les nombreux travaux sur la région (P. MARTHELO, 1973; Y.LACOSTE (1954-1984) ; JP. THIHAY, (1976)...) attestent de la thèse de l'ancienneté du peuplement des massifs montagneux de l'Afrique du nord et de la Kabylie en particulier. Ces travaux indiquent que la Kabylie dispose d'une pluviométrie et d'un réseau hydrographique qui ont toujours fait d'elle un site privilégié pour les établissements humains. En outre la salubrité des montagnes a également contribué à y attirer les populations fuyant les plaines littorales qui n'étaient pas assainies des marais qui étaient source de maladies<sup>3</sup>.

Cependant, même si l'occupation de la région par des populations berbères est attestée depuis l'antiquité, il est difficile de situer avec précision la période de la fondation et de la formation des villages et tribus qui structurent actuellement la Kabylie. En fait, la seule certitude apte à confirmer l'enracinement des villages Kabyles dans leur structure actuelle et leur organisation, ne peuvent remonter au de la du 14<sup>ième</sup> siècle. Rapportée par IBN KHALDOUN dans son ouvrage « Elmoukadima » où il a indiqué l'implantation de tribus Kabyles reconnaissables actuellement<sup>4</sup>

Le choix du 19<sup>ième</sup> siècle pour parler des villages Kabyles est d'abord lié à l'existence de documentation concernant cette période. Nous allons évidemment nous intéresser aux

---

<sup>1</sup> CAMPS.G « les berbères aux marges de l'histoire »

<sup>2</sup> BOULIFA. Si M « le Djurdjura à travers l'histoire » BERTI Editions, Lot En Nadjah, ALGER, p4

<sup>3</sup> DAHMANI (M) "Économie et société en grande Kabylie" OPU, Alger, 1987.

<sup>4</sup> MECHTOUB. A « Environnement social et habitation en milieu villageois » thèse de doctorat,

villages avant la colonisation, notre intérêt sera porté aux études présentant la société Kabyle, son économie, ses aspects sociopolitiques, le cadre institutionnel et conventionnel traduisant les représentations de la communauté villageoise. Ceci avant les bouleversements que l'Etat colonial a imposé aux villages.

Sans doute, il n'est pas exagéré de dire que les travaux sur la Kabylie de cette période s'accorde pour présenter le village comme le cadre de vie du Kabyle que se soit sur le plan économique, social, politique et religieux, même si certains aspects de ces dimensions sont vécue à un autre niveau (tribu, Thakbilth, çofs,...). C'est pour cela que nous considérons que l'existence même d'un village en cette période était un signe de son dynamisme, puisque chaque village vivait de ce qu'il produisait. Ainsi parler de l'économie Kabyle c'est parler de l'économie du village principalement, presque tout ce qui est produit en Kabylie s'est le produit, en faite, du village.

L'étude du milieu villageois en cette période va nous donner un repère avant les bouleversements apporté par l'Etat coloniale et poste colonial, ainsi que la pénétration de l'économie marchande au sein du village. Voir les changements actuels et si il existe des survivances du passé et quelles influences peuvent-elles avoir sur le développement villageois.

Il sera question dans ce chapitre de présenter l'économie villageoise et son cadre institutionnel traduisant un système de valeur et une vision du monde particulière aux villages.

### **Section 1 L'économie villageoise au 19ième siècle**

En 1866 la population de la subdivision de DELLYS (comprenant les cercles de Dellys, Tizi-ouzou, Fort national, Dràa Elmizan) était de l'ordre de 290268 habitants<sup>1</sup>. Le dénombrement de 1891 estimait à 275809 habitants la population de la même subdivision (l'écart est dû aux pertes humaines subies durant l'insurrection de 1871 et aux pertes dues aux maladies et disettes des années de mauvaises récoltes) ce qui correspond à une densité

---

<sup>1</sup> Monographie de la wilaya de Tizi-ouzou LIVRE 1, TOME 1, Histoire

de 75.25 h/km<sup>2</sup><sup>1</sup>. Cette densité est supérieure à la moyenne de la France (68.83h/km<sup>2</sup>) durant la même période.

Cette importante population a certainement nécessité une assez importante activité économique pour au moins satisfaire les besoins élémentaires (nourriture, habillement, habitat...).

E. CARRET<sup>2</sup>, dans son inventaire de « l'industrie humaine » (c'est-à-dire le savoir faire humain) comme ressource pour la région, divise en trois catégories les activités des populations locales :

- Les ressources générales : ce sont les activités qui concernent l'ensemble ou au moins la majorité des tribus ;
- Les ressources spéciales : sont les activités qui concernent un nombre important de tribus ;
- Les ressources locales : sont les activités constituant une ressource pour un nombre réduit de tribus.

### Sous-section 1 l'agriculture

Dans la catégorie des ressources générales CARRET intègre la culture des céréales et la culture des arbres fruitiers, en effet presque l'ensemble des tribus de la Kabylie pratique la céréaliculture et l'arboriculture, chose qui est favorisée par les conditions agronomiques privilégiées en termes de pluviométrie et de richesse du sol. Cependant la région n'est pas dotée de ces deux facteurs de façon homogène.

A. MAHE<sup>3</sup>, au regard de ces deux critères, établit une typologie d'ensembles agraires homogènes.

#### 1. une économie agricole mixte discontinu : arboriculture en montagne et céréaliculture en plaine :

<sup>1</sup> Dénombrement de 1891, document Archives de la Daïra d'AZEFFOUN

<sup>2</sup> CARRET.E « Etude sur la Kabylie proprement dite » Imp. Nationale, 2 volumes Paris, 1848. Volume 2 p217

<sup>3</sup> MAHE. A « Anthropologie historique de la grande Kabylie 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle dans les communautés villageoises »

C'est l'activité de l'ensemble des tribus vivant dans les montagnes que surplombent les plaines et les basses collines. C'est le cas des tribus du haut *SEBBAOU* comme la tribu des *AIT DJENNAD* qui produit du blé considéré comme de qualité supérieur et recherché sur les marchés. Cependant certaines tribus ne vendent du blé qu'à condition de le remplacer par la farine de gland dans leur pain<sup>1</sup>. Les *AIT DJENNAD* avaient aussi une importante arboriculture, comme culture principale l'olivier et le figuier qui croissait à profusion sur le leur territoire<sup>2</sup>, accessoirement elle cultive aussi la vigne, le caroubier et le cactus. C'est le cas aussi des tribus du massif central qui surplombent les plaines (*AIT FRAOUCEN*).

Cette économie consiste à cultiver les parcelles exiguës de montagne au sol riche. Cependant étant donné l'insuffisance de la production en céréales, ces tribus consacrent de nombreux terrains pour la culture d'arbres fruitiers (principalement le figuier et l'olivier) dont la production est utilisée dans la vie quotidienne, l'excédent est troqué contre les céréales rares. Ajoutant qu'il faut signaler le maraîchage sur de petites parcelles, connues partout en Kabylie, produisant les légumes de saison (piment, tomates, poivron...) cultivé par les femmes dans les petits jardins proche des maisons<sup>3</sup>.

## **2- une économie agricole mixte : céréaliculture à faible rendement- arboriculture**

Cette économie concerne les régions de basses collines à pentes raviniées et à soles érodées. C'est presque la même économie que la précédente mais moins productive. C'est le cas des tribus du versant nord de la chaîne côtière. C'est le cas particulièrement de Fliça sur mer (*IFLISSEN L'BHAR*) « le territoire pierreux et raviné des Fliça sur mer ne produit que dans des proportions insuffisantes le blé et l'olivier. L'exploitation des figues et des raisins secs est une des ressources de la tribu<sup>4</sup>. Cependant les productions des sont en fait troqué contre du gland doux pour être utilisée comme farine pour le pain. C'est le cas des *IKSILEN*, *AIT OUAGNOUN* qui échangeaient leur blé contre les glands doux des *AIT IRATHEN*. En fait les tribus qui exploitaient le blé, elles le prélevaient sur leur propre consommation, les céréales étaient insuffisantes il vaut mieux l'échanger contre de grandes quantités de gland doux pour en faire de la farine pour le pain.

---

<sup>1</sup> CARRET.E op. cité p 227

<sup>2</sup> CARRET. E op. cité p 239.

<sup>3</sup> MAHE.A op. cité p 78

<sup>4</sup> CARRET E. op. cité

### **3- une agriculture à dominante céréalière :**

C'est le cas des dépressions de DRAA ELMIZAN/ OUADHIA et des terres des plaines du SEBAOU. La vassalité des tribus de ces régions envers les turcs leur permettaient d'exploiter ces terres dans la céréaliculture intensive sans risque d'expropriation ou de pillage (c'est le cas des AMRAOUA et des AKLAN)

En somme, la vocation agraire de la Kabylie reste indéniable. En effet elle produisait presque la moitié de sa consommation en céréale<sup>1</sup>, la population comblait le déficit par la farine du gland doux utilisé pour le pain en plus de l'importation des céréales, en dehors de la région, échangé contre l'huile d'olive et les figes sèches et d'autre fruit en plus des produits de l'artisanat. CARRET affirme « les paysans fournissent de d'huile et des fruits un espace cent fois plus grand que celui qu'ils occupent. Le champ de leur exportation s'étend de la méditerranée au pays des noirs »<sup>2</sup>

Ainsi en dépit de d'exiguïté des terres relativement à la densité numérique de la population, la Kabylie russisait à produire une grande part de sa consommation en produits agricoles.

### **Sous section 2 l'industrie (les savoirs faire)**

L'insuffisance de la production agricole de la région imposait le recours à l'importation en échange, comme en l'a vu plu haut, des huiles d'olive et des figes sèches mais aussi en échange de la production artisanale.

Suivant CARRET dans sa classification des savoir faire de la région, dans la catégorie des ressources générales, c'est-à-dire les activités réalisées au niveau de toutes les tribus :

#### **§1 l'exploitation des forêts (bois) :**

CARRET a estimé la surface boisée de la Kabylie à presque le tiers de la surface totale, ainsi la forêt d'AKFADOU faisait mille hectares environ<sup>3</sup>. En plus du gland exploité pour sa farine, la forêt procurait le liège pour être utilisé comme portes,

---

<sup>1</sup> IDEM P 233

<sup>2</sup> CARRET. E op. cité p 233-234

<sup>3</sup> IDEM p à p 243-250

toits, berceaux, ruches d'abeilles. Elle procurait aussi le bois pour la fabrication de la plupart des ustensiles utilisés pour la cuisine (cuillères, louche,...). Le bois est aussi utilisé pour la fabrication des charrues, des poutres et les crosses de fusils.

## §2 Le travail du fer et des métaux :

Dans un inventaire sommaire CARRET cite plus de deux cent soixante forgeron (toutes les tribus possèdent au moins plusieurs forgerons), l'importance du forgeron est lié au fait que les outils du paysan dépendent de lui (houe, hache, pioche, ...), il dénombre aussi des dizaines d'armuriers et plus d'une centaine d'orfèvre<sup>1</sup>. Cependant l'armurerie et l'orfèvrerie sont la spécialité de certaines tribus, c'est le cas de la tribu des IFLISSEN L'BHAR qui outre la forge pour la confection et la réparation des outils, possède des ateliers d'armurerie et de coutellerie. C'est là que se fabrique les beaux sabres longs; droits et effilés, appelés par les kabyles « KHEDÂMA » et par les français « FLIÇA », du nom de la fabrique<sup>2</sup>. C'est le cas de la tribu des ATH ABBES dans la vallée de la Soummam qui se livrait à la fabrication des armes à feu. ATH FRAOUCEN particulièrement JEMÄA SHARRIDJ compte aussi une dizaine de forge dont quelque unes réunissait aussi l'armurerie et l'orfèvrerie. ATH YANNI se présente comme la spécialiste de l'orfèvrerie avec un total allant de 120 à 130 orfèvres<sup>3</sup>.

## §3 Fabrication des tissus de laine :

C'est le travail spécial des femmes de la Kabylie entière. Cependant quelques tribus se distinguent par la qualité de leurs tissus. C'est le cas du burnous des BENI OURTILEN. Les ATH ABBAS se classent au premier rang en qualité d'étoffe mais aussi en quantités puisque

---

<sup>1</sup> IDEM p.p169-273

<sup>2</sup> IDEM

<sup>3</sup> IDEM

ses burnous sont vendus sur tous les marchés d'Algérie<sup>1</sup>. Ils fabriquent des burnous blancs, et d'autres rayés de gris et de blanc.

Les autres spécialités artisanales dénombrés par CARRET sont réalisées par certaines tribus qui fournissent le reste de la Kabylie, c'est le cas de la teinture : chez ZAMOURA et le village d'Agouni-ahmed aux ATH YANNI. Le savon chez les ATH OUAGHLIS, FENNAÏA et les ATH ABBES. La poudre de fusils : au village d'Ath moussa chez les ATH IRATHEN, et Ilmathen chez les FENNAÏA ; plâtrerie : chez Oulad Tamzalt, Oulad Amrioub et les FENNAÏA toutes de la vallée de la Soummam ; meules pour les moulins agraire : chez IFLISSEN-OUMLIL ; bois pour la construction navale : chez les ATH JENNAD ; extraction de sel : au village Tamlalt chez les BNI-AZOUZ, à Belaid chez les ATH ABBES, El malaga chez les BENI OURTHILAN.

Il ressort de cette présentation que la Kabylie possédait des savoirs faire très divers et fabriquait de nombreux produits destinés à l'exportation, ceci fait dire à CARRET que si la domination du Sahara est une affaire commerciale la domination de la Kabylie est une affaire industrielle :

« L'industrie coloniale trouverait en eux (les kabyles) : des jardiniers, des bûcherons, des tourneurs, des menuisiers, des forgerons, des armuriers, des serruriers, des bijoutiers, des tisserands, des meuniers, des apiculteurs, des vanniers, des teinturiers, des tanneurs, des cordonniers, des selliers, des matelots, des planteurs de tabac, des fabricants de savons, des fabricants de poudre, des mineurs, des plateries, des tuiliers et des briquetiers, des potiers, des maçons et même des architectes si l'industrie européenne daignait parfois confier la construction de ses demeures aux mains qui ont bâtis Alger »<sup>2</sup>. Et il ajoute « est ce bien à la guerre à civiliser un peuple que l'industrie a tant de moyens à utiliser ? »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> CARRET. E. op. cité p 275

<sup>2</sup> CARRET. E. Op. cité p-p 349-350

<sup>3</sup> IDEM

### Sous section 3 le commerce

Nous avons vu que certains produits agricoles (l'huile d'olive, les figes sèches) étaient produits en surplus des besoins de la région. Des produits artisanaux sont aussi produits en surplus. Ceci faisait que la région exportait ces produits vers le reste de l'Algérie et même plus (la TUNISIE). Elle importait en contre partie certains produits agricoles et des matières premières souvent non disponibles dans la région, cette activité « d'import-export » était pratiquée par les colporteurs et négociants. En plus de cette activité, des échanges sont réalisés à l'intérieur de la région puisque certaines tribus se spécialisaient dans certaines activités, cette spécialisation était souvent liée aux conditions agronomiques de chaque tribu, comme l'échange entre tribus de plaines et celles du massif central.

#### 1- le colportage et le négoce :

Deux sortes de colportage étaient pratiquées en Kabylie, cette distinction est liée à l'amplitude des déplacements et les risques proportionnels qui en découlent.

Pour la première, le colporteur s'approvisionne d'Alger et d'autres villes proches de la Kabylie. Allant de village en village à travers les cols et les vallées, accompagné par des bêtes de somme. Sa marchandise est constituée par toutes sortes d'objets susceptibles d'intéresser, particulièrement, la clientèle féminine (miroirs, encens, mouchoirs de poche, parfums...)<sup>1</sup>, ce qui lui a valu le nom d'AATTAR (vendeur de parfums en arabe).

La deuxième catégorie de colporteurs se procuraient leurs marchandises dans leurs propres tribus (l'huile d'olive, figes sèches, des burnous, des armes ...). Certaines tribus ont en fait une spécialité et fournissaient la majeure partie des colporteurs qui essaimaient à travers toute l'Algérie et au de là. C'est le cas des tribus du massif central. Ainsi les IGAWAWAN (ATH BETROUN, ATH MANGUELLAT) du massif central. Les ATH IRATHEN étaient une pépinière de colporteurs. Cette activité procurait d'importantes ressources. Si bien que les officiers Français attribuaient la rapidité des paiements des amendes de guerre (1867-1871) à l'épargne accumulée grâce au colportage<sup>2</sup>. En effet,

---

<sup>1</sup> MAHE. A. op. cité p 83

<sup>2</sup> Monographie de la wilaya de Tizi-ouzou op. cité p. 52

dix mille ‘‘passe port’’ (laissez passer) en moyenne étaient délivrés annuellement par les français juste après la conquête<sup>1</sup>. Ainsi le colporteur jouait un rôle crucial dans l’approvisionnement de la région et l’exportation des produits de celle-ci.

**Tableau 1: La nomenclature des échanges entre la Kabylie et l’extérieur**

| Denrées ou produits partant de la Kabylie | Denrées ou produits provenant de l’extérieur |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------|
| - l’huile d’olive                         | - céréales                                   |
| - les figues sèches                       | - laine                                      |
| - raisins secs                            | - fer                                        |
| - armes (jusqu’à 1840-1845)               | - plomb                                      |
| - vêtements confectionnés (burnous)       | - cuivre                                     |
| - glands doux                             | - bovins, ovins, mulets                      |
| - savons                                  | - cotonnades                                 |
| - cuirs                                   | - soierie                                    |
| - divers fruits secs                      | - pacotilles européennes                     |
| - bijoux en argent                        | - pièces d’armes à feu et des armes à feu    |
| - ustensiles de cuisine en bois           |                                              |

**Source :** CARRET, MAHÉ et la monographie de la wilaya de Tizi-ouzou op cités.

## **2- les marchés :**

L’importance de l’activité commerciale au niveau de la région peut être observée à travers ses marchés. En effet il existait cinquante-cinq (55) marchés hebdomadaires au niveau de la Kabylie. Ces marchés prenaient le nom du jour ou ils se tenaient ou le nom de la tribu sur le territoire de laquelle s’organise le marché. Chaque tribu a un marché hebdomadaire situé sur sa frontière avec d’autres tribus pour y attirer les marchands et les clients. C’est le cas par exemple de l’arbâa (c a d mercredi) des ATH IRATHEN, situé sur la frontière des Ait AKarma, des AIT OUMALOU et des AIT OUSSAMEUR. C’est le cas aussi du vendredi ‘‘Djemâ’’

<sup>11</sup> MAHE. A. op. cité p 83

des AIT FRAOUCEN dont CARRET dit qu'il est l'un des principaux marchés sinon le plus important de la Kabylie<sup>1</sup>. Situé au village Djemââ SEHARIDJ, à la limite nord des AIT FRAOUCEN. Les exemples sont nombreux : le vendredi des AKBILS, le lundi des ATH JENNAD et des ATH OUAGNOUN, le samedi des IMZALEN...etc.

## **Section 2 le milieu villageois au 19<sup>ème</sup> siècle**

Avant d'entamer la présentation du cadre institutionnel et conventionnel et son articulation à l'économie et à la mobilisation des ressources du village il est important de clarifier la question de l'identité du village que traduisent justement ses institutions.

### **Sous section 1 le village kabyle : un territoire ou un groupe de parents ?**

Deux conceptions sont, traditionnellement, mises en avant et présentées comme contradictoires et inconciliables :

D'abord, il y a la thèse des célèbres auteurs de l'ouvrage « la Kabylie et les coutumes Kabyles » HANOTEAU et LETOURNEUX<sup>2</sup> ainsi que MASQUERAY dans son ouvrage « la formation des cités chez les populations sédentaires d'Algérie », ceux-ci considèrent le village kabyle comme un espace délimité par des frontières qui représente le seul point d'ancrage de l'identité du village. Rejetant la pertinence des lignages (les groupes de parents : familles, thakharubth, Adhrum,...) dans la structuration de l'organisation villageoise.

MASQUERAY présente le village comme une cité : « ainsi naît la cité chez nos africains sédentaires [...]. Elle ne connaît que des individus, elle ne protégera et ne punira que des individus [...]. la cité a ce caractère d'être l'expression d'énergies individuelles [...]un concert de volontés libres, tandis que la famille consistait dans l'abondance de la personnalité [...]je ne sais pas d'exemple plus éclatant que la Djemââ kabyle, qui n'admet pas même la prépondérance d'une majorité, grave défaut sans doute, mais preuve évidente de l'égalité de tous les hommes qui la constituent. Dans la plus petite de ces cités le barbare oubliera par instants ses liens de sang »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> MAHE .A. op. cité. P 383

<sup>2</sup> HANOTEAU & LETOURNEUX « Les coutumes kabyles » BERTI Editions, Alger.

<sup>3</sup> MASQUERAY.E. « Formation des cités chez les populations sédentaires d'Algérie » 1887, p 32.

Ainsi pour cette conception la très forte intégration des villages kabyles est liée à la territorialité et à la personnalité morale qu'ils possédaient et qui était irréductible à des considérations généalogiques (de parenté).

La seconde thèse est celle de la théorie segmentaire qui, initié par DURKHEIM qui étaya sa théorie des sociétés à segments emboîtés sur l'exemple de la Kabylie, paradoxalement à partir de l'œuvre de HANOTEAU et LETOURNEUX. Cette théorie considère que seul le lien généalogique (mythique ou réel) est pertinent. Elle n'accorde aucune importance à la territorialité dans la définition de l'identité des villages kabyles. Désigné comme un '*patrilignage*' pour des segments inférieurs, c'est le quatrième segment de la série de segments emboîtés constituant la société kabyle allant de la famille à la confédération : {Akham (famille) < Thakharubth (clan simple) < Adhrum (clan élargi) Thadderth (village) < Aârch (tribu) Thakbilth (confédération)}. L'importance des lignages est d'abord relatée par la tradition orale, relatant la fondation des villages par un saint ou un héros dont la descendance constitue la population du village. Empiriquement il est possible de repérer la prégnance de la parenté par la distribution de l'habitat dans l'espace du village, chaque clan occupe un quartier propre de sorte que le plan du village laisse voir la structure sociale (<sup>1</sup>).

La théorie segmentaire fonde le lien social dans les sociétés à segments emboîtés sur un système d'échange de violence entre les segments de même niveau, ceci en l'absence d'une institution (l'Etat) pour qui tout le monde cède le droit légitime à la violence en contre partie de sa protection. Ainsi, le seul facteur de cohésion et tenant les unités de segmentation entre elles, à quelque niveau que ce soit, est leur opposition mutuelle et une crainte égale de l'agression. La cohésion est seulement activée par les menaces et les dangers que font peser des groupes similaires et opposés. Cette théorie abouti à la définition d'une forme de solidarité appelée « mécanique » selon laquelle un segment pouvant s'opposer à son voisin de même niveau, mais dans le même temps, se trouver à ses côtés pour combattre un segment rival de niveau supérieur. Par exemple deux familles d'un même clan peuvent s'opposer et se combattent, mais en même temps être solidaire entre elles face au clan rival.

---

<sup>1</sup> BOURDIEU. P. « Sociologie de l'Algérie ». Collection : que sais-je ? Ed. DAHLEB. 1987. P12.

Pour MAHE<sup>1</sup> les deux thèses ne sont ni exclusives ni contradictoires. En effet la première thèse n'a pas su intégrer dans son analyse de la cohésion du village ce que celle-ci devait à la prégnance des liens de parenté, et les évacua du fait que souvent ils sont à caractère mythique ou factice. De son côté la théorie segmentaire n'a pas pris en compte :

1. l'importance des liens affectifs, conviviaux, fraternels amicaux et altruistes tissés quotidiennement et qui ne peuvent être réduit à une solidarité imposée par une peur d'agression du segment rival. Et ce autant au sein des unités de segmentation qu'en dehors d'elles, dans les multiples associations contractuelles agricoles ou commerciales ou dans des réseaux de solidarité informelle et des ensembles ou groupes, que n'ont pas nécessairement de lien de parenté, constituant souvent le cadre de rapports sociaux privilégiés mobilisant des fidélités qui peuvent se chevaucher, se recouvrir ou se contrariés.
2. Les conséquences du caractère, souvent imaginaire des liens de filiation revendiqués sur la qualité du lien social qui en découle.
3. l'existence d'une « mystique » concurrente de celle de l'ancêtre fondateur : qui est « Thadderth » (le village) sous le nom duquel se rassemble ses habitants et pour lequel ils « versent leur sang ».

MAHE avance l'indice des noms des villages qui identifie ceux-ci pour montrer l'ambivalence entre territorialité et généalogie. En effet, un tiers seulement de ces noms renvoient à un ancêtre présumé, contrairement aux groupes nomades et agglomérations rurales dans le reste du maghreb. Les deux tiers des noms renvoient à la toponymie, la botanique, l'orographie, la mention d'un attribut humain ou le nom d'un animal.

Cependant l'élément le plus important qui montre la pertinence de la territorialité dans l'identité du village, est son institutionnalisation à travers les "kanun-s" (sorte de règlement intérieur du village). Les kanun-s définissent la "hurma" du village (sa sacralité et intégrité) qui n'est pas réductible à la somme des hurma des lignages. Ainsi, l'étude des kanun-s des villages montre que la hurma du village peut être affecté de deux façons :

1. Directement : lorsqu'une transgression met en cause le domaine propre du village :

---

<sup>1</sup> MAHE. A. op. cité. P 168.

- c'est le cas où 'l'âânaya' (garantie de protection que le village accorde à un particulier) est bafouée par l'agression de celui-ci.
- Ce sont aussi les atteintes aux biens propres du village (fontaine, mosquée, moulin,...), ces atteintes peuvent être matérielles (vol, dégradation, ...) ou symbolique (bagarre sur les communaux du village : au sein de la mosquée, à la fontaine...).

2- indirectement : c'est le cas de tout les crimes portant atteinte à la hurma des particuliers par ricochet atteignent celle du village.

En somme, les deux dimensions de la territorialité et de la parenté se conjuguent dans la définition du village kabyle. Ainsi, l'institution qu'est l'assemblée villageoise (que nous allons voir) dont la vocation est de promouvoir la personnalité morale du village, peut cautionner l'éthique de l'honneur du système vindicatif dans laquelle d'affrontent les lignages, du fait, précisément de la dimension lignagère de l'identité du village. A l'inverse, cette même assemblée est fondée à s'opposer aux lignages et à prévaloir l'intérêt supérieur du village en tant que celui-ci se définit également par un espace commun qui transcende les appartenances lignagères<sup>1</sup>

### **Sous section 2 *Thajmaath* : description générale**

HANOTEAU et LETOURNEUX rapportent que : « l'autorité du village, la seule à vraie dire, puisque elle possède, en même temps que les pouvoirs politiques et administratifs, la plénitude, au moins en principe du pouvoir judiciaire : est thajmaath ou Djemââ, c'est-à-dire "l'assemblée générale des citoyens" <sup>2</sup>. En fait c'est l'assemblée générale des "hommes" du village, les femmes n'y sont pas admises. Le terme thajmaath désigne à la fois l'institution et l'édifice qui l'abrite, généralement un bâtiment « public », au centre du village (centre spatial), garni de bancs de pierres dans lequel thajmaath se réunit pendant les chaleurs et les pluies, et qui, en temps ordinaire, donne asile à tout les oisifs du village <sup>3</sup>

<sup>1</sup> MAHE. A. op. cité

<sup>2</sup> HANOTEAU et LETOURNEUX. op. cité. P 07

<sup>3</sup> IDEM. P 21.

### §1 Composition et mode de fonctionnement de thajmaath

Thajmaath ou l'assemblée du village est composée d'un "Amin" (sorte de président) ; un "Oukil" (adjoint de l'Amin) ; les "Tamen s" (représentants des lignages ou familles), tous les hommes du village sont tenu d'assister à l'assemblée et aux débats sous peine de d'amendes. Thajmaath discute et aborde toutes les questions et affaires courantes et les difficultés de la vie villageoise. Formellement tout le monde a droit à la parole, même si le poids de celle-ci varie selon « l'expérience », la clairvoyance ou la respectabilité et l'honneur dont chacun est accrédité dans le village, c'est-à-dire selon le capital symbolique si on se permettait d'utiliser le concept de BOURDIEU que nous allons voir plus en bas. En fait la plupart du temps se sont les mêmes hommes qui monopolisent la parole : les Tamen s (les délégués) des lignages (Idherman-s), l'Amine, l'Oukil, et les quelques individus réputés pour leur clairvoyance. Ceux -là constituent l'assemblée restreinte du village, une sorte de cellule de crise toujours prête à prendre de prompts décisions quand la situation l'exige et que le temps manque pour réunir la plénière<sup>1</sup>

Les Tamen-s, ou les délégués à l'assemblée sont désignés à l'intérieur des lignages, ils représentent chacun un clan (Adhrum). Le rôle des tamen-s est à la fois de défendre son groupe et d'être responsable de lui devant thajmaath, il se chargent du recouvrement des impôts et autres taxes spéciales dans son groupe ne saurait l'engager sans être sûr d'obtenir l'accord de tout le monde, du moins de tout les chefs de familles que compte le lignage.

L'Amine est toujours choisie dans unes des familles influentes du village, doit posséder une aisance suffisante pour être à l'abri de la tentation de la misère et pouvoir faire face aux dépenses lors de réceptions d'invités du village. L'Amin ne recevait aucun revenu, le seul privilège dont il bénéficie est d'être exempté des travaux "d'intérêt public". Il se devait d'être toujours disponible, et de posséder toutes les qualités de tempérance et de "clairvoyance" que nécessitait les médiations entre les intérêts privés des citoyens qui ne cessaient de s'opposer.

### §2 Déroulement des assemblées

Thajmaath se réunit ordinairement une fois par semaine, le lendemain du jour ou se tient le marché de la tribu. Des réunions extraordinaires peuvent être provoquées, l'Amin en

---

<sup>1</sup> HANOTEAU et LETOURNEUX. op. cité p 25

fait donner avis, la veille par le crieur public. Lorsque l'assemblée est réunie, chaque Tamen fait l'appel de son Adhrum constate les absences et en rend compte à l'amin. Celui-ci prend la présidence après la lecture de la fatiha (première sourate du coran), déclare la séance ouverte et expose les motifs de la réunion et invite les présents à émettre leur avis. La réunion possède son propre règlement intérieur qui sanctionne par des amendes : tant pour être arrivé en retard, tant pour être venu armé à l'assemblée, tant pour s'être levé de sa place pour se faire remarquer, tant pour avoir manqué de respect ou proféré des propos déplacés...etc.

Les décisions de thajmaath ne sont pas rendues à la majorité des voix, l'unanimité est nécessaire pour les prendre. Les décisions résultent ainsi d'un accord solennel et consensuel qui ne se réfère ni à une tradition ancestrale, ni à l'autorité d'un législateur mythique, ni même à la loi coranique invoqué par la récitation de la Fatiha à l'ouverture et à la fermeture des débats.

L'assemblée a la volonté explicite d'assumer l'entière et contractuelle responsabilité des décisions qu'elle prend. La formule d'usage est de le déclaré solennellement, oralement ou rédigé, que le village tel, l'amin un tel, les tamen-s, les marabouts, les sages et les notables x ou y, ont décider ce jour, que désormais il est interdit de...même si souvent l'assemblée ne fait quasiment que reconduire des règles et des valeurs qui fonctionnent sur le mode de l'implicite et consacré par la tradition<sup>1</sup>.

### **§3 prérogatives et charges « municipales » de thajmaath**

1-la fiscalité et autres revenus de thajmaath :

Les impôts sont de deux sortes : ordinaires et extraordinaires :

a/ les impôts ordinaires sont constitués de l'Achour et de la Fet'ra.

-l'Achour est un impôt sur les récoltes de toute nature. Il varie entre deux à trois pour cent de la récolte, son recouvrement intervient juste après celle-ci

-El Fet'ra est un autre prélèvement sur les récoltes, il est perçu durant les deux à trois jour avant l'âde El fitr. Il est distribué le même jour destiné aux pauvres

---

<sup>1</sup> MAHE.A. op. cité. P 130.

D'autres impôts sont considérés comme des recettes régulières par HANOTEAU &LETOURNEUX : <sup>1</sup>

- le produit des amendes frappées par thajmaath pour tout les crimes, délits ou contravention prévu par les Kanun-s du village.
- le droit payé par les étrangers que veulent venir habiter le village ou par les habitants que veulent le quitter.
- des droits dus au village à l'occasion des naissances, circoncision, mariages et décès.
- le prix de location des moulins e des bassins épuratoires de l'huile appartenant au village.
- les revenus des biens "mechmels" : terres, jardins, ou maison.

b/ les impôts extraordinaires appelé « *thabzarth* », ne se lèvent qu'au moment du besoin. Thajmaath est souveraine en matière d'impôts extraordinaires elle juge de leur opportunité, elle règle la quotité, le mode de répartition et d'emplois. ils se perçoivent en nature ou en argent. Ils sont affectés soit à des dépenses de guerre ou le financement des dépenses publiques.

### 3- les dépenses de thajmaath

Pour ce qui est des impôts ordinaires "religieux" l'Achour et el Fet'ra une partie est d'abord affecté au pauvres, puis le reliquat est utilisé avec les impôts extraordinaires pour les besoins du village :

- les redevances aux marabouts pour leur médiation ;
- les subventions pour les mâamra (écoles coraniques),
- salaire de l'imam ;
- acquisition de terrains mechmels ou arbres ;
- financement en cas de nécessité, d'entretien des bâtiments publics (mosquée, fontaines, chemins...);
- achat de munitions ;
- les frais d'hospitalité (thinubga) pour les invités du village ou visiteurs ou simples voyageurs qui sont pris en charge soit par l'amin (par ses propres frais) ou à tour de rôle par les différentes familles du village, c'est thajmaath qui nomme le tour de la famille devant prendre en charge les hôtes du village.

<sup>1</sup> HANOTEAU et LETOURNEUX. op. cité p 53.

En plus du calcul du recouvrement des impôts ordinaires et extraordinaires, thajmaath est responsable de l'organisation des travaux collectifs nécessaires à la réalisation des ouvrages de viabilité (construction d'une fontaine ou sa réfaction, l'entretien des chemins vicinaux, du cimetière ou tout autre bâtiment commun au village). Ces travaux nécessitent particulièrement la mobilisation de la force de travail de tous les hommes du village. Des sanctions sont d'ailleurs prévues pour toute absence non justifiée. Cependant, l'organisation de « Thimechret » ou « l'ouziâa », selon les régions, reste l'événement le plus solennel et montre ou scelle l'union du village et son identité. En effet les recettes du village étaient loin d'être absorbé par les réalisations d'aménagement de l'espace publique et les autres dépenses, Thimechret grevait une part importante du budget de thajmaath.

### *Sous section 3 les lignages*

Suivant BOURDIEU<sup>1</sup>, la société kabyle est composée par une série de collectivités emboîtées, présentant des cercles concentriques de fidélité qui ont leurs noms, leurs biens et leur honneur. La plus petite cellule sociale est la famille étendue (AKHAM : la grande maison).

Les familles se composent pour former 'thakharubth' (ou Adhrum selon les tribus) dont les membres descendent d'un ancêtre commun qui peut aller jusqu'à la 4<sup>ième</sup> ou 5<sup>ième</sup> génération, portent généralement le même nom et se considèrent comme des frères. 'Thakharubth' forme avec ses semblables « ADHRUM » qui peut ainsi regrouper des familles de noms et d'origines différent, des groupes clients, adoptés et Intégrés.

Ainsi, l'unité familiale constitue le modèle sur lequel sont conçues les unités sociales les plus restreintes comme les plus larges. Selon BOURDIEU le lien familial ou généalogique est utilisé comme moyen de rationaliser la structure sociale en le projetant dans le passé. Il est possible de schématiser le système villageois comme suite :

---

<sup>1</sup>BOURDIEU. P. « Sociologie de l'Algérie ». Collection : que sais-je ? Ed. DAHLEB. 1987.

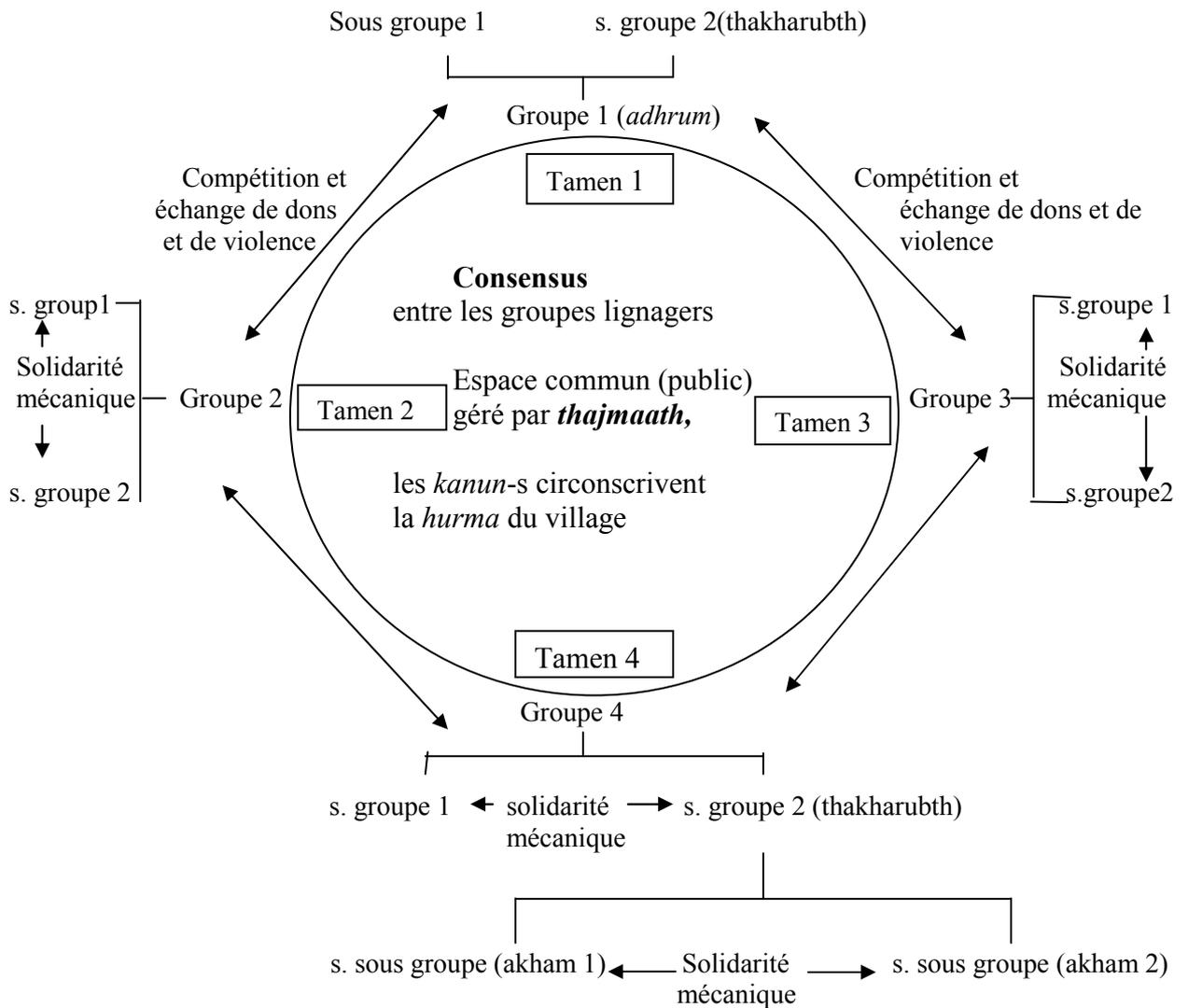


Figure 1. le système villageois au 19<sup>ième</sup> siècle

**§1 AKHAM (la famille) model structural**

La famille ne se réduit pas aux époux et à leurs descendances directes. La famille étendue rassemble tous les agnats de sorte qu'elle réunit, sous un même chef plusieurs générations dans une association et une communion intime. La famille est lieu de rencontre et d'imbrication de faits les plus divers : économie, magie, droit coutumier et religion.

Le père (qui peut être, en même temps, pour les uns, grand frère pour d'autres, et oncle paternel pour d'autre aussi) est en même temps « chef », « prêtre » et « juge », il donne à chaque célibataire et à chaque ménage sa place dans la famille (Akham). Il dispose de la capacité de déshérité et de la malédiction qui est sensé attirer le châtement divin sur l'ingrat, le prodigue ou le révolté. L'autorité du chef se manifeste dans tout les événements touchant l'existence ou l'organisation de la famille (achats, vente, répartition des travaux, mariages des membres de la famille, gestion du budget de la famille...)

La famille est une unité fondamentale, c'est d'abord une unité de production et de consommation : les moyens de production (essentiellement la terre) sont familiaux c'est-à-dire en indivision. La main d'œuvre est fournie par les membres de la famille.

Les travaux en plein aire, masculins ou féminins (construction, semailles, récoltes, poterie,...etc.) sont le fait de tout les membres de la famille.

La famille est aussi une unité politique au sein du clan simple (Thakharubth) ou le clan complexe (ADHRUM). Selon la logique de l'honneur du système vindicatif, déjà évoqué, si le domaine de la famille est violé, c'est-à-dire toutes atteinte à l'intégrité physique ou morale de l'un de ses membres. Celle-ci a l'obligation de rendre une violence équivalente à celle que l'un de ses membres a subie. Dans le cas ou la famille de la victime et celle du coupable appartiennent au même clan (*ADHRUM*) la première a la coresponsabilité de venger la victime, la deuxième est coresponsable du crime commis et donc tout les membres de celle-ci peuvent être cible de la vengeance. Dans le cas ou la victime ainsi que le coupable appartient à des clans différents alors la coresponsabilité devient celle du clan devant le clan rival.

Dans le cas des échangent de violences légitimes c'est-à-dire conforme à la logique de l'honneur, *thajmaath* n'intervient que pour donner son espace pour le rétablissement de la paix lorsque les deux parties le désirent.

Il nous faut signaler ici l'avance l'importance que peuvent avoir ces échangent de violences (sous forme de rapports politiques) entre les groupes sur les autres rapports sociaux, et économiques notamment, et de coopération pour l'entretien des équipements du village.

## §2 Capital symbolique et modes de domination

S'appuyant sur l'étude de la société kabyle BOURDIEU<sup>1</sup> a mis en avant son projet théorique d'une théorie générale de l'économie des pratiques. Il considère que la théorie économique est un cas particulier de cette théorie générale des pratiques.

Au sein des villages les pratiques (les échanges de dons ou de violence sous quelque forme qu'ils soient) sont en apparence désintéressés, c'est-à-dire échappent à la logique de l'intérêt proprement économique et s'orientant vers des enjeux non matériels et difficilement quantifiables, ces pratiques sont néanmoins guidés par une logique économique de maximisation de « profit ». Ce profit étant soit matériel ou symbolique.

Pour BOURDIEU le capital accumulé par les individus ou les groupes existe sous différentes formes ou espèces. Il peut s'agir d'un capital de force de combat, lié à la capacité de mobilisation, c'est-à-dire au nombre d'homme et à la combativité, il peut s'agir d'un capital économique (terre, bétail, force de travail) lié à la capacité de mobilisation de ces éléments ; le capital symbolique étant lié à un usage conforme des autres espèces de capitaux. Cet usage doit être conforme à l'éthique de l'honneur, qui veut que tout acte d'un individu ou du groupe peut être inséré dans un modèle d'échanges générateur qui réduit les actions (d'usage du capital économique par exemple mais aussi, les défis, la parole, ...) à une série de choix successifs opérés à partir d'un nombre réduit de principes, ainsi il schématise<sup>2</sup> :

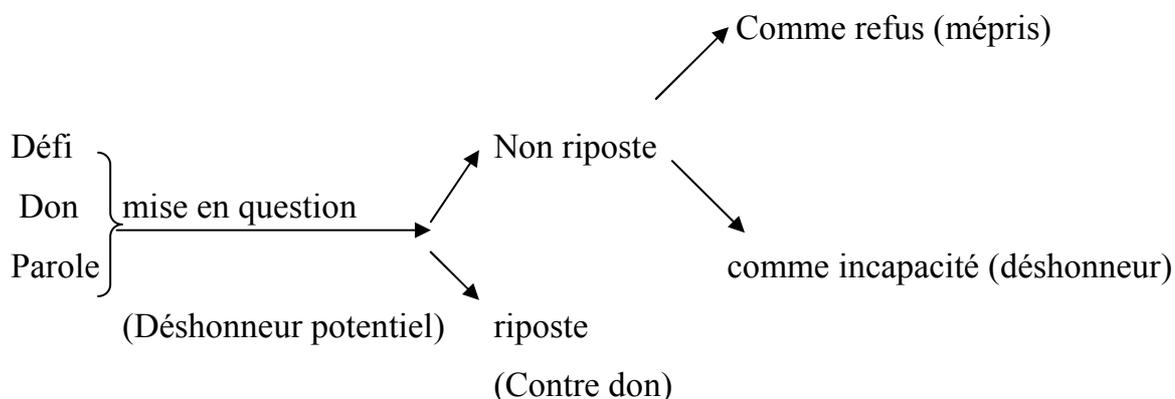


Figure 2 : principe générale des échanges entre individus et groupes au sein du village

<sup>1</sup> BOURDIEU. P. « le sens pratique », les éditions Minuit, 1980, PARIS.

<sup>2</sup> Idem p 171.

Cependant MAHE <sup>1</sup> a explicité que les pratiques au sein du village même si elles suivent cette logique de l'honneur elles doivent être conformes à quatre systèmes symboliques ou de valeur que fondent le lien social dans le village, il s'agit :

- 1- du système vindicatif ou sens de l'honneur.
- 2- Le sacré magico religieux, qui imprégnait les activités agricoles, et imprégnait la plus part des procédures judiciaires selon lesquelles on réglait les conflits (serment, ordalie...)
- 3- L'ordre islamique
- 4- L'esprit municipal et le civisme, que l'une des prérogatives essentielles de thajmaath est de sanctionner afin de garantir le respect de la personnalité morale spécifique du village.

Ces différents systèmes sont présents à tous les niveaux de la vie sociale, ils sont utilisés dans les stratégies d'accumulation du capital symbolique comme dans un jeu de cartes. Ainsi on fait valoir la justesse d'une position est d'une action par référence à l'un de ces systèmes comme en fait valoir un autre lorsqu'il s'agit de justifier une position qui peut être l'opposé de la première.

Le capital symbolique est ainsi susceptible d'être l'objet de stratégies d'accumulation, de reproduction, d'investissement et de reconversion. Ce qui nous intéresse dans cette analyse d'accumulation du capital symbolique, c'est qu'elle oriente l'usage du capital économique et les ressources disponibles dans le village dans le cadre d'une concurrence entre groupes et individus pour l'accumulation de ce capital qui permet l'accès à des positions d'autorité et de pouvoir.

En l'absence d'institution spécialisés (système juridique par exemple) sanctionnant de façon univoque des positions impersonnelles de pouvoir au sein des groupes (*AKHAM*, *Adhrum...*) ou du village, BOURDIEU <sup>2</sup> montre que pour accéder et de préserver une position de domination et d'autorité, cela passe par le mode de domination directe et personnel. Il explique le processus qui permet d'atteindre des positions de domination et

---

<sup>1</sup> MAHE. A. op. cité.

<sup>2</sup> BOURDIEU souligne que dans la réalité il n'existe pas de différenciation entre le capital symbolique et les autres espèces de capitaux, le principe de convertibilité parfaite entre espèces de capitaux n'est qu'un principe théorique permettant d'appréhender la différence de capitaux. In le sens pratique p

d'autorité par l'analyse des échanges de dons (peuvent prendre des formes diverses : aide financière, aide de force de travail, force de combat...) entre groupes et individus.

Ainsi au départ il a une symétrie des échanges de dons entre les échangistes, qui suppose une relative égalité des situations économiques, en passe à la dissymétrie des échanges, qui s'apparente à la redistribution ostentatoire de ma part d'un échangiste qui est à la base de la constitution de l'autorité politique. A mesure que l'on s'éloigne de la situation de départ de réciprocité parfaite, la part des contres dons qui sont fournies sous forme typiquement symbolique de témoignage de gratitude, d'hommages, de respect, d'obligation, ou de dettes morales, s'accroît nécessairement. Ce processus permet une reconversion du capital économique en capital symbolique qui produit des relations de dépendance (et donc de domination) économiquement fondées mais dissimulées sous le voile des relations morales. Ainsi les échanges jouent à la fois sur le registre de l'intérêt (accumulation du capital) qui ne s'avoue pas et sur le registre de la générosité qui se proclame. Les mobiles économiques et politiques demeurent toujours dissimulés sous le voile de la fraternité, de la loyauté et du prestige. HANOTEAU et LETOURNEUX écrivaient « toute l'organisation sociale de la Kabylie, toutes les institutions kabyles (politiques, administratives, civiles) concourent à ce but unique : maintenir et développer la solidarité entre les membres d'une même collectivité, donner au "groupe" le plus de "force" possible. En effet, augmenter le capital symbolique du groupe est synonyme de la force mobilisable, de sa force de combat mobilisable, donc de nombre d'homme et de fusils, et aussi de terres cultivables.

Les institutions comme : l'indivision des terres, la *chafâa* (droit de préemption), l'exhérédation de la femme, concourent toutes à préserver l'unité du groupe et d'éviter l'effritement du capital de celui-ci que ce soit en terme de force de combat ou de force de travail et aussi de terres cultivables.

#### A. l'indivision du patrimoine foncier :

Le patrimoine foncier indivis constitue le ciment de l'union du groupe à tous les niveaux des segments parentaux, c'est la base économique de l'union du groupe. Ainsi on accorde une valeur positive à des parents qui restent en

indivision, par contre une valeur très négative est attribuée à celui qui demande la division du patrimoine, il risquera même un mauvais sort<sup>1</sup>.

**B. chafâa :**

C'est un droit de préemption ou de priorité accordé, pour l'acquisition d'un bien (à une personne ou une personne morale), par la loi ou résultant des dispositions d'un contrat. A l'origine c'est une disposition du droit musulman, cependant ce droit, dans les communautés villageoises, est possédé par tous les membres du groupe, même si le bien en question n'est pas indivis, c'est un droit que possèdent aussi tous les habitants du village face aux étrangers. Ce qui permet d'empêcher le passage d'un patrimoine du groupe vers un autre groupe, et d'un village à l'autre.

**C. L'exhérédation de la femme :**

Il semblerait que l'interdiction à la femme d'hériter un parent mal (frère, père, grand père, cousin...) soit le résultat d'une délibération qui se déroula en 1749 à ATH OUACIF regroupant plusieurs villages et *aarch-s*<sup>2</sup>. Ce qui nous intéresse c'est que cette convention était très répandue au 19<sup>ième</sup> siècle et jouaient un rôle important de préserver le patrimoine foncier du groupe de passer vers un autre groupe.

Voici un schéma récapitulant les logiques fondant le fonctionnement du système lignager :

---

<sup>1</sup> SI YOUCEF « les kanun-s en pays kabyle durant la période ottoman » in revue d'histoire arabe pour les études ottoman, n°17 septembre 1998. Les éditions El Tamimi pour la recherche et l'information

<sup>2</sup> SAHI. (A) « l'héritage de la femme : entre interdiction et législation. Délibérations de 1749 » Ed. El tabyine- el djahidhia, 1995, Alger.

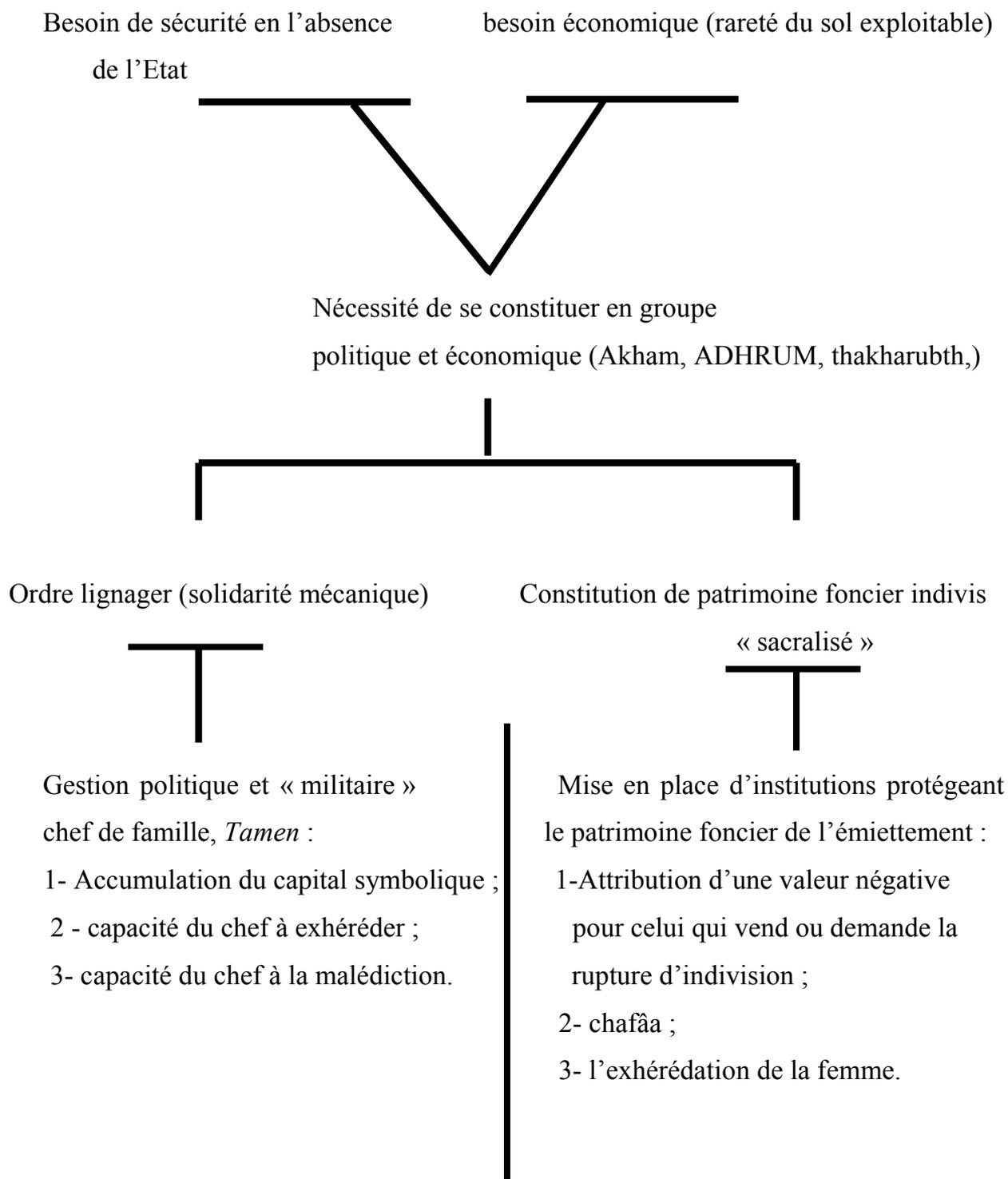


Figure 3 : les logiques fondant le système lignager

### §3 Enseignements pour le développement villageois

#### 1-L'économie

- Dans cette société précapitaliste, l'absence d'institutions sanctionnant des positions impersonnelles de pouvoir, rend l'accès et le maintien d'une telle position tributaire d'une dépense ostentatoire et souvent ruineuse du capital matériel, dans l'objectif de le reconvertir en capital symbolique, qui est la seule forme ou espèce de capital reconnue et permis d'être accumulé. Ainsi cette logique qui fait de la redistribution des biens la condition de la perpétuation du pouvoir tend à freiner ou empêcher l'accumulation primitive du capital et l'apparition de division de travail (<sup>1</sup>).

- En l'absence de la logique du marché il devient difficile de mobiliser les ressources et l'émergence de la division du travail.

- La rivalité entre les groupes (familles, *ADHRUM*, ...) suivant le sens de l'honneur du système vindicatif : même si la solidarité et rivalité, au sein des groupes et entre eux, n'est pas aussi mécanique que le prétend la théorie segmentaire, cependant les échanges de violence, et en l'absence de l'Etat monopolisant la violence légitime, il se crée un attachement très fort au groupe qui représente la sécurité pour l'individu. Ainsi plus les liens au sein du groupe sont forts plus la sécurité est garantie pour l'individu et le groupe. Pour maintenir l'unité du groupe, des institutions ou convention sont empruntés ou « inventés » pour protéger la base économique du groupe (c'est-à-dire les terres en indivision) de l'effritement. C'est le cas du recours à la *chafâa* et de l'exhérédation de la femme qui permet d'empêcher tout passage d'une parcelle de terre vers un autre groupe.

- les échanges de violence et la rivalité entre groupes abouti à un empêchement significatif de la coopération entre groupes ,ce qui amène aussi à une non spécialisation puisque chaque groupe a recours à une production quasi autarcique qui tente de s'autosuffire , mais qui n'abouti qu'à une production de subsistance .

- cependant l'attachement au groupe se traduit par l'attribution d'une valeur intrinsèque au travail, sans référence à son résultat, c'est ce que traduit BOURDIEU sous

---

<sup>1</sup> BOURDIEU. P. « le sens pratique »

la formule que pour un kabyle le travail ce n'est pas une façon de gagner sa vie mais une façon de vivre<sup>(1)</sup>.

2- l'aménagement de l'espace :

- l'identité collective incarnée par le même espace de vie, le même nom et symbolisé par thajmaath qui veille à l'intégrité et la *hurma* du village, se traduit par une facilité de mobilisation de la force de travail pour les volontariats (*thichemlith*) pour l'aménagement de l'espace du village

- cependant la règle d'unanimité (le consensus) pour la prise de décisions mène souvent vers des impasses à cause des rivalités entre groupes, sachant que l'accord de tout les groupes est nécessaire pour la prise de décision.

### **Section 3 l'économie villageoise au 20<sup>ème</sup> siècle**

Le village en Kabylie a subi, pendant plus d'un siècle sous l'Etat coloniale et plus de 40 ans sous l'Etat algérien indépendant, des changements et des influences sur tout les plans : politique, social et économique. Le village au 19<sup>ème</sup> siècle était presque un « Etat miniature » souverain (avec ses règlements et lois c'est-à-dire ses propres institutions), une vie économique rythmée par les quatre saisons et les souks hebdomadaire. Une vie cyclique qui recommence chaque année et qui permettait aux villages de vivre (ou survivre) de leurs productions.

Nous allons voir les évolutions de l'économie villageoise à travers l'émergence du rôle du salariat à la place du paysannat et l'importance de l'émigration.

#### **Sous section 1 l'émigration**

Nous entendons par émigration les départs volontaires ou forcés vers le reste de l'Algérie ou vers les pays étrangers.

Le phénomène de l'émigration date en fait de la période ante coloniale mais il n'est apparu avec acuité et ayant un rôle majeure dans l'économie villageoise que durant la

<sup>(1)</sup> BOURDIEU .P « sociologie de l'Algérie » op.cité p 91.

période coloniale. Comparativement au reste de l'Algérie, la grande Kabylie est la région la plus productive d'émigration.

Excepté l'émigration vers la ville d'Alger d'avant la colonisation, le phénomène de l'émigration a commencé au début du 20<sup>ième</sup> siècle. En effet, les premières vagues d'émigration vers la France datent de 1906<sup>1</sup>, en fait c'est un contingent d'ouvriers kabyles qui a été envoyé à Marseille dans une savonnerie pour remplacer des ouvriers en grève.

A la veille de la première guerre mondiale, il y avait entre dix mille et quinze mille kabyles en France<sup>2</sup>

En juillet 1912 la conscription des indigènes a été décrétée obligatoire, selon MASSIGNON<sup>3</sup> deux cent soixante dix mille (270000) Algériens ont été mobilisés durant la première guerre. Ainsi des milliers de kabyles ont été mobilisés et qui après la fin de la guerre beaucoup sont restés en Europe et particulièrement en France pour travailler. Ces kabyles en France (en majorité d'origine paysanne) avaient tendance à chercher du travail dans les usines, c'est qu'ils dédaignaient les travaux agricoles, signe d'un changement d'attitude envers le travail ce qui allait être le premier élément favorisant l'abandon de l'agriculture en Kabylie et qui se poursuivrait même après l'indépendance.

En 1931, selon Y. Lacoste<sup>4</sup> 22% des hommes en grande Kabylie âgés de vingt (20) ans à cinquante (50) ans travaillent en France. Jusqu'à 1948, 56% de l'émigration algérienne en France était kabyle, alors que l'élément « berbère » ne représentait que 17% de la population d'Algérie<sup>5</sup>.

Dès le début du siècle l'importance économique de cette émigration pour les villages kabyles est incontestable. En effet, durant la décennie de la première guerre mondiale, le travail d'un ouvrier en France était rémunéré entre 35 et 45 francs de l'époque (c'est-à-dire anciens francs), alors qu'en Algérie il gagnait 12 à 20 francs. Les émigrés kabyles auraient envoyés chez eux pour toute la période de la première guerre plus de 100 millions de francs<sup>6</sup>.

Après la fin de la guerre les sommes envoyées seraient beaucoup plus importantes, et l'on assiste dès cette époque à l'apparition des premiers cafés kabyles en France<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> MAHE (A) op. cité p 309

<sup>2</sup> IDEM, p 311

<sup>3</sup> MASSIGNON (

<sup>4</sup> LACOSTE (Y) in la monographie de la wilaya de Tizi ouzou, p 20

<sup>5</sup> MAHE (A) op. cité p 311

<sup>6</sup> idem

<sup>7</sup> IDEM

Trois éléments ont favorisé l'émigration kabyle vers la France par rapport au reste de l'Algérie :

1. Le premier est le relatif dynamisme et diversité de l'activité économique en Kabylie. En effet, paradoxalement pour prendre le chemin de l'émigration il fallait avoir quelques ressources à dépenser. L'importance ou le nombre de rachats des terres auprès des colons par les kabyles après la séquestration des terres, qui a suivis la révolte de 1871, constitue un indice de cette relative « aisance financière ». les populations des régions (ou plutôt des âarch) qui avaient une économie diversifiée comme le travail de fer et des métaux précieux et avait une forte activité commerciale ont massivement racheté leurs terres<sup>1</sup>, signe incontestable de richesse par rapport d'abord à d'autres régions de la Kabylie, plus encor par rapport à d'autre régions d'Algérie de même niveau de fertilité de terre et d'accessibilité.
2. Le second indice est la scolarisation. Relativement plus importante en grande Kabylie que le reste de l'Algérie<sup>2</sup>. En effet l'administration coloniale, suivant le « mythe kabyle » selon lequel la grande Kabylie serait une région qui pourrait être facilement assimilé et où la culture française se diffuserait rapidement, celle là a investi dans la scolarisation dans la région. Ainsi le nombre d'école en grande Kabylie est plus important comparativement au reste de l'Algérie pour une même population. En 1910 des statistiques donnent le chiffre de 13501<sup>3</sup> d'anciens élèves (scolarisés) de grande Kabylie. Cet accès à la scolarisation, et donc à la langue française a eu un effet d'incitation à l'aventure de l'émigration puisque l'obstacle de la langue a disparu.
3. le troisième facteur, favorisant l'émigration, est la stricte sédentarité des kabyles comparativement au reste de la population d'Algérie qui était en majorité nomade ou semi nomade. En effet la densité de population<sup>4</sup>, et ainsi des réseaux sociaux d'entraide et la forte cohésion sociale qui en découle était un facteur très important dans la réussite de l'émigration.

---

<sup>1</sup> Idem p332

<sup>2</sup> Idem p 229, ainsi que la monographie de Tizi ouzou p

<sup>3</sup> Idem p 317

<sup>4</sup> Cf. MONTAGNE (R) « l'émigration des musulmans d'Algérie en France » 1955

Ainsi dès la première moitié du 20<sup>ième</sup> siècle, les revenus de l'émigration vont constituer un apport principal à l'économie du village, qui va progressivement remplacer le travail agricole principalement, mais aussi les activités de production industrielle traditionnelle (artisanale, et tout les outils fabriqués en fer et en bois) ainsi que les activités commerciales, ceci après l'arrivée des marchandises françaises et européennes.

Le phénomène de l'émigration vers la France allait augmenter d'année en année, ainsi en 1950, 30% de la population active masculine des villages était émigrée en France. Sur le plan économique la somme envoyée par les émigrés était de trente mille (30 000) francs anciens. Les sommes globales envoyées en mandats postaux allaient atteindre des centaines de millions si ce n'est des milliards de francs anciens !<sup>1</sup>

Le mouvement d'émigration s'est poursuivi après l'indépendance, ainsi la wilaya de Tizi ouzou comptait en 1977 plus de quarante mille (40 000) émigrés<sup>2</sup>. Selon la même source la proportion a sans doute augmenté depuis, malgré la période de retour des débuts des années 1980.

A la fin de la décennie 1990 une vague importante d'émigration vers le reste de l'Algérie (le sud en particulier) et les pays étrangers est constatée à travers les villages, les statistiques de l'émigration intercensitaire de la wilaya de Tizi ouzou montrent que la wilaya est répulsive<sup>3</sup>. Au début de ce siècle les départs sont encore très vigoureux.

## **Sous section 2 l'agriculture : du paysannat au salariat**

### **§1 la période coloniale**

L'agriculture a été affectée directement durant le 19<sup>ième</sup> siècle après la révolte de 1871. Ainsi une crise massive toucha celle-ci après les séquestres et la répression qui a suivis cette révolte. La séquestration puis le mouvement d'émigration vers la France particulièrement et vers Alger va induire un net recul de l'activité agricole traditionnelle, ainsi que l'introduction d'innovations techniques, mais aussi les rapports de production qui seront bouleversés avec la salarisation.

---

<sup>1</sup> D'après les calculs fait sur le tableau présenté par MAHE p 397.

<sup>2</sup> Monographie de la wilaya de Tizi ouzou p 20.

<sup>3</sup> Tableau de bord de la wilaya de Tizi ouzou (annuaire statistique de 2001)

L'émigration est un autre élément important qui a bouleversé l'agriculture kabyle durant le 20<sup>ième</sup> siècle, comme déjà cité plus haut, une partie de plus en plus importante de la main d'œuvre qui devait travailler la terre s'orienta vers l'émigration en Algérie ou à l'étranger (en France particulièrement).

Les lois foncières du 19<sup>ième</sup> siècle (le cantonnement, le senatus consulte de 1863 et la loi Warnier de 1873) avaient une double fonction<sup>1</sup> :

- D'abord une fonction déclarée : était l'établissement des conditions favorables au développement d'une économie « moderne » fondée sur la propriété individuelle et l'entreprise privée. Ceci par la transformation de la propriété indivise (tribale ou clanique) en biens individuels.
- Une fonction non déclarée jouait à un double niveau :
  - Un : Favoriser la dépossession des algériens en pourvoyant les colons de moyens apparemment légaux.
  - Deux : le morcellement des terres indivises, qui sont la base économique de l'unité des clans et tribus, allait désagréger ces unités traditionnelles qui étaient l'âme de la résistance.

Sur un siècle d'intervalle les responsables de la colonisation ont eu recours au même processus de dépossession et a continuer durant le 20<sup>ième</sup> siècle.

Le recensement de 1950-1951<sup>2</sup> montre que :

- les exploitations possédées par des algériens ont moins de dix hectares ;
- la surface moyenne est de 3,1 hectares, ce qui est très inférieur au minimum indispensable à la subsistance d'une famille paysanne.

Ajoutant qu'entre 1930 et 1954 le nombre d'ouvriers agricoles permanent et saisonniers a augmenté de 29%. Les surfaces cultivées par des algériens ont diminué de 321000 hectares, sans être remplacées par les colons. Ces terres abandonnées sont les plus souvent emportées par l'érosion<sup>3</sup>.

La guerre d'indépendance de 1954 est un autre épisode particulier qui a contribué à un bouleversement de l'agriculture en Algérie en général et en Kabylie et les villages

<sup>1</sup> BOURDIEU. (P) et SAYAD (A) « le déracinement : crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie » Ed de Minuit, Paris, 1964, p 13.

<sup>2</sup> BOURDIEU. (P) et SAYAD (A) op cité p 17

<sup>3</sup> NOUSCHI A. « la naissance du nationalisme Algérien » Ed de Minuit, 1962, chapitre 5.

kabyles en particulier. BOURDIEU estime que la population rurale déplacée (vivant hors de sa résidence coutumière) en 1960 à plus de trois millions, c'est-à-dire plus de la moitié de la population rurale en Algérie

Ainsi les regroupements ont contribué à l'émiettement des unités sociales traditionnelles, et briser l'équilibre économique précaire en brisant les rythmes temporels et spatiaux qui étaient à la base de la société rurale Algérienne et particulièrement des communautés villageoises en kabylie.

## **§2 les évolutions après l'indépendance**

Cette parcellisation des terres et la généralisation des échanges monétaires contrairement à l'économie de troc va accentuer le désintérêt pour le travail agricole qui ne permet plus de faire vivre le paysan et sa famille. Ces transformations vont continuer après la l'indépendance, C.L. Dujardin<sup>1</sup> faisant l'analyse d'un ensemble de villages en grande Kabylie montre que l'agriculture de subsistance qui était la ressource principale des villages était abandonné pour plusieurs raisons :

D'abord, l'abandon des terres a commencé durant les regroupements forcés durant la période coloniale, particulièrement durant la guerre de libération. Les arbres fruitiers qui nécessitaient un entretien étaient abandonnés pendant trop longtemps pour être exploités de nouveau.

Cependant, l'élément le plus important qui a influé l'abandon de l'agriculture, c'est son incapacité à répondre aux nouveaux besoins de consommation liée à une économie moderne, avec la généralisation des échanges monétaires et la spécialisation pour des productions destinées au marché.

Dans la même analyse<sup>2</sup>, il est souligné qu'il est rare sinon impossible de trouver une exploitation agricole qui regroupe une famille de plusieurs générations (grand père, les fils et les petits fils), ayant leur ressource principale l'agriculture.

---

<sup>1</sup> LACOSTE-DUJARDIN (C) « un village algérien : structures et évolutions récentes » document du CENEAP, Ed SNED 1976, ALGER.

<sup>2</sup> LACOSTE-DUJARDIN (C) op. cité p 105 à 154.

Un autre signe d'une adaptation de la population villageoise pour subvenir à ses besoins : le travail agricole est devenu une ressource d'appoint en plus d'une ressource principale qui peut être un salaire, une pension ou retraite.

En somme le travail agricole (élevage ,culture ,arboriculture,) a en grande partie laisser place au travail salarié dans l'administration et autre services de l'Etat,les unités industrielles et bien sûre l'émigration en Algérie ou à l'étranger,mais aussi le travail journalier( maçons ,manœuvre ,ouvriers agricoles..).

#### **Section 4 le milieu villageois à la fin du 20ième siècle**

Les villages kabyles ont ainsi subis des changements et des mutations importantes sur le plan économique durant la colonisation et après l'indépendance, toutefois ces changements vont toucher tout le milieu villageois.

La colonisation, dans un objectif de contrôle des populations et d'élimination de toute velléité de révolte, a introduit des changements par la destruction de la base économique de l'union des structures sociopolitiques traditionnelles que sont le clan (*Adhrum*), *thakharubth* (clan élargi) et *el âarch* (la confédération).ces transformations ont touché aussi le village (*thaddertth*) symbolisé par *thajmaath*. En effet, ses prérogatives et charges revues à la baisse, cédé à l'Etat, et sa capacité de mobilisation devient de plus en plus faible.

#### **Sous section 1 les lignages : du clan au ménage**

Nous avons vu plus haut l'importance des lignages dans la vie politique du village, mais aussi leur importance économique à travers l'organisation de la production et de la consommation sur la base de liens familiaux. L'union des groupes lignagers à tous les niveaux (*akham*, *Adhrum*, *thakharubth*) étaient scellé est cimenté par un patrimoine foncier indivis. Ce patrimoine est protégé de la parcellisation par un ensemble d'institution et conventions : une valeur positive est attribuée à l'indivision, *chafâa* et l'exhérédation de la femme. Trois raisons principales vont conduire à la dislocation des groupes parentaux (voir la figure 4 ci-dessous).

- 1- le patrimoine foncier indivis va être la cible privilégié de l'administration coloniale dès le 19<sup>ième</sup> siècle à travers les lois foncières qu'elle impose (voir plus

- haut) et dont l'objectif est justement de désagréger les unités traditionnelles, qui constituaient des unités politiques facilement mobilisables contre le colonisateur<sup>1</sup>.
- 2- La généralisation des échanges monétaires et l'esprit de calcul, au sein des villages, ont contribué, depuis la fin du 19<sup>ième</sup> siècle et début du 20<sup>ième</sup>, à l'effritement du sentiment de solidarité, sinon de fraternité, qui fondait la communauté familiale. L'économie moderne développe ainsi l'individualisme au sein des groupes<sup>2</sup>. ainsi l'indivision (à tout les niveaux des segments) est de plus en plus ressentie comme un enchaînement qu'il faut briser<sup>3</sup>. LACOSTE DUJARDIN (C)<sup>4</sup> dans son étude déjà cité montre que l'effectif des ménages dans les villages kabyles devient de plus en plus réduit. En conséquence la grande maison (voir plus haut) qui regroupe plusieurs générations tend à disparaître.
- 3- L'étiollement de l'ordre lignager face à l'Etat : le village était un espace privilégié de rivalité et de compétition entre groupes et unités parentales. Aussi l'individu n'avait pas d'existence sans son appartenance au groupe (*adhrum, thakharubth, ..*). le groupe fournissait la protection nécessaire en l'absence de l'Etat garantissant la protection et monopolisant le droit à la violence légitime. par conséquent l'émergence de l'Etat va éliminer l'une des raisons principales de l'intégration des groupes parentaux c'est-à-dire la raison sécuritaire.

En somme les unités sociales basé sur le lien parental deviennent de moins en moins larges, par l'affaiblissement de leurs raisons d'être .D'un coté l'indépendance par rapport à la terre (avec la salarisation) brise la raison économique qui impose l'indivision du patrimoine foncier (la terre est la source principale pour les communautés villageoises), qui permet des exploitations plus larges et qui cimente l'union des groupes. D'un autre coté, l'émergence de l'Etat colonial d'abord puis de l'Etat Algérien indépendant, va réduire à néant la raison sécuritaire qui fonde l'ordre lignager

---

<sup>1</sup> MAHÉ (A) op.cité p 389

<sup>2</sup> BOURDIEU. (P) et SAYAD (A) op. cité p 119.

<sup>3</sup> LACOSTE-DUJARDIN (C) op. cité pp 55-69

<sup>4</sup> Idem pp 105-154

Dans cette nouvelle situation quel serait donc l'influence des lignages (ou ce qui en reste) sur l'activité des communautés villageoises en terme d'actions collectives ? c'est ce que nous essayerons de voir avec l'étude comparative des deux villages en dernier chapitre.

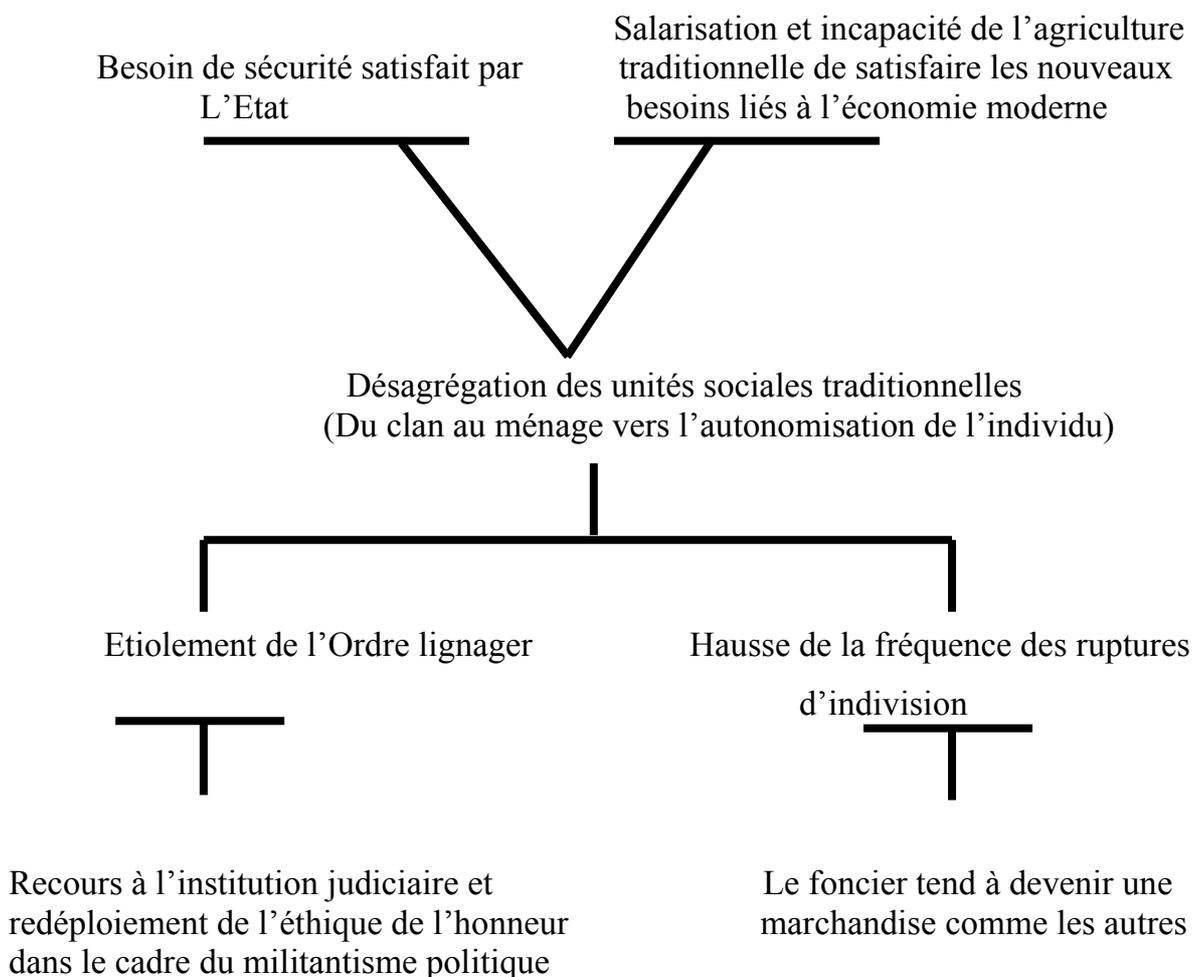


Figure 4 : Etiollement de l'ordre lignager.

### Sous section 2 Nouveau rôle de thajmaath

Le village kabyle a subi d'importantes transformations et pressions par l'Etat (colonial ou Algérien). thajmaath était l'institution par excellence qui symbolise le village et sur les plans politique et juridique, garantissant l'intégrité et la *hurma* (sacralité) du village à travers les *kanun*-s. la présence de l'Etat peut faire penser que les prérogatives juridiques, régaliennes et politiques de *thajmaath* vont disparaître. En réalité il n'en est rien, *thajmaath* reste active au 21<sup>ème</sup> siècle !

Toutefois il existe une différence de niveau d'évolution entre les villages. thajmaath a vécu durant le 20<sup>ème</sup> siècle (que ce soit durant l'occupation coloniale ou après l'indépendance) dans la clandestinité<sup>1</sup> dans le sens où elle n'est pas reconnue en tant qu'institution. On peut résumer les changements qui ont affecté *thajmaath* dans ce qui suit :

1- D'abord l'évolution des lignages (évoqué plus haut) vers de plus en plus petites unités parentales<sup>2</sup> (voir fig. 4 et 5) va se traduire par un transfert d'un ensemble de rites et d'activités, qui était du ressort du clan (*Adhrum*), vers *thajmaath*, l'exemple le plus en vue est *thimechret* qui était célébré le plus souvent par le clan, mais à partir de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, elle est célébré par *thajmaath*<sup>3</sup>.

2-La deuxième évolution concerne l'intervention de *thajmaath* dans les affaires de mœurs, d'honneur ou tout simplement les affaires criminelles et de droit commun, en effet cette intervention devient de plus en plus timide, elle est cédée de plus en plus à la gestion de l'Etat et l'institution judiciaire<sup>4</sup>.

3- troisièmement, Suite à l'ouverture politique de 1989, la création d'associations au sein des villages apparaît comme un phénomène généralisé à tous les villages kabyles, ce qui impose à *thajmaath* d'avoir à gérer des rapports, qu'il faut définir, avec un nouvel acteur au sein du village, et de déterminer les champs de compétence de chacun<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> SALHI Mohamed Brahim « modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la kabyle » in INSANIYAT n° 08 mai –août 1999. Alger. p 22 et s

<sup>2</sup> Cf. MAHÉ A et LACOSTE-DUJARDIN C

<sup>3</sup> BOURDIEU. (P) et SAYAD (A) op. cité p 119

<sup>4</sup> MAHE (A) op. cité p 511-516.

<sup>5</sup> SALHI Mohamed Brahim op. cité p 23 et s

4-toujour après l'ouverture politique : le contrôle de *thajmaath* devient un enjeu entre les partisans des différent partis en compétition dans la région, ce qui abouti souvent à « stériliser » l'action de *thajmaath*<sup>1</sup>.

5- un autre élément qui a subi des pressions pour le changement est le mode de prise de décision à *thajmaath*. En effet, le consensus (l'unanimité entre groupes) qui est le mode de prise de décision depuis des siècles se voit concurrencé par le mode majoritaire (démocratique) diffusé par les militants des partis et des associations.

6- *thajmaath* à travers son organe officiel (le comité de village) est sollicité par les pouvoirs publics et acquiers un statu qui dépasse de loin celui d'une association<sup>2</sup>.elle est consulté, par les pouvoir publics locaux, pour des questions d'aménagement et de viabilisation mais aussi pour des questions plus graves<sup>3</sup>.

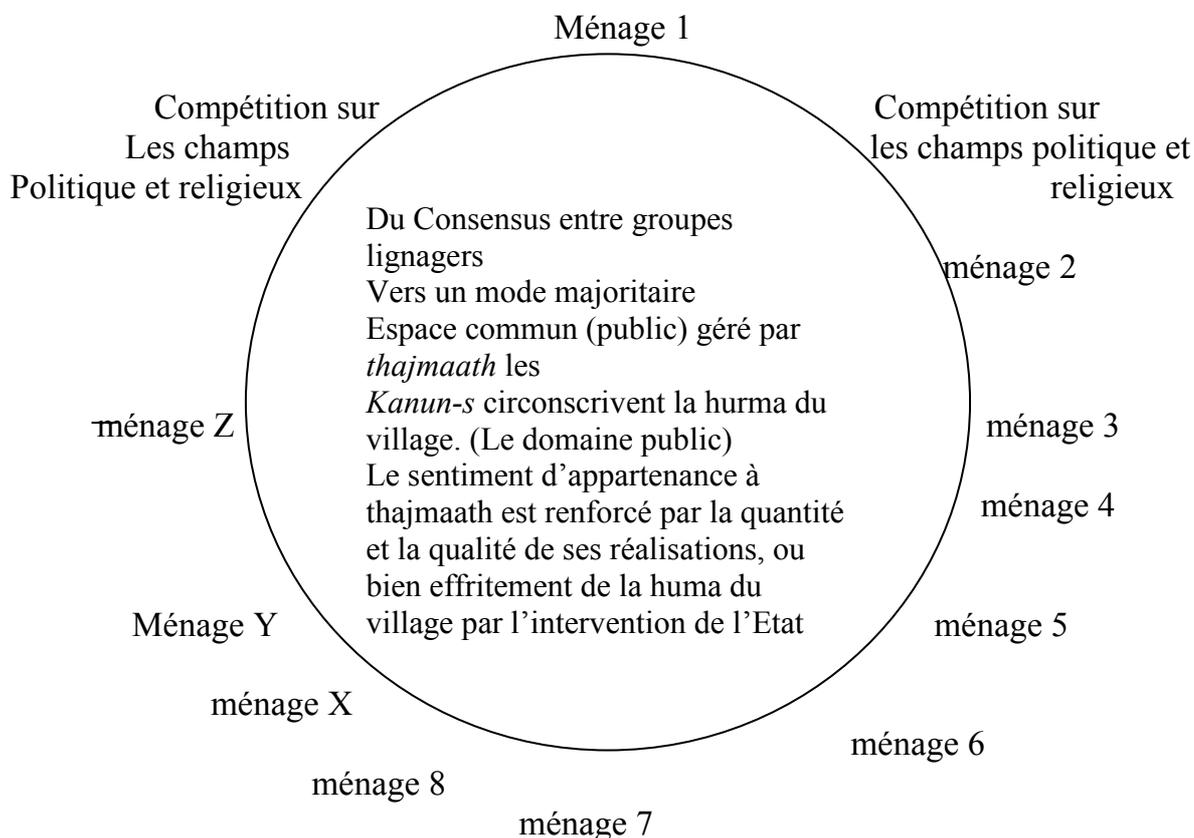


Figure 5 : **Etiollement de l'ordre lignager et renforcement de l'identification à Thajmaath**

<sup>1</sup> SALHI Mohamed Brahim op.cité et MAHE (A) op. cite p 546 et s

<sup>2</sup> SALHI Mohamed Brahim op. cité p 23 et s

<sup>3</sup> Il est à noter que durant la campagne électorale pour les APC (hors des villes) en 2007, les partis en course (en majorité) ont présenté des propositions d'associer les comités de villages à l'élaboration des budgets et des actions de développement (voir dépliants : FFS RCD et FLN, RND, MSP dans les communes Matkas, LNI, AZAZGA, AGRIBS. Mais ceci ne doit pas faire oublier que c'est d'abord l'Etat, à travers le wali de Tizi ouzou, qui a sollicité les comités de villages en 2001 pour essayer d'endiguer les émeutes, ce qui les accrédite de prérogatives extra associatives. (Voir les journaux : le matin, liberté et Elwatan de la semaine du 05 au 12 mai 2001)

Cette figure peut constituer un cas extrême d'évolution dans un large éventail de situations entre les villages en grande Kabylie

### **Conclusion du chapitre III**

Le milieu villageois a subi beaucoup de pressions. D'abord par les Etats coloniales et Algérien indépendant. Ensuite par les changements économiques particulièrement la généralisation des échanges monétaire. Enfin par les changements politiques en Algérie depuis 1989.

Toutefois l'évolution des milieux villageois n'est pas homogène et le niveau d'adaptation n'est pas le même. Comme il est souligné au début de cette recherche il est question d'identifier le milieu qui secrète un dynamisme d'un autre milieu villageois qui semble ne pas produire ce dynamisme.

Ainsi, dans le dernier chapitre il sera question de vérifier d'un coté si le dynamisme socio organisationnel supposé dans le village Zoubga et liée à une adaptation au niveau du cadre institutionnel et conventionnel, et l'adaptation des acteurs aux changements de environnement. D'un autre coté vérifier si le blocage des institutions du village Agraradj est liée à une « mauvaise » adaptation face à l'environnement.

il s'agira de voir l'articulation entre les différents acteurs et institutions que sont les lignages, thajmaath, les associations, l'Etat (la commune). Il s'agira aussi de voir l'évolution des normes et valeurs traduites par des conventions constituant le cadre de référence des communautés villageoises, c'est le cas de la *hurma* du village, l'ordre lignager

En somme on va voir l'effet de ces deux milieux sur les dynamiques de développement local mesurées par le critère des actions visant l'amélioration du cadre de vie du village.

### ***Introduction et méthodologie***

En nous inscrivant dans le paradigme de l'économie spatiale des milieux innovateurs, nous avons émis l'hypothèse que le village en Kabylie était un milieu et qui était indispensable d'étudier dans une perspective de développement local.

En effet, le village est une structure socio organisationnelle parmi les plus répandues et les plus enracinées historiquement en Kabylie. Ensuite dans une perspective de développement local basé sur l'initiative locale et secrété par le milieu local, il est nécessaire de comprendre ce milieu, chose qui passe nécessairement par l'étude du milieu villageois.

Ainsi, pour montrer l'importance du milieu villageois dans le développement local en Kabylie basé sur l'initiative locale nous avons opté pour l'étude comparative de deux villages d'un niveau de dynamisme différent.

Le premier village (ZOUBGA) semble présenter une dynamique socio organisationnelle assez importante, ceci est perceptible à travers la fréquence ou le nombre de réalisations d'actions, de développement local qui se limite essentiellement à des actions d'aménagement pour l'amélioration du cadre de vie villageois, ainsi que des activités socio culturelles.

Le second village (AGRARADJ) semble présenter un village bloqué, ceci est toujours décelé à travers le peu (ou l'absence) de réalisation d'action d'aménagement ou toute action socio culturelle.

L'enquête à mener sera une réponse à la question principale : pourquoi ce dynamisme à ZOUBGA et pas à AGRARADJ ?

Notre hypothèse de départ est que le milieu de Zoubga est un milieu porteur de dynamisme contrairement au milieu d'Agraradj qui semble bloqué (ou stérile).

L'enquête à mener comprendra plusieurs étapes :

Etape 1 : Vérifier la différence de niveau de dynamisme entre les deux villages. Il sera question de mesurer un certain nombre d'éléments traduisant un dynamisme socio organisationnel :

- Les réalisations d'actions d'aménagement de l'espace villageois ;
- les activités culturelles ;
- les activités sportives ;

- les activités à caractère social .

Etape 2 : Cette étape doit répondre à la question du cadre organisationnel dans lequel sont réalisées ces activités et les acteurs concernés

1-Existence d'association :

- statut au sein du village ?
- contrôle du village ?
- l'adhésion des villageois, contraintes et problèmes ?

2-thajmath et son rôle :

- Statut et règlement intérieur ;
- les sanctions prévues pour les désobéissants ;
- voir si Thajmaath est conçue comme simple association ou bien possède t-elle toujours l'autorité morale d'antan (la *hurma* du village) ?

3- Les lignages :

- *Adhrum* : rôle, prérogatives, charges et activités.

Etape 3 : Pourquoi le dynamisme à Zoubga et pas à Agraradj ?

1- C'est dû à des aspects historiques ou géographiques :

- Un fort sentiment identitaire lié à un isolement au niveau du aarch (voir l'histoire du village et ses liens avec le reste des villages du aarch au 19<sup>ième</sup> siècle) ;
- isolement durant la guerre de libération ?
- réaction envers une marginalisation de la part de la commune ?
- isolement géographique (par rapport aux villes avoisinantes) ?

2-C'est dû à l'existence (ou absence) de leaders ayant une capacité de mobilisation :

- De hauts fonctionnaires de l'Etat ;
- de « grosses fortunes » ;
- des leaders sachant créer un consensus, régler des conflits, négocier, ayant des contacts extérieurs au village ?

3-y a-t-il une ouverture sur l'extérieur à travers :

- De nouvelles méthodes d'action, de fonctionnement ?
- Appel aux compétences du village résidant en dehors de celui-ci ?
- Appel à l'émigration ?

4- L'incapacité de mobilisation de *thajmaath* à Agraradj :

- Effritement de l'autorité morale (hurma du village) ?
- Incapacité de fonctionner sur le mode démocratique pour le choix des actions ?
- Prégnance des luttes entre les segments (*Idherman-s*) ?

Etape 5 : pourquoi l'existence d'une mobilisation socio organisationnelle n'abouti pas à une mobilisation et coopération dans un objectif proprement économique ?

- La segmentation empêche t-elle une coopération permettant la division des tâches ?
- La lutte ou concurrence pour le capital symbolique au sein du village empêche t-il une coopération aboutissant à l'un rival ou concurrent ?
- y a-t-il une activité économique dominante dans le village ?

L'enquête aura en fin de compte à vérifier si le milieu de Zoubga est dynamique :

-D'abords à cause d'éléments historiques et géographique qui ont favorisé un repli identitaire permettant à *thajmaath* de garder une forte capacité de mobilisation face à l'absence des institutions Etatiques (marginalisation). Ceci est renforcé par l'existence de leaders au sein du village capable de créer des consensus.

-l'enquête aura à vérifier aussi si le milieu d'Agraradj n'est pas bloqué a cause du fait que l'institution qu'est *Thajmaath*, dans une tentative de garder des prérogatives du passé elle est resté à mis chemin entre l'organisation d'un Etat miniature et une institution moderne (association) qui n'arrive pas à fédérer les énergies.

-Dans les deux villages il sera question de vérifier l'absence de coopération entre acteurs du village pour des objectifs économiques : ceci pour des raisons historiques et conventionnelles, plus exactement le poids de la segmentation du village en clans rivaux et en familles rivales et même au sein de la famille entre frères rivaux. Ceci est renforcé par le fait qu'au sein du village il y a une lutte pour le capital symbolique qui oriente l'usage du capital économique à cette fin.

Pour répondre à ces questionnements il a fallu élaborer un questionnaire (voir annexe n°6) comportant soixante sept (67) questions réparties en huit sections :

- 1- identification de la personne ;
- 2- Comment les habitants voient leur village ;
- 3- Thajmaath et rapports du village avec la commune ;
- 4- Le village et ses rapports avec les villages voisins ;
- 5- Thajmaath et ses rapports avec l'association du village ;
- 6- Les lignages (clan ou *Idherman*) dans le village ;
- 7- L'économie du village ;
- 8- Coopération et apprentissage au sein du village.

#### **Remarques de méthodologie :**

1- vingt quatre questions ouvertes sont prévues dans le questionnaire, ce qui a nécessité leurs recodage pour permettre leurs analyses. Les modalités de réponse après recodage sont des mots ou des expressions du lexique utilisé par les personnes qui ont répondues au questionnaire (voir l'annexe 6, 7 et 8 à partir de la question 44 avec le signe : **\_R : (Recodage)**).

2- Le nombre de questionnaires distribués et ayant été récupéré dans les deux villages est de soixante deux (62) au total : trente dans le village Zoubga et trente deux dans le village Agraradj. Même si l'enquête est orientée vers une recherche de données plus qualitatives que quantitative le choix des personnes à questionner est, néanmoins, dicté par le souci d'avoir un échantillon qui touche à la majorité des catégories socioprofessionnelles existant dans chaque village. Et qui touche à la majorité des foyers existants.

3- l'enquête qui devait être basée sur le dépouillement du questionnaire passé dans les deux villages, s'est transformée, dans la majorité des questionnaires remplis, en entretiens avec les individus concernés. Ceci pour la raison principale de la difficulté de l'expression écrite pour les personnes de faible niveau d'instruction. Mais aussi par le constat après une pré enquête, d'une autocensure évidente, même par les personnes les plus instruites.

### Données monographiques sur les deux villages :



**Source** : Google earth 2007. La distance à vol de oiseau entre les deux villages et le chef lieu de wilaya est pratiquement la même, mais le relief du massif central rend le trajet terrestre pour ZOUBGA beaucoup plus long en termes de temps de déplacement et de distance que celui d'AGRARADJ.

### Le village ZOUBGA :

La traduction française, dans le document du dénombrement de 1891, du nom « Zoubga » prononcé « zouvga » est « le tas de fumier »<sup>1</sup>. Certaines explications qui nous ont été donné sur cette appellation par certains habitants, renvoi à l'activité qui était dominante dans le village jusqu'aux années 1970. C'est-à-dire le travail de bois et la production de charbon de bois. La production de charbon de bois, salissait les maisons qui les rendaient noires de fumés. Quoiqu'il en soit le mot « Zoubga » renvoi souvent dans le langage local à « saleté »<sup>2</sup>. Le village Zoubga se situe à plus de soixante kilomètres (60 km) du chef lieu de wilaya de Tizi ousou. Cependant le caractère sinueux et escarpé des communications routières vers ce village le rend d'un accès très difficile. Cela prend entre deux heurs jusqu'à trois heurs de trajet par transport en commun !

<sup>1</sup> Document « circonscription administrative de la Kabylie et statistique de la population par communes : d'après le dénombrement quinquennal de 1891 » archives de la daïra d'AZEFOUN, p

<sup>2</sup> Ce qui éveille particulièrement la curiosité de savoir qu'un village dont le nom signifie « saleté » soit primé comme le village le plus « propre » de la wilaya de Tizi ousou ! (Voir annexe 4)

Il se situe dans une zone montagneuse, escarpé et ravinée, sur une altitude d'au moins mille mètre<sup>1</sup> avec un pique au lieu dit *azrou n'thour* qui atteint 1900 mètre d'altitude <sup>2</sup>(ce pique est en grande partie la possession des habitants du village ainsi que deux autres villages (*thakhlidjth ath at'sou et ath abdella*))

La population est estimée entre 2800 et 3000 habitants<sup>3</sup>. Cependant les résidants au sein du village ne dépassent guère les mille (1000) habitants. Ce qui montre que le village est répulsif, puisque le RGPH de 1987 donnait déjà le chiffre de 913 habitants<sup>4</sup>.

Le village Zoubga est caractérisé par un niveau de viabilisation en termes d'eau potable, d'électricité et d'assainissement qui atteint les 100%.

### **Le village AGRARADJ :**

« Agraradj » signifierait « endroit caillouteux »<sup>5</sup>. Le village se situe à environ 42 kilomètres du chef lieu de wilaya dans une zone moins escarpé que Zoubga, son altitude ne dépasse pas les six cent mètres. Situé à 7 km au nord ouest du centre urbain d'Azazga ce qui lui donne un accès relativement facile par voies de communications routières, cela prend moins d'une heure et demi de trajet par transport en commun jusqu'au chef lieu de wilaya (par voiture personnelle pas plus de 30 minutes).

Sa population résidante dépasse les mille trois cent (1400) habitants, résidant dans le village, et plus de trois mille en comptabilisant les émigrés vers les villes algériennes ou à l'étranger, le recensement de 1987 donne 1002 habitants. En effet la présence de centres urbains (Azazga, Azeffoun, Fréha et même le chef lieu de wilaya) permet de trouver du travail dans ces centres et de faire la navette quotidienne ou hebdomadaire, ce qui a permis une relative stabilité de la population par rapport au village Zoubga.

Le raccordement au réseau électrique est de 100%. Le raccordement au réseau d'eau potable est problématique. En effet, un raccordement de tous les foyers du village a été effectué en 1989. Mais le réseau a arrêté de servir depuis 1993. Ainsi les habitants utilisent les fontaines publiques à 100% pour leurs approvisionnements en eau potable. Le

---

<sup>1</sup> Monographie de la commune d'ILILTEN, document du CREAD : donne la plus basse altitude de mille mètre pour la commune.

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> Estimation des membres du comité de village ZOUBGA.

<sup>4</sup> RGPH 1987 et document CREAD monographie de la commune d'ILILTEN.

<sup>5</sup> Document : Etat statistique de la population de Kabylie selon le dénombrement de 1891, p 327.

raccordement à un réseau d'assainissement ne dépasse guère les 5% des logements du village jusqu'à 2006. Ce qui constitue un déficit grave, particulièrement le risque encouru par la contamination des eaux par les maladies à transmission hydriques.

## **Section 1 le niveau de dynamisme socio organisationnel des deux villages**

### **Sous section 1 les actions d'aménagement du territoire**

Par aménagement du territoire il faut comprendre les réalisations et l'entretien de certaines infrastructures communes, représentant les biens propres à tous les habitants du village. L'aménagement est l'une des prérogatives principale de thajmaath, qui vient remplacer le rôle de la commune. Notre enquête dans les deux villages a essayé de recenser les réalisations qui restent visibles, et qui sont considérées par la population comme importantes.

La période d'enquête tente de reconstituer la situation des deux villages sur vingt ans de 1987<sup>1</sup> jusqu'à 2006. Cette période permet de mesurer l'action de thajmaath à long terme et voir ainsi l'évolution de celle ci et d'éviter les déformations liées à des situations conjoncturelles. Le recensement des réalisations ne prend en compte que les réalisations décidées et exécutées par thajmaath ou initiées par celle-ci. Ainsi les actions réalisées par des individus sans décision de l'assemblée générale du village (pour cause de non fonctionnement) ne sont pas comptabilisées.

Une dernière remarque pour la clarté de l'exposé, le renvoi au dépouillement du questionnaire distribué dans les deux villages sera automatique (renvoi au annexes : 6, 7,8 et 9).

#### **§1- le village Agraradj :**

L'enquête au niveau d'AGRARADJ a été rendu difficile puisque durant la période de notre enquête (janvier et février 2006) le village n'était pas structuré en comité, dans la plupart des cas les habitants ont requis l'anonymat lorsqu'ils ont bien accepté de répondre à

---

<sup>1</sup> C'est en 1987 qu'est apparu la première fois l'appellation comité de village, signe de certain changement .voir SALHI Mohamed Brahim op. cité p 22 et s

nos questions, sinon de refuser carrément de répondre pour ne prendre aucune responsabilité de « divulguer » des informations (secrets) sur le village.

L'inventaire des propriétés du village sont comme suit :

- deux cimetières ; deux battisses comme salle de prière près de chaque cimetière ; deux fontaines principales .un stade, une terre *mechmel* ; les chemins vicinaux internes au village.

Les éléments cités sont l'espace sur lequel s'étend le pouvoir de *thajmaath*, ils représentent une partie de la *hurma* du village.

L'essentiel des réalisations se résument à l'entretien des routes et l'entretien d'une conduite d'eau vieille de quelques dizaines d'années.

L'absence de registre écrit rend très difficile le travail de recensement. Cependant le recours à des entretiens avec des ex-membres du comité et des habitants du village (qui ont accepté de répondre aux questions) nous ont donné des estimations des moyennes des budgets du village avant 2006, voici un tableau résumant les moyens financier utilisés par le village durant les années ou celui-ci avait une thajmaath qui fonctionne :

**Tableau 1. L'origine des financements des actions du village Agraradj**

| Origines des Financements     |               | Montants en dinars | Pourcentage (%) |
|-------------------------------|---------------|--------------------|-----------------|
| Amendes                       |               |                    | = < 1           |
| Location des biens du village |               | 00                 | 00              |
| Cotisations                   | Résidants     | 75000              | 75              |
|                               | Non résidants | 00-                | 00-             |
| Dons                          | Résidants     | 10000              | 10              |
|                               | Non résidants | 15000              | 15              |
| Aide de la commune            |               | -                  | -               |
| Fêtes du village              |               | -                  | -               |
| Total                         |               | 100000,00          | ~100            |

**Source :** Enquête de janvier et février 2006 à AGRARADJ : Selon les estimations d'habitants d'AGRARADJ (A.M, G M, S. A) qui ont requis l'anonymat, ces chiffres sont une moyenne (chiffres arrondis) des budgets qui ont été dépensés avant 2006 (exceptionnellement : le plus gros budget dépensé est de 350000,00 DA, grâce à un don d'un habitant destinée à l'entretien de la place de la mosquée du village, c'est le budget de 2000) :

**§2- le village Zoubga :**

Le village de Zoubga se caractérise par un nombre important d'actions bien avant 1987 et qui a continué de manière croissante durant les vingt dernières années. Un inventaire des plus importantes réalisations nous donne le tableau suivant :

**Tableau 2 Réalisations et le coût estimatif des réalisations au niveau du village Zoubga**

| Libellé des réalisations                                                                                        | Date début & fins travaux | Coût estimatif au prix 2008 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| 1-Achat d'un dumper                                                                                             | 1986                      | 200000,00                   |
| 2-achat d'un tracteur, pour le ramassage des ordures ménagères                                                  | 1997                      | 550000,00                   |
| 3- achat d'un engin spécialisé à la place du tracteur                                                           | ...../2005                | 920000,00                   |
| 4 - Embauche de deux employés pour le gardiennage de la décharge du village                                     | .1997/---                 | 5000,00/mois                |
| 5 - Construction et équipement d'un kiosque multiservices (téléphone)                                           | ...../1994                | .....                       |
| 6 -Dallage des ruelles centrales du village avec de la pierre bleue                                             | ...../1993                | 120000,00                   |
| 5 - Rénovation de l'assainissement                                                                              | ...../1996                | .....                       |
| 7 - Réalisation d'un captage de sources d'eau potable à plus de six km du village et réalisation du réseau AE P | ...../1998                |                             |
| 8 - Inauguration d'une stèle (statue) symbolisant le travail en bois dans l'histoire du village                 | ...../1997                | .....                       |
| 9 - Installation d'une parabole collective                                                                      | ...../1989                | .....                       |
| 10 - Ouverture d'une crèche pour enfants l'employée payée par le village puis par l'APC                         | ...../1997                | .....                       |

|                                                                                |                         |            |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------|
| 11 - L'éclairage du cimetière                                                  | ...../                  | .....      |
| 12 - Construction d'une infirmerie, maison de jeunes, salle de séjour          | 1999/2006               | 5500000,00 |
| 13 - Thimechret                                                                | Chaque année            | 120000,00  |
| 14 - Fête de circoncision                                                      | 1989. /....             | 100000,00  |
| 15 - Rénovation de la mosquée                                                  | ...../.....             |            |
| 16 -Réalisation d'une fontaine                                                 | ...../2000              | 100000,00  |
| 17 – réalisation de bouches d'incendies sur les axes principaux du village     | ...../1998              |            |
| 18– réalisation d'une carte topographique de tout le territoire du village     | ...../1996              | 1000000,00 |
| 19 – ASSENSU à AZROU N'THOUR                                                   | indéfinis./chaque année |            |
| 20– Aménagement d'une salle de sport pour les jeunes                           | /1995                   |            |
| 21- plusieurs trophées gagné à l'échelle wilaya et national                    |                         |            |
| 22-premier prix du village le plus propre au niveau de la wilaya de Tizi ousou | 2007                    |            |

**Source** : registre du secrétariat de l'association sociale Zoubga, avec nos regroupements, entretiens de mars 2006.<sup>1</sup>La difficulté des estimations provient du fait que des dons en nature sont le plus souvent reçus par le comité, dans les registres ils sont inscrits en nature, (exemples : 300mètre de tuyauterie, un camion de brique,...).

Les problèmes qui restent non encor résolus sont (selon l'estimation des membres du secrétariat du comité) : l'extension du réseau d'assainissement ainsi que la réalisation d'un

<sup>1</sup> D'autres réalisations n'ont pas été prises en compte comme les dépense routinière comme l'entretien de pistes.

bassin de décantation pour éviter les problèmes d'infiltration des eaux usées, constituant un risque de maladie à transmission hydrique.

## Sous section 2 les activités culturelles et sportives

### §1- le village Zoubga :

Une importante activité sociale, culturelle et sportive est réalisée (voir le tableau ci-dessus).

a/ Les activités de communion, scellant l'union du village : trois fêtes principales constituent des rendez-vous importants pour le village et qui symbolisent le village (voir l'annexe 1 pour la question ce qui symbolise le village) :

1. *Thimechret* : historiquement elle est organisée au début de l'année agricole<sup>1</sup> avant le début des labours. Elle est organisée à Zoubga un jour ou deux avant *l'aïde*. signe d'une adaptation aux besoins de la communauté. Cette fête traduit la valeur de solidarité mais qui n'a plus la valeur magico religieuse du passé<sup>2</sup>. elle est organisée à l'intérieur du village n'y participe que les habitants du village.
2. *assensu d'azrou n'thour* : très médiatisé<sup>3</sup>, elle signifie une veillée sur le lieu de célébration du culte ou de la fête. Elle est célébrée à *azrou n'thour*, un pique de 1884 mètres d'altitude qui se trouve à sept kilomètres du village (environ 20 km de Ain El hamman). ce genre de célébration est habituellement organisé, dans les villages kabyles, pour célébrer un saint du village. le plus souvent, célébrés durant le jour de *achoura* (fête religieuse dont la date de célébration est liée au calendrier lunaire). Toutefois, cette fête de Zoubga, est organisée durant la dernière semaine d'août de chaque année, c'est-à-dire liée à un calendrier solaire. Cette caractéristique particulière d'être organisée durant la saison estivale, en plus du fait qu'elle est célébrée sur un site touristique, fait qu'elle acquière une très grande réputation. elle attire des milliers de visiteurs chaque année<sup>4</sup>. Elle attire les

<sup>1</sup> SERVIER (J) « les portes de l'année » Ed,

<sup>2</sup> Dans la tradition de cette offrande, aucun fellah ne peut commencer les labours avant que le sang de la bête égorgée ne soit versé, sinon l'année ne sera pas féconde. Voir SERVIER. (J) op. cité.

<sup>3</sup> Cette fête bénéficie d'une publicité toute particulière dans les journaux et la radio de la chaîne 2 (voir bibliographie des articles de journaux)

<sup>4</sup> Selon les Estimations du comité de village le nombre de visiteurs pourrait facilement atteindre les dix mille !

vacanciers et les émigrés. Cette fête coûte entre 25 et 30 têtes de moutons, qui sont le sacrifice pour la préparation des repas pour les milliers de visiteurs pour le site *d'azrou n't hour*. Cette fête constitue une source de revenu pour le village qui peut atteindre 50% du budget du village<sup>1</sup>.

3. fête de circoncision : selon les affirmations des habitants<sup>2</sup> du village : Zoubga serait le premier village en Kabylie à avoir organisé une circoncision collective. Le lieu de célébration est le village où se regroupent les habitants du village. Cette fête montre un esprit de solidarité, mais aussi donne une identité toute particulière au village. Elle est célébrée en été depuis 1990 durant le mois de juillet ou au début août. Durant cette fête tout un programme est organisé :

- l'achat de costumes pour tous les enfants, concernés par la circoncision, du village.
- De la Viande est partagée équitablement entre les foyers des enfants.
- Une quête est organisée collectivement pour tous les enfants et répartie équitablement.
- La prise en charge totale des médecins et des infirmiers.
- Le jour de la fête les hommes font la cuisine, les femmes préparent des gâteaux pour tout le village
- Durant la fête des cadeaux sont distribués pour les trois (03) premiers de tous les paliers scolaires, ainsi que tous les diplômés (bac, BEF, diplôme universitaire ou autre)

b/ Mise en place d'une parabole collective depuis 1989. La réalisation de cette action donne aussi une idée sur l'esprit de solidarité (les plus démunis ont la parabole gratuitement) et du niveau d'organisation du village

c/ création d'une crèche en 1997, l'employée était au départ rémunérée par le village puis la commune d'ILILTEN a pris la relève.

d/ l'une des réalisations considérée comme très importante par les habitants, est le traçage d'une carte topographique de toutes les propriétés foncières du village, qu'elles

---

Nos propres estimations sur la base du nombre de repas préparé en plus des visiteurs qui ramènent leurs repas avec eux le nombre de visiteurs pourrait atteindre huit mille visiteurs.

<sup>1</sup> Voir annexe n°2

<sup>2</sup> Enquête de mars 2006 au village .Zoubga.

soient privée ou du domaine *mechmel*. Cette carte a permis pratiquement d'éliminer les litiges habituels entre les habitants sur les bordures des parcelles de terre. La carte a été réalisée par un architecte du village qui en a fait un don.

e/ le village possède une troupe théâtrale et un groupe de danse créés dans le cadre d'une association culturelle. Ils participent dans des manifestations de wilaya et de niveau nationale. Ils animent particulièrement la fête de circoncision.

f/ une caractéristique particulière des fêtes matrimoniales, elles sont organisées dans la « salle des fêtes » du village (depuis 2004), l'organisation de la réception se fait par les jeunes du village et tout les habitants sont invités à y participer s'ils le souhaitent !

c/ le village a été primé vainqueur du concours de wilaya pour « le village le plus propre » en 2007 (voir annexe 4), il a été récompensé avec une prime de trois million de dinars<sup>1</sup>. Le village a en effet une décharge surveillée (un employé spécialement est recruté pour cette tâche). un chapitre de son règlement est consacré à l'hygiène et l'environnement (annexe n° 1 chapitre 2).

En conclusion : l'inventaire des activités et réalisations, des deux villages, nous donne un constat clair d'une différence en termes du nombre, de la qualité et diversité des réalisations, ainsi qu'en terme de moyens financiers et humains mobilisés.

A Zoubga on constate une augmentation de la quantité et du budget alloué aux réalisations à travers le temps. Ce qui permet d'anticiper sur des conclusions futures. En effet, il semble que plus le village réalise des projets, plus le niveau de mobilisation augmente et s'élargie, aussi les habitants s'identifie à ces réalisations et l'identité collective du village est renforcée.

A Agraradj il existe certes des réalisations mais se sont des actions ponctuelles qui n'ont pas contribué à une capitalisation. De plus les principales réalisations depuis 1987 sont souvent le fait de groupe d'habitants en l'absence totale de thajmaath, soit l'action elle-même était source de désaccord qui a abouti à l'éclatement de celle-ci, puis l'action est réalisée par le groupe qui en est favorable.

---

<sup>1</sup> Journal El Watan du samedi 11 décembre 2007. p11.

## **Section 2. Le cadre organisationnel et institutionnel de réalisation des actions de développement villageois**

Nous avons émis au départ de cette recherche l'hypothèse que la différence des deux milieux villageois est la cause de la différence de dynamisme.

Dans cette section il sera donc question de comparer les deux cadres organisationnels et institutionnels et les acteurs agissant pour essayer de tirer des conclusions par la suite sur les différences qui peuvent exister.

### **Sous section 1. Un nouvel acteur dans le village : l'association**

#### **§1. Le village Agraradj**

L'association sociale et culturelle du village Agraradj existe avec agrément depuis 1989 ; au nom d'un « bandit d'honneur » du village de la fin du 19<sup>ième</sup> siècle. Créée par des jeunes du village sans coordonner avec le comité ou *thajmaath* de l'époque.

Les quelques activités réalisées sont toutes en dehors du village. Elle a fonctionné au début de sa création puis elle a arrêté les activités sauf quelques actions ponctuelles.

Statu au sein du village : l'association n'existe pratiquement pas, elle n'est pas reconnue par *Thajmaath* comme ayant une quelconque prérogative au sein du village. Ses adhérents (le président de cette association a été, durant un mandat, président du comité de village) ne lui reconnaissent pas le droit d'agir au sein du village ! Elle est considérée comme toute autre association étrangère, dont les adhérents peuvent être des étrangers au village. Alors que dans la réalité ses adhérents sont tous d'origine d'Agraradj.

Cette situation est confirmée par la réponse à la question de savoir quel effet a l'association sur la vie du village 46,9% sans effet, 28,1% négligeable (annexe 8 question 28). Cela nous donne une appréciation assez proche de la réalité du statut que reconnaissent les villageois à cette association.

Les rapports entre *thajmaath* et l'association : 9,4% des réponses considèrent que c'est une relation de conflit, alors que 46,9% considèrent qu'il n'y a aucun rapport entre les deux (40,7% ont refusé de répondre ou disent ne pas savoir).

## §2. Le village Zoubga :

En plus de l'association sociale Zoubga qui est la « couverture » officielle de *thajmaath* du village, il existe deux autres associations : l'association culturelle Zoubga et l'association sportive Zoubga.

Statu au sein du village : les deux associations actives au sein du village et participent de manière importante à la vie du village :

L'association culturelle participe d'abord par l'encadrement des jeunes du village, leur offre un espace de formation et d'expression. De plus elle a le rôle d'animation des fêtes du village à travers sa troupe théâtrale, sa chorale et son groupe de danse.

L'association sportive : elle encadre aussi les jeunes du village à travers trois sections : le karaté, les jeux d'échec et le tennis de table. Les trois disciplines ont gagné des trophées régionaux et nationaux.

Les deux associations participent à l'organisation des fêtes du village en assurant des tâches comme la sécurité, la cuisine ou la réception des visiteurs.

Ainsi une activité culturelle est sportive anime le village. En effet, 90% des réponses au questionnaire considèrent que les associations jouent un rôle important ou très important dans la vie du village.

### Les rapports avec *Thajmaath* :

86,7% des réponses considèrent que c'est une relation de hiérarchie qui existe au sein du village entre *Thajmaath* et les deux associations. En effet dans l'organigramme du comité (voir plus en bas) une commission (nommée commission sportive et des relations avec la jeunesse) est destinée à l'animation des associations.

A travers l'enquête effectuée au sein du village, les informations recueillies<sup>1</sup> attestent que l'association avec son organe de direction qui élabore son programme d'action à l'extérieur du village sans prendre l'aval de *thajmaath*. Par contre les actions organisées à l'intérieur du village nécessitent l'aval du comité. Aussi la participation aux fêtes du village par les associations comme des subordonnés à *thajmaath*.

En somme, les associations sont en fait un outil entre les mains du comité du village. Même s'il existe une liberté de choix des programmes d'action à l'extérieur du village, le

---

<sup>1</sup> Voir les réponses au questionnaire ainsi que les entretiens avec les jeunes étudiants membres des deux associations en février 2006 et l'entretien avec Mr Ait CHÉDID (ex président de l'association culturelle) et les membres du secrétariat du comité.

comité a un droit de veto sur les décisions des associations en ce qui concerne les activités intra muros du village. Ceci à travers le caractère obligatoire des activités initiées par le comité, et par l'aide financière qu'elle donne aux associations.

### **Sous section 2. le rôle de thajmaath :**

Nous avons vu le rôle que joue *thajmaath* au sein du village en tant que institution suprême garante de la *hurma* de celui-ci. Quels seraient les niveaux de transformation subis par les deux villages.

Quelques précisions s'imposent pour la clarté de l'exposé :

Remarque 1 : les habitants (pour les deux villages) appellent « comité » ce qui est sensé être le bureau exécutif de l'association, ce qui correspond en fait à *thajmaath* restreinte du 19<sup>ième</sup> siècle (voir plus haut chapitre 3). Notre exposé adopte cette terminologie

Remarque 2 : c'est l'assemblée générale qui est souvent désignée comme *thajmaath* par beaucoup d'habitants mais dans notre exposé *thajmaath* signifie l'institution avec ses deux organes, délibérant et exécutant c'est-à-dire le bureau exécutif et l'assemblée générale.

Remarque 3 : dans l'exposé qui va suivre nous considérons *kanun-s* et règlement du village comme synonyme.

### **§1 le village Zoubga :**

1/ Le statu officiel :

Officiellement l'assemblée générale du village est organisée au nom de l'association sociale Zoubga. C'est-à-dire une association soumise à la loi 90-31 du 04 décembre 1990 définissant l'organisation et la gestion des associations. L'article 2 de cette loi stipule que « l'association est un contrat soumis aux lois en vigueur. Dans son cadre s'associe des personnes physiques ou morales sur la base contractuelle à but non lucratif ». ce qui veut dire que officiellement *thajmaath* du village de Zoubga est une association sociale,

l'adhésion en est ainsi volontaire et n'a de ce fait aucun caractère obligatoire. Par conséquent les organes de direction ne sont sensés représenter que les adhérents de cette association.

## 2/ prérogatives, charges et fonctionnement réel

Le préambule du règlement intérieur annonce que s'est en référence à l'ancienne *thajmaath* « démocratique » que ce règlement est établi. Le règlement annonce que des adaptations sont nécessaires.

Le règlement définit clairement les objectifs de l'association sociale (en fait *thajmaath*) qui s'assigne les missions suivantes :

- Veiller au respect et application des règlements du village ;
- Organisation des assemblées, volontariats et enterrements !
- Aide et prise en charge des nécessiteux ;
- Réalisation et suivis des travaux (de construction ou d'entretien des édifices « publics ») ;
- Préservation de la « quiétude » des « citoyens » c'est-à-dire veiller à la sécurité des habitants ;
- Organisation des fêtes et rites.
- 

Ainsi l'étude du texte du règlement intérieure du village, ainsi que les entretiens, montrent que *thajmaath* Zoubga veut garder certaines prérogatives de l'ancienne *thajmaath* (comme mentionné dans le préambule du règlement). En effet :

Premièrement : La collecte des « impôts » (normalement cotisations), dans la réalité vécue des habitants, elle est considérée comme obligatoire et n'est pas volontaire.

Deuxièmement : La participation aux activités de *thajmaath* est aussi obligatoire.

Troisièmement : Des dispositions sont prises à l'encontre d'actes qui font partie des actes jugés de droit commun ou même criminels (voir particulièrement le chapitre cinq du règlement sur la sécurité et la quiétude, mais aussi d'autres articles dans les autres chapitres, annexe 1).

Quatrièmement : l'intervention sur un espace publique qui est du domaine de la commune (les chemins et routes, pont et chaussé, cimetières et mosquées), le caractère obligatoire pour tout habitant du village de participer à *thajmaath* et ses activités est attesté par les réponses au questionnaire :

-D'abord le statu accordé à *thajmaath* est certainement différent de celui d'une association (dans la conception des habitants) : à la question : quelles différences entre *thajmaath* et une association ? 66,7% considèrent que *thajmaath* est obligatoire ! 26,7% disent que le champ d'action de *thajmaath* est plus large.

-Ensuite à la question : si la commune répondait aux besoins des habitants, l'action de *thajmaath* deviendra t-elle inutile ? 90% disent que non.

Dans ce qui suit nous allons voir les prérogatives et le fonctionnement des deux « organes » constituant *thajmaath* de Zoubga

#### a/ le comité de village :

Le règlement du village est constitué de 14 articles régissant l'organisation et le fonctionnement de l'organe de direction (le comité).

Le comité de village est constitué de 21 membres au nombre des noms de familles au sein du village. Chaque nom de famille (et non chaque clan/adhrum) au sein du village a droit d'être représenté au sein du comité.

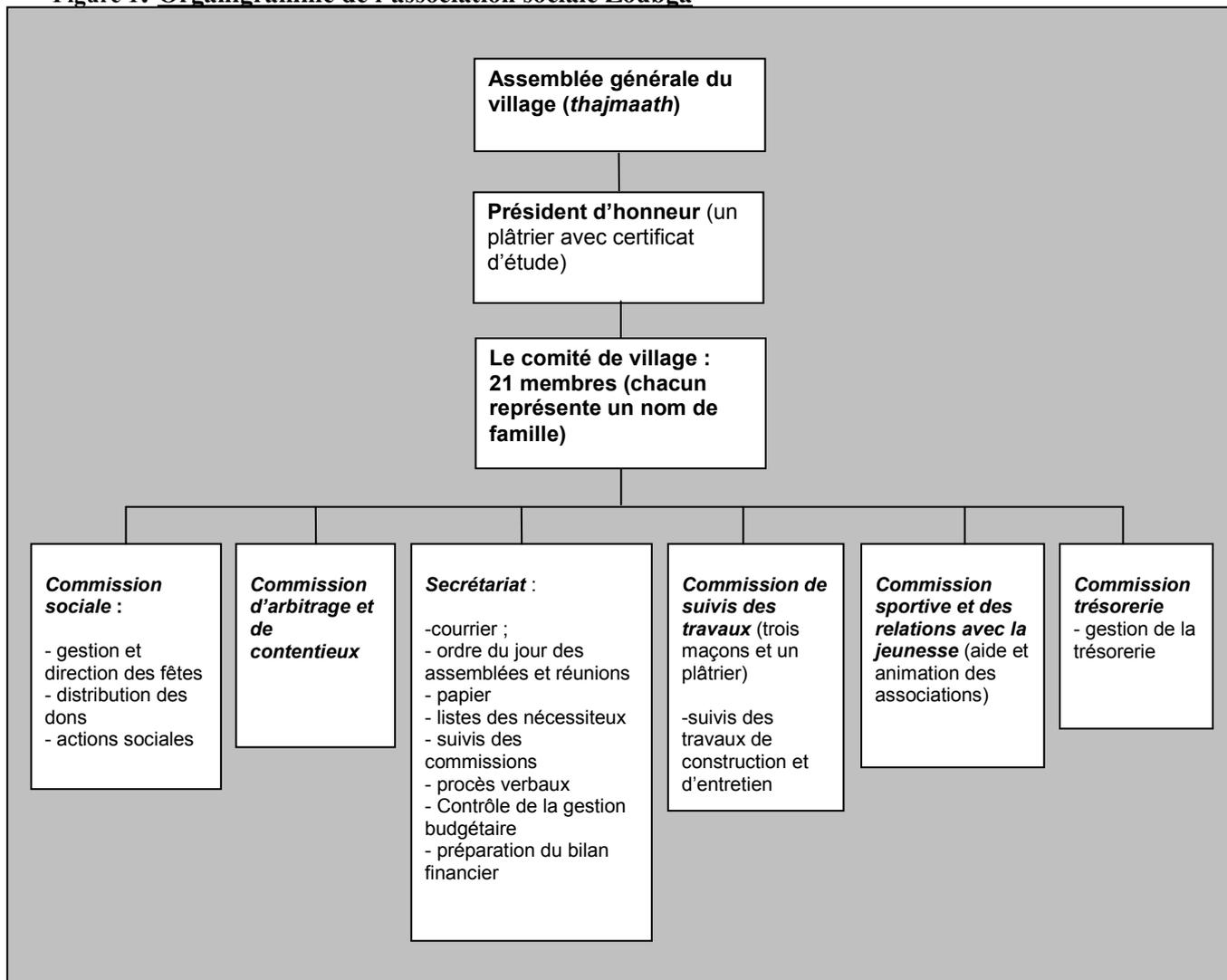
Le règlement intérieur ne stipule aucune prérogative particulière au président ! D'abord, tous les membres ont la prérogative de provoquer une réunion du comité (art 6). Ensuite, en cas d'égalité des voix lors des votes pour la prise de décision, il n'y pas de voix double pour le président, la question est soumise à l'assemblée (art 5). L'entretien avec les membres du comité a confirmé que la présidence de l'association n'est qu'un titre symbolique n'ayant aucune prérogative particulière !<sup>1</sup> Ainsi à travers ces deux articles du règlement on constate le caractère horizontal et collégial du fonctionnement du comité.

Le comité est un organe qui exécute les décisions de l'assemblée il est constitué de six commission qui ont pour tache la réalisation du programme d'action. Voici l'organigramme du comité :

---

<sup>1</sup> Entretiens réalisé en mars 2006 avec le secrétariat et le président d'honneur du comité Mr H Mouloud HAMOUM.

Figure 1: Organigramme de l'association sociale Zoubga



Source : registre de l'association sociale et entretiens avec le secrétariat du comité en mars 2006.

#### b/ l'assemblée générale :

Dans les anciennes assemblées de villages tous les hommes majeurs du village se doivent d'être présents. Mais à Zoubga, ce n'est pas le cas, c'est chaque foyer (un foyer selon le comité : regroupe les personnes vivant sous le même toit et partageant « la même marmite ») qui se doit de déléguer un membre pour le représenter (voir annexe 1 chap1, art1 du règlement).

Par cet article qui définit les critères d'adhésion à *thajmaath* on constate que tout habitant sur le territoire du village est dans l'obligation de participer à *thajmaath*, cela veut dire qu'en faite ce n'est pas une association mais c'est une autre institution qui n'est régie

par aucune loi en vigueur. La suite du règlement fixant les obligations de chaque habitant confirme que *thajmaath* se donne des prérogatives que la loi ne donne pas à une association.

Le règlement du village Zoubga est une série de dispositions de 65 articles qui définissent les obligations des habitants. Ceci confirme l'idée citée plus haut que les *kanun-s* du village définissent la *hurma* de celui-ci.

Selon MAHÉ<sup>1</sup> la moyenne du nombre de disposition des *kanun-s* anciens (19<sup>ième</sup> siècle) était une cinquantaine, alors que les règlements de la fin du 20<sup>ième</sup> siècle ne dépasse pas la trentaine, ceci est un signe de baisse des prérogatives de *thajmaath* du village. Ceci montre a contrario que *thajmaath* de Zoubga est très prégnante et conserve toujours ses prérogatives.

### ***3 les sanctions prévues pour les « récalcitrants »***

Nous avons vu le caractère obligatoire de *thajmaath* : la question qui se pose est de savoir quelles sont les sanctions que peut appliquer *thajmaath* pour les habitants qui ne veulent pas participer. A la lecture du règlement de Zoubga : on peut distinguer deux situations :

Première situation : c'est dans le cas de désobéissance à respecter une disposition du *kanun* qui n'est pas passible d'une action en justice. Ici le règlement laisse la sanction à la décision de *thajmaath*. Selon nos entretiens au niveau du village, la sanction habituelle de mise en quarantaine, n'est plus utilisée. Les cas de récalcitrants existent. Mais aucune décision de mise en quarantaine n'a été prise en assemblée depuis très longtemps<sup>2</sup>.

Deuxième situation : c'est dans le cas où la transgression d'un article du règlement du village se conjugue avec une transgression des lois de la république. Ici, la sanction prévue est un rapport auprès de l'institution Etatique concernée par l'acte (voir les articles du chapitre cinq).

## **§2 Le village Agraradj**

### *1/ statu officiel*

Contrairement au village Zoubga le comité d'Agraradj n'a d'agrément officiel que depuis 2006. *Thajmaath* fonctionnait sans statut officiel. Elle active actuellement sous la

<sup>1</sup> MAHÉ. (A) op. cité p 140

<sup>2</sup> Aucuns de nos interlocuteurs ne se souvient d'une mise aux bans du village d'un habitant, par *thajmaath*, même les plus vieux.

couverture de l'association : comité de village Agraradj, elle est structurée par un bureau exécutif (le comité) et l'assemblée générale comme organe délibérant.

### 2/ *prérogatives, charges et fonctionnement*

Le règlement adopté en 2006 a pratiquement reconduit l'organisation et les prérogatives qui existent depuis 1988. Ce qui est intéressant à signaler c'est l'usage de la catégorie association pour désigner le cadre d'action de *thajmaath*.

Cependant le règlement du village ne désigne aucun objectif pour cette association.

#### a/ le comité de village :

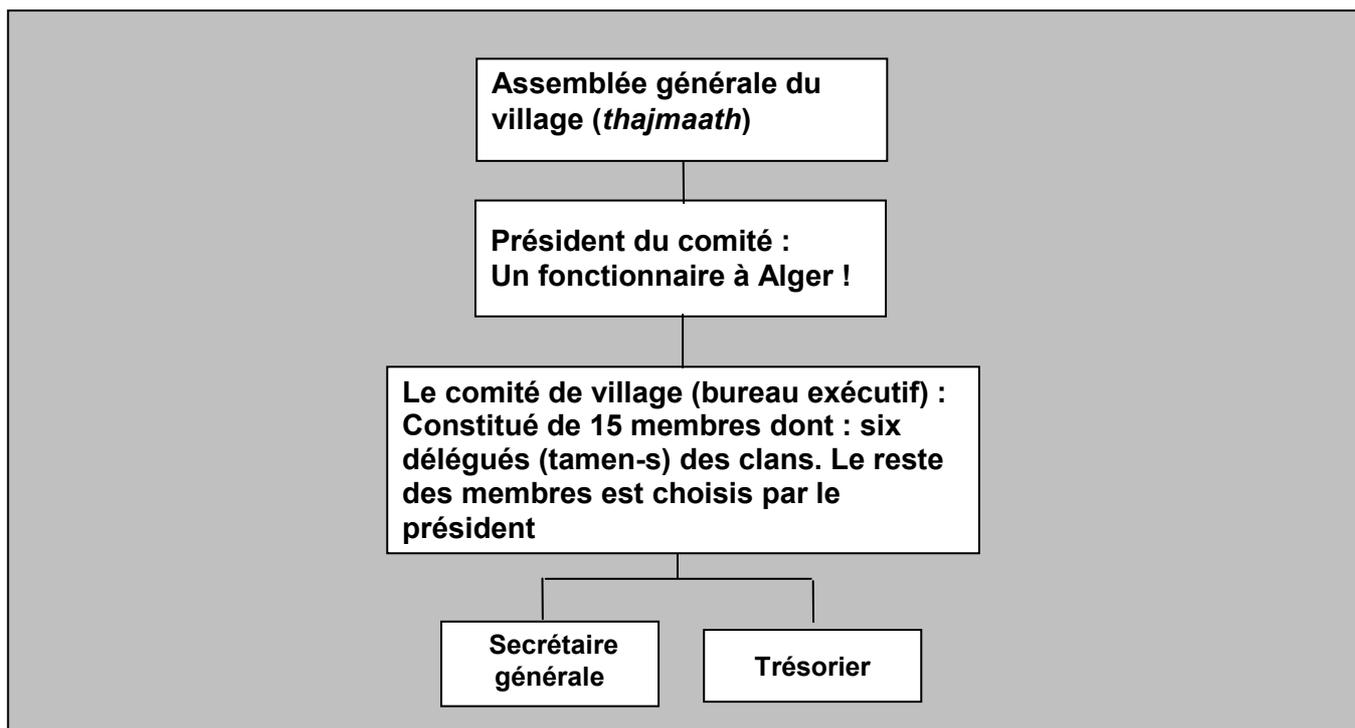
Il est constitué de quinze membres (au nombre des membres fondateur de l'association : comité de village Agraradj).

Le comité est constitué de six délégués (*tamen-s*) des clans, le reste des membres est désigné par le président.

Toutefois, le règlement ne définit aucune règle d'organisation ou de fonctionnement du comité ! Cette situation de flou des prérogatives a pourtant abouti dans le passé à des blocages de *thajmaath* (voir plus en bas).

De plus, le comité ne définit aucune responsabilité des membres sauf la désignation d'un secrétaire générale et d'un trésorier sans pour autant fixer leurs prérogatives, l'organigramme du comité d'Agraradj est le suivant :

**Figure 2 : Organigramme de l'association comité de village Agraradj**



**Source** : entretiens avec des membres du comité et des habitants du village durant les mois de juin, juillet et août 2006

b/ l'assemblée générale d'Agraradj

L'assemblée du village Agraradj regroupe tous les hommes majeurs (âgé de 20 ans selon l'article 5 du règlement), excepté les étudiants et les appelés sous les drapeaux ainsi que les émigrés. À l'étude du règlement du village on constate comme pour Zoubga thajmaath d'Agraradj se donne des prérogatives qui sont du domaine de l'Etat (voir les articles : 8, 9, 10 et 12 de l'annexe 5).

Le règlement du village Agraradj se résume à quatorze articles où on constate une ambiguïté dans le statut que lui donne les rédacteurs : entre le statut d'une association et un statut de thajmaath qui n'est pas encadré par la loi. Mais, à voir les préoccupations traduites dans les articles, on constate que le comité se fixe comme objectif l'aménagement et l'entretien des biens communs ainsi que le règlement des litiges, ceci est confirmé par les réponses à la question de savoir quel rôle joue thajmaath à la place de la commune (93,8% c'est l'aménagement de l'espace .par contre les litiges ,6% seulement pensent que thajmaath joue ce rôle).

### *3 les sanctions prévues pour les « récalcitrants »*

A la lecture du règlement du village, on constate que thajmaath même si elle se déclare fonctionner sur le mode <sup>1</sup> associatif, elle considère que la participation à thajmaath est une obligation. En effet l'article 6 mentionne que « toute personne refusant le paiement des cotisations et ne respectant pas le présent règlement ne peut prétendre à aucune aide gérée par le comité ». Ainsi le paiement des cotisations par les habitants est considéré comme la situation normale, et le refus est conçu comme une désobéissance.

Dans l'histoire récente du village la sanction appliquée aux récalcitrants est la mise en quarantaine. Cependant, la mise en application d'une telle décision s'est soldé par deux fois par des échecs et a conduit à l'arrêt des activités de thajmaath (voir Tableau ci-dessous)

---

<sup>1</sup> Document « le règlement intérieur du village Agraradj » de mai 2006.

pendant des années <sup>1</sup>. *Thajmaath* d'Agraradj se contente donc d'annoncer (article 6) que les récalcitrants ne peuvent prétendre aux aides gérées par le comité. C'est-à-dire en faite les dons reçus et distribués par le comité ou le matériel qu'il peut posséder.

Tableau 3 : **Succession des blocages de *thajmaath* d'Agraradj**

| Période   | Situation de <i>thajmaath</i>                                                                                                                            | Raisons du blocage                                                                                                                          |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1989-1992 | Fonctionnement avec un comité pour la première fois au sein du village et le maintien des tamen-s                                                        | --                                                                                                                                          |
| 1993-1995 | Blocage pendant plus de deux ans                                                                                                                         | Absence de consensus sur la priorité de réaliser un ouvrage busé dans un quartier (H.A) du village                                          |
| 1995-1996 | Relance des activités par un nouveau comité présidé par un leader politique local                                                                        | Tentative de mise à l'écart des tamen-s dans la prise de décisions en soumettant directement un programme d'action à l'assemblée du village |
| 1996-1997 | Blocage                                                                                                                                                  | Démobilisation des lignages est refus du nouveau mode de fonctionnement (programme d'action voté à la <u>majorité</u> )                     |
| 1997-1998 | Reprise des activités avec un nouveau comité avec une combinaison d'un comité choisis par le président et la représentation des lignages par des tamen-s | --                                                                                                                                          |

<sup>1</sup> Un premier cas qui date de 1998 où un habitant a contesté la décision de *thajmaath* faisant passer un caniveau près de sa demeure prétextant que cela constituait un danger pour sa maison, la mise en quarantaine a été décidé par voie de vote à la majorité. Mais dans la réalité la décision n'avait aucun effet.

|            |                                                |                                                                                                                                                                         |
|------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1998-2000  | blocage                                        | Prise de décision de la mise en quarantaine d'un habitant (K. M) pour son refus du passage d'un caniveau près de son domicile. <sup>1</sup>                             |
| 2001-2003  | Reprise des activités sans grande mobilisation | L'incapacité de la mise en application de la décision de la mise en quarantaine                                                                                         |
| 2003- 2006 | Blocage                                        | L'absence de consensus lors de la Prise de décision de mise en quarantaine d'un candidat aux élections locales (B.A) et la participation ou non aux « mouvement aarch » |

**Source** : enquête de janvier et février 2006 au village Agraradj

### Sous section 3 les lignages

Nous avons vu plus haut que le lien segmentaire (parental) constituait une base d'un système politique au sein du village. Ceci en l'absence de l'Etat .la constitution de groupes lignager était aussi une nécessité économique (rareté du sol).

L'évolution économique et politique à aboutis à ce que les groupes lignagers se désagrègent. Nous allons voir cette évolution au niveau des deux villages.

Pour évaluer l'évolution des lignages et leurs situations actuelles il faut voir leur existence réelle à travers le rôle que joue le clan (*ADHRUM*)<sup>2</sup>, quelles sont les activités qu'il réalise au sein des deux villages ? Le système de représentant (délégué) par le *Tamen* au niveau de thajmaath fonctionne t il toujours ? D'autre part la terre indivise doit être évaluée aussi.

<sup>1</sup> L'affaire est encore en justice du fait que l'habitant concerne à ester en justice certains responsables du comité de village

<sup>2</sup> Dans notre exposé clan est synonyme de *adhrum*

## §1 le village Agraradj

### a/ Rôle au sein du village

Adhrum au sein du village Agraradj regroupe entre deux à trois noms de familles (il y a 15 noms de familles dans le village), c'est-à-dire qu'un clan renvoi à plusieurs générations et qui va au delà de l'établissement de l'état civil par l'administration coloniale en 1882.

Le nombre de clan (idherman) au sein du village Agraradj est de six clans. Chaque adhrum est représenté au sein du comité (voir plus haut) par un *tamen* (garant)<sup>1</sup> qui a pour tâche de ramasser les cotisations et de défendre les intérêts de son groupe. Il est aussi garant de son groupe quant au respect du *kanun*-s et le paiement des cotisations.

Aussi 46,6% des réponses considèrent que c'est les clans qui ont de l'influence sur les décisions du village (alors que 36% pensent que se sont d'autres formes d'alliance qui a de l'influence sur les décisions de thajmaath et son fonctionnement).

### b/les activités propres au clan

Les activités qu'organise adhrum sans l'intervention de thajmaath sont :

Il définit le cercle des invités aux fêtes de mariage et de circoncisions

Certains clans (deux en particulier) ont une caisse spéciale pour le clan, destinée aux besoins de solidarité. Ils possèdent aussi un matériel pour les fêtes et les funérailles. Un des clans organise régulièrement (chaque année) une *zerda* sur le mont *Tamgout*.

## §2 le village Zoubga

Le clan (adhrum) n'a plus d'existence réelle dans le village depuis 1984 date où le mode de représentation au niveau de l'assemblée du village se fait sur la base des familles c'est-à-dire les noms de familles de l'état civil (voir plus haut). En effet à la question de combien de clans possède le village ? La réponse était 20 % (les femmes) ont répondu par le

<sup>1</sup> MAHE traduit tamen par délégué : notre enquête dans le village Agraradj nous pousse à traduire tamen par « garant » ceci peu être compris par le rôle que joue en fait le tamen. On peu supposer aussi que l'origine de tamen est un mot arabe dont la racine est le verbe Thamana (ضمن) qui peut avoir le sens de garantir.

chiffre cinq (10% par trois !). En fait, les non réponses des hommes (70%) soulignent la non existence des clans dans la vie du village.

Les fêtes de mariage et de circoncisions qui sont du ressort du clan dans le village Agraradj, sont le fait de tout le village à Zoubga (voir plus haut les activités de communions)

En résumé : l'enquête de terrain nous a permis de distinguer les deux cadres organisationnel et institutionnel des deux villages :

Thajmaath reste dans les deux villages l'institution centrale qui symbolise l'identité et l'unité du village. C'est l'espace de manifestation de la volonté de la communauté villageoise. Même si les fondements matériels de cette institution à savoir en particulier l'absence de l'Etat. La valeur symbolique de thajmaath reste forte dans l'esprit des deux communautés. Cependant elle est beaucoup plus forte à Zoubga où les habitants considèrent que thajmaath ne peut disparaître même si la commune répondait aux besoins d'aménagement et d'entretien ou tous autres besoins du village. Aussi une association ne peut remplacer thajmaath.

Une autre institution au sein des deux villages qui a été observée est le clan (adhrum) :

A Agraradj, la manifestation politique et sociale reste symboliquement visible à travers les *tamen*-s de chaque *adhrum* dans le comité de village, et à travers les fêtes et les veillées funèbres qui sont organisées ou gérées par le clan. Cependant la manifestation économique d'adhrum (terres ou biens indivis) a disparu.

A ZOUBGA, aucune manifestation du clan (adhrum) n'existe, ni sur le plan politique, ni social encore moins économique. Le lien parental est représenté au sein de thajmaath par un *tamen* qui parle au nom de la famille de même nom d'état civil.

### **Section 3 Origine de différence de dynamisme**

Dans les sections précédentes de ce chapitre nous avons fait une analyse empirique des deux villages. Le constat a d'abord confirmé que Zoubga avait un niveau de dynamisme plus important que Agraradj. Ceci sur le plan du nombre et de la qualité des

actions ayant pour objectif l'amélioration du cadre de vie du village. Les ressources mobilisées sur le plan financier et humain sont de loin plus importantes à Zoubga.

Dans cette section il sera question d'essayer d'analyser les causes et les éléments qui ont contribué à cette différence. En effet nous avons fait le constat que le cadre organisationnel et institutionnel présentait des différences.

### **Sous section 1 l'identité collective de la communauté villageoise**

L'un des éléments d'explication du dynamisme de Zoubga nous semble être la force de l'identité collective ou identification des habitants à leur village. Ceci permet une grande mobilisation des ressources. Après MOLES <sup>1</sup>(voir plus haut ch2 et section1) on a adopté un certain nombre de caractéristiques permettant de mesurer la force d'identification d'une communauté ou d'un milieu et ainsi un sentiment plus fort d'appartenance à ce milieu.

1. Le lieu possède plus d'identité qu'il est plus clos pour le regard
2. Le lieu est d'autant mieux déterminé que la qualité des parois respectives qui serrent à le délimiter est plus élevée.
3. Le lieu est d'autant mieux déterminé qu'il est fermé à l'intrusion d'un autre individu ou acteur.
4. Le lieu a d'autant plus d'identité que les actes que le sujet y fait sont plus denses dans le temps et plus nombreux en valeur absolue.
5. Le lieu a d'autant plus d'identité que le nombre d'objet accumulé à l'intérieur de celui-ci est important.
6. Le lieu a d'autant plus d'identité qu'il possède une dénomination plus claire et que celle-ci est utilisée dans le flux de discours de moi et des autres.

### **§ 1 l'isolement par rapport à son environnement**

Cet isolement est d'abord ressenti par les habitants par rapport à la ville (70% des réponses exprimé), cet isolement se manifeste par l'aspect géographique. En effet, le

---

<sup>1</sup> MOLES op. cité

temps de déplacement entre le chef lieu de wilaya et le village est entre deux heures qui peut atteindre jusqu'à trois heures selon le moyen de transport, ceci non pas à cause de la distance mais plutôt à cause du caractère du relief montagneux et escarpé (voir la carte de la page 108). Le coût du voyage par transport en commun est de deux cent cinquante dinars aller-retour. La plus proche agglomération urbaine d'une certaine importance est celle Ain El hammam qui est à près de 45 minutes du village. Cet éloignement (isolement) du village par rapport à une vie extérieure constitue un élément de renforcement de l'identité interne au village selon les critères de MOLES.

Par contre Agraradj est à 15 minutes par transport en commun d'un centre d'agglomération comme Azazga. Les habitants du village peuvent rester à des heures tardives en « ville » ceci constitue une vie et un ensemble de relations avec l'extérieur qui sont plus denses qu'avec le milieu local.

## **§2 Renforcement identitaire par accumulation**

D'après les caractéristiques 4 et 5 de MOLES un milieu a d'autant plus d'identité que les actes que le sujet fait et les objets accumulés à l'intérieure sont plus importants et plus nombreux. L'enquête sur les deux villages a montré que le nombre d'activités annuelles et les projets réalisés à Zoubga sont beaucoup plus nombreux et ont nécessité une mobilisation des moyens financiers et humains plus importants qu'Agraradj.

Aussi les fêtes célébrées dans le village scellent l'union et la communion du village. Un indice de cette identification aux fêtes du village : 63% des réponses citent *Thimechret* comme symbole du village, 50% citent *zerda* et la fête de circoncision comme symbole du village. Ajoutant que cette force de sentiment d'appartenance peut être décelé à travers l'indice que 90% des réponses pensent que la commune ne peut remplacer *thajmaath* même si elle satisfait tous les besoins des populations, de même 80% pensent qu'une association ne peut remplacer *thajmaath*.

Par contre à Agraradj 65% seulement pensent que l'action de *thajmaath* ne peut être remplacée par la commune, alors que 34% pensent que « oui » elle le peut !

Ainsi, comme un effet boule de neige, plus le village réalise des actions d'aménagement ou des activités culturelles ou sportives ces réalisations entrent dans la mémoire collective du village et permet un renforcement du sentiment d'appartenance au village Zoubga, ce qui se traduit par une plus grande mobilisation.

La sixième caractéristique de MOLES est repérable aussi au niveau de Zoubga. En effet, le nombre important (pour un petit village) d'articles de journaux et de reportages louant quelques facettes que ce soit du village, s'est transformé en une sorte d'image que les habitants transforment en discours diffusé vers l'extérieur : vantant l'organisation et les réalisations du village. En effet un accueil particulier est réservé aux visiteurs du village, particulièrement les journalistes, voir aussi les deux sites créés par des habitants du village. Voici une page web du site [www.over.blog.zoubga](http://www.over.blog.zoubga) :

## **Bienvenue sur le forum du village ZOUBGA**

Ce forum me tient particulièrement à cœur. En effet, loin du village, il n'est pas toujours facile de se tenir informé en temps réel de la vie du village et des dernières nouvelles. J'aimerais et j'espère, que ce forum permette à toutes et tous de garder le contact avec notre village, les familles et les amis.

Ce forum a pour objectifs :

- De donner des nouvelles, de passer des "Bonjour"...
- De faire part des événements heureux ou malheureux (naissance, mariage, décès...)
- D'annoncer les dates et les fêtes du village.
- De confier les besoins du village et du comité afin d'obtenir des aides matérielles ou financières par les « émigrés » du village et pourquoi pas, d'éventuels mécènes, donateurs et bienfaiteurs désireux de soutenir les projets de notre village.
- De tenir informé des projets du comité et, des aménagements et des grands travaux au village.
- De lancer des appels dans le cadre d'actions de solidarité (par exemple : envoi de médicaments difficiles à trouver au bled, envoi de matériels médicaux pour des malades en grandes difficultés, aide et soutien aux personnes âgées isolées, envoi de matériels scolaires pour aider à l'éducation des enfants et des jeunes du village, envoi de petits matériels sportifs dans le but de développer des activités en direction des jeunes et des moins jeunes....).

Pour écrire votre message sur cette page, il suffit tout simplement de cliquer sur "Ajouter un commentaire" qui se trouve en bas de page et de remplir le petit document qui apparaît.

Dans la fenêtre Votre Nom, il faut indiquer votre identité ou utiliser un pseudo. Obligatoire, sinon votre message ne sera pas pris en compte par over-blog.

Dans la fenêtre Votre Email, vous pouvez si vous le voulez, indiquer un Email, si vous souhaitez une réponse à une question ou si vous déposer une demande d'informations. Pas obligatoire.

Dans la fenêtre Votre site, indiquer l'adresse de votre site internet si vous en avez un. Pas obligatoire.

Dans la grande fenêtre, écrivez votre message, puis recopiez les 3 caractères comme demandé. Obligatoire sinon votre message ne sera pas pris en compte par over-blog.

Pour finir, cliquez sur "publier" pour le voir s'afficher dans le forum.

**Merci aussi d'éviter tous les sujets insultants à l'égard des personnes.**

**Ce Forum bénéficie d'une attention toute particulière et de visites régulières afin de veiller sur son contenu dans le but de lui conférer un caractère convivial et familial.**

**Que ce forum, soit le lien entre tous les gens du village et le forum de toutes les Thézounguiwènes et les Izounguiwènes ainsi que celui des amies et amis de notre village, inch'Allah...**

## Sous section 2 l'apprentissage

L'organisation et le fonctionnement de thajmaath des deux villages recèlent des différences certaines

### §1 la gouvernance :

#### a/ le village Zoubga

L'étude de la structure de gouvernance des deux villages nous permet de voir avec évidence qu'à Zoubga il y a un niveau d'organisation plus avancé (voir l'organigramme ci dessus). En effet : on constate :

- 1- Définition claires des orientations (objectifs) de *thajmaath*, ils sont largement diffusés, puisque chaque foyer possède une copie du règlement du village. Ces objectifs sont actualisés puisque thajmaath de Zoubga s'est engagé dans des créneaux qui sont le fait du mouvement associatif moderne (les activités culturelles, éducatives et sportives) ;
- 2- Les responsabilités sont définies : à travers la désignation des commissions et la clarification des prérogatives de tout les membres du comité ;
- 3- Disponibilité de l'information : tous les registres du comité sont à la disposition des habitants, ces registres retracent les mouvements de trésoreries, et toutes les actions, dons, amende ou autre. Aussi chaque mois, les recettes et les dépenses et les actions réalisés, sont affichées sur un tableau à la place centrale du village qui reste ainsi affiché jusqu'au mois prochain. Le procès verbaux des réunions et des assemblées sont affichés jusqu'à la nouvelle réunion ou assemblée.

#### b/ le village Agraradj

En ce qui concerne Agraradj :

- 1- il y a une ambiguïté sur les objectifs de thajmaath et son incapacité a intégré l'association existant au sein du village. Elle est resté cantonné dans les actions d'aménagement et d'entretien (alors qu'il est du ressorts de la commune), elle se refuse par contre d'agir dans d'autre champs.

- 2- Un grand flou entoure les prérogatives des membres du comité et de son président principalement, même sur le mode tacite il n'y a pas de règles claires pour le fonctionnement. Ainsi on assiste à des blocages récurrents, pour dépassement de prérogatives ou « abus de pouvoir ».
- 3- Le comité ne possède pas de registre, se sont un ensemble de feuilles volantes dans un sac. Jamais un procès verbal de réunion ou d'assemblée général n'a été affiché par un comité (selon les témoins au moins depuis plus de dix ans).

## §2 Le mode de prise de décision

Thajmaath avait un mode de prise de décision consensuel. La légitimité des décisions de thajmaath est d'abord liée à son acceptation par tous les groupes (clans) du village. Ce mode de prise de décision va subir des pressions vers le mode majoritaire (démocratique) diffusé dans les villages (avec acuité) après l'ouverture du champ politique et associatif de 1989.

a/ le village Agraradj

A Agraradj, il y a eu un passage du mode consensuel vers un mode majoritaire, cependant tout en gardant les structures de représentativité au niveau du comité basé sur les clans (c'est-à-dire tamen pour chaque adhrum). Cette situation a abouti à des blocages à plusieurs reprises lors de prise de décisions importantes. En effet à trois reprises des décisions sont prises ont abouti à un blocage et un arrêt total de thajmaath :

- Deux cas de mise en quarantaine décidés par vote à la majorité, mais à l'exécution, les clans qui étaient contre cette décision n'ont tout simplement pas appliqué cette décision un arrêt des activités de thajmaath a succédé à ces décisions respectivement entre (1998 et 2000 puis entre 2003 et 2006).

- un troisième cas concerne la décision de construction d'un petit pont dans un quartier trois clans qui étaient majoritaire ont réalisé le pont mais le reste des clans ont cessé de participer à thajmaath ce qui la bloc par la suite (entre 1993 à 1996)

Ainsi c'est l'incohérence du système hybride : faisant appel à un mode de décision majoritaire (démocratique) incompatible avec une institution dont la légitimité des décisions

est fondée sur le consensus (l'unanimité) entre les clans. En effet, si en se rappel que le système lignager est fondé sur un échange de dons et de violence symbolique ou réelles, on peu facilement comprendre qu'une décision à la majorité favorable à l'opinion d'un clan est interprétée par un clan rival comme une violence symbolique.

b/ le village Zoubga

A Zoubga l'absence de clans en tant que structure et institution au sein du village a aboutis à avoir des groupes minuscules (atomisés en familles restreintes) qui ne peuvent avoir de l'influence sur le cours des décisions de l'assemblée.

Cependant une adaptation du mode de fonctionnement s'est traduit par

- la prérogative accordée à chaque représentant des 21 familles du village, de pouvoir provoquer une réunion du comité.
- La présidence du comité est un titre symbolique sans prérogatives réelles ;
- L'obligation de participer à thajmaath concerne un membre par ménage uniquement (et non tout les hommes du village).

Ces dispositions ont pour résultat :

-d'abord d'éliminer pratiquement la concurrence entre groupe ou individu pour accéder au poste de président ;

- il permet une plus grande facilité de mobilisation (au lieu de tous les hommes du village un dixième suffi). Ainsi contrairement à Zoubga, au niveau d'Agraradj la mobilisation d'un dixième des hommes représente un échec alors qu'à Zoubga c'est une mobilisation réussie.

### **§3 D'une dynamique socio organisationnelle vers une dynamique économique ?**

Le dynamisme socio organisationnel observé à Zoubga incite à poser la question de savoir si cette mobilisation ne peut pas être orientée vers des objectifs économiques ? C'est-à-dire si thajmaath a adopté d'autres objectifs qui sont absent dans la tradition de thajmaath, pourquoi ne va-t-elle pas adopter des objectifs économiques ?

L'observation nous donne les éléments suivant sur Zoubga :

- d'abord les problèmes économiques ne sont pas considérés comme faisant partie des prérogatives de thajmaath (l'absence d'activités économique ou le chômage est cité par deux réponses uniquement comme faisant partie des problèmes du village).
- Les intérêts communs aux habitants : aucune réponse ne donne l'intérêt économique comme faisant partie des intérêts communs ;

Cependant, 56% des réponses considèrent que « oui » il est possible d'utiliser la capacité de mobilisation de thajmaath à des fins économiques (contre 23 % de non). Après la fin de notre enquête un article de journal<sup>1</sup> nous apprend que le village a reçu un collectif d'associations pour la promotion du « tourisme solidaire », l'information à été confirmée par le comité. L'idée du tourisme solidaire proposée par ce collectif est la réception de visiteur dans les maisons du village. Ces touristes devront payer leur séjour par la suite. Cependant les habitants refusent d'être payés pour leur hospitalité. Pour contourner ce problème le collectif a pensé que l'argent des logements et de la restauration dans le village pourrait être, à l'arrivée des visiteurs, versé à l'association du village, chargé ensuite de le reverser à chaque famille ayant contribué à l'accueil des visiteurs<sup>2</sup> ici la capacité d'adaptation du village est mise à l'épreuve.

A Agraradj la question économique est loin d'être à l'ordre du jour comme objectif de thajmaath ; ceci pour plusieurs raisons :

- d'abord les réponses au questionnaire montrent que l'intérêt économique n'est pas cité comme intérêt commun aux habitants (alors que l'élevage constitue une activité dominante dans le village)

- thajmaath d'Agraradj n'a pas encore réussi à intégrer des activités socioculturelles ou sportives qui nous semblent un premier niveau avant de penser aux objectifs économiques.

---

<sup>1</sup> Le soir d'Algérie édition du 01/10/2007

<sup>2</sup> Site web [www.forum.femme.mediterranéennes](http://www.forum.femme.mediterranéennes)

### Conclusion du chapitre IV

L'étude comparative des deux milieux villageois à d'abord montrer une effective différence de niveau de dynamisme entre les deux villages sur une période de vingt ans (1986 à 2006). De loin Zoubga présente un dynamisme qui se manifeste par l'importance des actions menées, en termes de coût financiers et de mobilisation de ressources humaine. Il se manifeste aussi par la qualité des actions ainsi que les résultats atteints. De l'autre côté le village Agraradj présente un niveau de dynamisme « banal » sinon bloqué (ceci à plusieurs reprises sur les vingt ans).

La comparaison du cadre institutionnel et organisationnel des deux villages présente aussi des différences notables. Il fallait comparer l'évolution des deux institutions importantes qui fondent le système juridico politique et économique villageois : *thajmaath* et les lignages et voir ainsi le nouveau milieu villageois.

A Zoubga un effort important d'organisation est déployé, se traduisant par un règlement intérieur digne héritier des *kanun-s* du 19<sup>ième</sup> siècle et bien avant. Une organisation horizontale est mise en place (le comité) avec une division du travail moderne sous forme de commission, ainsi que l'usage des outils les plus actuels de gestion administrative et de trésorerie (les affichages, les procès verbaux, les différents registres entretenus sur la situation du village, l'ordinateur,...). A un autre niveau de la gouvernance, on constate d'abord la précision des objectifs du comité, ainsi que les prérogatives et charges des membres, enfin une gestion très efficace de l'information.

A Agraradj le règlement du village compte un cinquième des articles de Zoubga. Ceci nous donne un aspect du niveau d'organisation. le comité fonctionne avec un président qui n'a pas de prérogatives claires comme le reste des membres. toutes les affaires du village sont gérées sans commission. Les outils constatés à Zoubga sont pratiquement absents à Agraradj.

Cependant, ce niveau organisationnel (pour les deux villages) est un résultat d'autres éléments qui constituent le milieu de chaque village.

Il faut d'abord souligner que l'hypothèse que c'est à cause de l'absence de l'Etat qui rend les actions menées à Zoubga obligatoire par leurs nécessités, a été écartée parce que les deux villages sont pratiquement dans la même situation d'abondance.

Ainsi les éléments explicatifs sont :

D'abord le renforcement de l'identité collective de Zoubga, liée d'abord à l'isolement géographique (milieu naturel), ensuite, suite aux actions réussies, dont l'élément moteur de cette réussite sont les fêtes organisées par le village (particulièrement *assensu* d'azrou n'thour). D'un autre côté l'effritement de ce sentiment d'appartenance à Agraradj suite aux échecs successifs.

Deuxièmement : et c'est le plus important élément : c'est le mode de prise de décision. A Zoubga l'usage du mode majoritaire est cohérent avec les structures sociales existantes où le clan a disparu, en tant que structure politico sociale, et où l'autonomisation, de l'individu, face au groupe sanguin, est presque effective. Par contre à Agraradj, la tentative de remplacer le mode décision par consensus a échoué et s'est traduit à plusieurs reprises par un blocage du fonctionnement de thajmaath.

A ce niveau d'analyse nous pouvons dire que la différence entre les deux villages est une différence de niveau d'évolution. Zoubga montre un niveau d'adaptation et d'apprentissage organisationnel et institutionnel qui lui a permis d'intégrer des objectifs culturels, sportifs et éducatifs. Aussi l'usage des associations comme outils moderne pour la réalisation des objectifs est à souligner. Cependant, la question qui se pose d'elle-même cette dynamique socio organisation peut elle passer à un autre niveau qui est celui de la recherche du profit économique ?

Il était question dans un premier lieu de présenter la mise en cause du développement local en tant que réalité et politique qui était du ressort de l'Etat central et de la grande firme durant les trente glorieuses (chapitre 1).

En effets, à partir des années soixante dix et des années quatre vingt, une autre réalité du développement local a émergé qui avait pour origine des dynamiques internes à certains espaces qui étaient marginalisés par les deux acteurs du développement durant les décennies d'après guerre. Cette nouvelle réalité a pris des formes très diverses par son objet, ses objectifs, ses acteurs et ses moyens et aussi par ses résultats. On assiste ainsi à l'émergence de la petite et moyenne entreprise comme créateur d'emplois et de revenu, une multitude de pratiques et d'initiative de développement local en pris place à travers des actions communautaires pour l'amélioration du cadre de vie de celle-ci, des actions d'aménagement de l'espace, des actions sociales.

Cette multitude d'initiatives est caractérisé par une recherche de solutions à la crise économique et sociale par l'innovation et la flexibilité tout en restant limité spatialement c'est à dire elles restent des réponses locales à la crise.

L'émergence de ces dynamiques locales du développement n'est pas uniquement le fait des pays développés, beaucoup d'études font état de l'existence de ce phénomène dans les pays en voie de développement.

Les scientifiques se sont intéressés à cette « nouvelle réalité ». Certains sont aller jusqu'à voir dans ce phénomène l'émergence d'un nouveau modèle de développement qui est la spécialisation souple basé sur la petite et moyenne entreprise, on a parlé ainsi de poste fordisme. D'autre n'ayant vu qu'un épiphénomène, qui, placé dans le cadre de la mondialisation il ne représente pas grand chose sur le plan économique (emploi, revenu, chiffre d'affaire...). D'autre encor y ont vu un développement alternatif au développement par le haut (c'est à dire initié par l'Etat central et la grande firme), ainsi il constituerait un développement local initié localement et en autarcie par rapport à l'espace économique national et mondial.

Un autre paradigme voit dans cette réalité un argument pour penser autrement le développement local. Ainsi le niveau local serait capable de sécréter des dynamiques autonomes par rapport à l'Etat central et à la grande firme. Initiés par les acteurs locaux, ces dynamiques, cependant, ne peuvent être conçues comme autarcique et en déconnexion par rapport à

l'environnement national et international. Il y aurait interaction et échanges entre le niveau local le niveau global (l'Etat central, la grande firme, l'espace économique national et supranational).

Au sein de l'économie spatiale se constitue peu à peu un nouveau paradigme initié par Philippe AYDALOT. Ce paradigme remet en cause l'une des hypothèses de travail de l'école standard qui est l'homogénéité de l'espace. Ainsi, pour cette nouvelle approche l'espace n'est pas homogène et ne peut être réduit à un simple réceptacle de l'action des deux acteurs cités.

L'approche par les milieux innovateurs place l'innovation au cœur de ce dynamisme suivant la conception de SCHUMPETER. Cependant, ici l'innovation n'est pas le fait d'un entrepreneur isolé mais le fait de tout un contexte économique socioculturel, institutionnel et politique, qui est le milieu et qui peut favoriser ou entraver toute forme d'innovation et de changement.

Cette approche considère que malgré la diversité des pratiques de développement local il est possible de distinguer les éléments communs qui sont caractéristique de ces dynamiques. Ainsi les milieux innovateurs seraient caractérisés par des processus d'apprentissage et des dynamiques d'interaction. Ceux-ci seraient aussi favorisés ou entravés par le cadre institutionnel et conventionnel. (Chapitre 2)

Nous avons adopté dans cette recherche cette conception pour l'appliquer à l'analyse du développement local en grande Kabylie. Nous avons insisté sur le fait que pour mener des politiques de développement local il fallait comprendre le milieu local, cette compréhension ne peut se passer de l'analyse du milieu villageois. Il était question donc d'étudier le milieu villageois et de voir, quelles sont les dynamiques internes à ce milieu ? Et pourquoi on constate des différences de niveau de dynamisme entre les villages ?

Dans le chapitre trois nous avons visité le milieu et l'économie villageoise qui a caractérisé les villages en Kabylie avant la colonisation, ceci pour faire ressortir les éléments constituant le milieu villageois et voir leurs évolutions jusqu'à nos jours.

Nous avons opté pour une étude comparative de deux villages présentant des niveaux différents d'activité, particulièrement en terme d'actions pour l'amélioration du cadre de vie du village.

Le résultat de cette étude montre que le milieu de ZOUBGA (le village dynamique) s'est adapté et a une capacité d'apprentissage permettant d'absorber les flux venant de l'extérieur. Alors que le milieu d'AGRARADJ n'arrive pas absorber ces flux. Ce qui aboutit à une sorte de « constipation » et un blocage de ses actions. Ceci est lié précisément à l'adoption de mode de

gestion par vote majoritaire à la place du consensus habituel. Cette adoption est en fait incohérente avec les structures sociales existantes (le clan).

En somme le village ZOUBGA est à un niveau supérieur d'évolution de son milieu qui a réussi à adopter de nouvelles formes de gestion. Mais reste sans passer à un niveau supérieur de développement local c'est-à-dire la recherche de l'efficacité économique et l'emploi des capacités organisationnelles du village dans des objectifs économiques. Les actions du village ZOUBGA peuvent être classées dans le cadre de développement communautaire. Cependant, si le développement communautaire correspond à la définition par une communauté de ses problèmes économiques et à la mise en œuvre d'initiatives qui y répondent. La communauté villageoise de ZOUBGA ne considère pas que les problèmes économiques soient de son ressort. Son action (comme celle du village AGRARADJ et pratiquement la plupart des villages en Kabylie) ne concerne que les aspects d'aménagement du territoire.

Le résultat de cette étude du milieu kabyle a permis d'en appréhender les éléments importants c'est-à-dire *Thajmaath* et l'ordre lignager ainsi que leurs influence sur la vie au sein du village.

Notre démarche d'analyse à consister, par la suite, à étudier deux villages présentant des niveaux de dynamisme différent. Ceci a permis de montrer que ce sont les évolutions subis par le milieu de chaque village et les adaptations ou la capacité d'apprentissage ou non, qui produisent un dynamisme ou un blocage.

## **Les ouvrages :**

- ABDELMALKI L. et COURLET.C. "Les nouvelles logiques du développement : local versus globalisation" Ed L'Harmattan, paris, 1996.
- AROCENA.J. "Le développement local par l'initiative locale : le cas Français" Ed L'Harmattan, paris ,1986.
- AYDALOT (Ph) « Dynamiques spatiales et développement inégale » Ed Economica. Paris 2<sup>ième</sup> édition 1983.
- AYDALOT (Ph)."Economie régionale et urbaine" Ed Economica, paris ,1985.
- BENKO. (G) et LIPIETZ. (A) " Les régions qui gagnent : Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes géographiques" Ed. PUF, 1992, paris.
- BOULIFA. (Si M) « le Djurdjura à travers l'histoire » BERTI Editions, Alger.
- BOURDIEU. (P) et SAYAD (A) « le déracinement : crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie » Ed de Minuit, Paris, 1964.
- BOURDIEU.P "Le sens pratique" Ed Minuit, paris, 1980.
- BOURDIEU. P. « Sociologie de l'Algérie ». Collection : que sais je ? Ed. DAHLEB.1987.
- BOYER. R "La théorie de la régulation" Ed la Découverte, paris ,1986.
- BOYER. R et SAILLARD.Y.(s/d) " théorie de la régulation : l'état des savoirs» Ed la Découverte, paris ,1995.
- CAMAGNI ( R) " L'économie urbaine : principes et models", Ed, Economica,paris, 1992.
- CARRET.E « Etude sur la Kabylie proprement dite », imprimerie nationale, Paris, 1842 .2vol.500-406
- CLAVAL (P) "Géographie humaine et économie contemporaine"Ed, PUF, 1984.
- DAHMANI (M) "Économie et société en grande Kabylie" OPU, Alger, 1987.
- DAHMANI (M) « Les voies du développement dans l'impasse » Ed, OPU, Alger, 1987.
- DAHMANI (M) et autres "TIZI OUZOU fondation – croissance - développement" OPU, Alger, 1992.
- DEMAZIER. (C). (S/D) "Du local au global" Ed L'Harmattan, 1996.
- DENEUIL .PN. "Liens social et développement économique" Ed, l'harmattan, paris, 1997.
- DERYCKE .P.H (eds)"Espace et dynamiques territoriales" Ed Economica, paris 1992.
- GREFF.X. "Décentraliser pour l'emploi" Ed Economica. Paris, 1984.
- IMAIK. ET BABA.Y. "Systemic innovation and cross-border networks. Transcending Markets and Hierarchies to create a new techno-Economic system" conférence présenté lors du séminaire sur la contribution des sciences et technologies au développement économique,OCDE, paris ,juin , 1989.
- KHERDJMIL (B), PANUYS (H) (s/d) « Territoires et dynamiques économique » Ed l'harmattan paris 1998.
- KHERDJMIL (B) (s/d) « mondialisation et dynamiques des Territoires » Ed, l'harmattan, paris 1998.
- LACOSTE DUJARDIN (C) « un village algérien : structures et évolutions récentes » document du CENEAP, Ed SNED 1976, ALGER

- LAJUGIE. J., DELFAUD.P. Et LACOUR.C. "Espace régional et aménagement du territoire" Ed Dalloz, 2<sup>ème</sup> Ed, Paris, 1985.
- MAHE. A « Anthropologie historique de la grande Kabylie 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle, histoire du lien social dans les communautés villageoises » thèse de sociologie, paris EHESS, 1996.
- MASQUERAY.E. « Formation des cités chez les population sédentaires d'Algérie » 1887.
- PAELINK.J et SALLEZ.A, Eds "Espace et localisation" Ed Economica, paris, 1983.
- PECQUEUR.B. "Dynamiques territoriales et mutations économiques" Ed L'Harmattan, 1996.
- PERROUX .F. "L'économie du XX<sup>ème</sup> siècle " Ed PUF, 2<sup>ème</sup> édition, paris, 1969.
- PIORE et SABEL « les chemins de la prospérité de la production de masse à la spécialisation souple » traduction LUC (B), Ed, Hachette, paris, 1989.
- PORTER.M " l'avantage concurrentiel des nations" Ed
- POCHE (B) " l'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité" Ed, l'Harmattan, Paris, 1996.
- RALLET. A et TORRE. A. " Economie industrielle et économie spatiale" Ed Economica, paris ,1995.
- REICH. R."L'économie mondialisée " Ed Dunod, 1993.
- CAMAGNI, (D) MAILLAT, (A) MATTEACCIOLI (éd.), « Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local », Neuchâtel, institut de recherches économiques et régionales, éditions EDES, 2004.
- TEISSERENC P. "Les politiques de développement local : une approche sociologique" Ed, Economica, paris 1994.
- TESSA (A) « Histoire d'une construction spatiale : 1960-2005 » Editions Publisud, paris, 2007.

### **Les articles :**

- AYDALOT. PH "La division spatiale du travail" in PAELINK.J et SALLEZ.A, Eds, "Espace et localisation" Ed Economica, paris, 1983., pp 175-200.
- AZEVEDO.B. "Développement local : industrie, famille et territoire" in ABDELMALKI et COURLET "les nouvelles logiques du développement" .pp 189-204.
- BAILLY.A. " territoire et territorialité" in encyclopédie d'économie spatiale, pp 275-280.
- BATIFOULIER (Ph), CORDONNIER (L) et ZENOU (Y) " Le don contre-don approche économique et apports de la sociologie" in revue Problèmes économiques n° 2325, 12 mai 1993.
- BECATTINI.G. et RULLANIE."Système local et marché global" in Eds RALLET.A. et TORRE.A. "Economie industrielle et économie spatiale" Ed Economica, paris ,1995.
- BELLET M. "Technologie et territoire. L'organisation comme objet de recherche" in Revue Française d'économie, 85-138.
- BOUGUERMOUH.A. "Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie" in Insaniyat, n°16, 2002, pp79-109.

- BREMANTIA.A."From space to territory: relational development and territorial competitiveness: the GREMI approach within the contemporary debate" in RERU n°3, 1999, pp 633-658.
- CAMAGNI R. " Espace et temps dans le concept de milieu innovateur", in RALLET et TORRE, pp 193-209
- CAMAGNI R., MAILLAT.D, METTEACCIOLIA.et PERRIN.J.C."Le paradigme du milieu innovateur dans l'économie spatiale contemporaine" in RERU n°3, 1999, pp.325-328.
- CHIVA (I) " De village en village : espace communautaire et développement" Ed, PUF, Paris, 1992
- COLLETIS G. et PECQUEUR B. "Politiques technologique locales et création de ressource spécifiques" in RALLET et TORRE.
- COLLETIS G., GILLY.J.P.et alii "construction territoriale et dynamiques économiques" in revue science de la société n°48,oct. 1999.
- COURLET C. "Territoire et développement" in RERU n°3, 1999, pp 533-546.
- COURLET C. et DIMOU M. " Les systèmes productifs localisés : une approche de la dynamique longue" in RALLET et TORRE.
- GAROFOLI.G. "Industrialisation diffuse et systèmes productifs locaux : un modèle difficilement transférable aux pays en voie de développement" in ABDELMALKI et COURLET,pp 367-382.
- GILLY J P et PECQUEUR B. "la dimension locale de la régulation" in "la théorie de la régulation, état des savoirs" la Découverte, paris ,1995. pp. 304-312.
- HSAINI. A. "La spécialisation souple comme vecteur d'industrialisation : expérience tunisienne" in ABDELMALKI et COURLET, pp 351-366
- ISARD (W) " méthodes d'analyse régionale: une introduction à la science régionale", Ed,Dunod, Paris, 1972.
- JAYET H. "localisation collectives et localisation d'entreprises" in RALLET et TORRE.
- KIRAT. T. et SIERRA. Chr. "Organisation territoriale, institutions et dynamiques économiques : repères théoriques" in ABDELMALKI.L. et COURLET.C.,pp 57-72.
- LACOUR.C. "La tectonique des territoires : entre intégration et éclatement" in Régions et développement économique, colloque de Rabat, pp173-181.
- LACOUR.(C) et PUISSANT(S) " géographie appliqué et science des territoires" in Encyclopédie de géographie pp: 1001-1020.
- LEBER.(M) " Territoires" in Encyclopédie de géographie, pp: 601-622.
- LECOQ.B. "Organisation industrielle, organisation territoriale : une approche intégrée fondée sur le concept réseau" in RERU 3/4,322-341,1991.
- MAILLAT D. "Comportement spatiaux et Milieux innovateurs" in Encyclopédie d'économie spatiale.
- MAILLAT D. "Milieux innovateurs et dynamiques territoriale" in RALLET (A) et TORRE. (A) pp 212-231.
- MAILLAT D. CREVOISIER.O et LECOQ.B." Réseaux d'innovation et dynamique territoriale un essai de typologie" in RERU n°3/4,407-432,1991.
- MAILLAT.D et KEBIR.L. "Learning région et systèmes territoriaux de production" in RERU n° 3, 1999, pp429-448.

- MATTEACCIOLI.A. "Auto-organisation et émergence des milieux innovateurs" in RERU n°3, 1999, pp489-512.
- PECQUEUR.B. "Processus cognitifs et construction des territoires économiques" in PECQUEUR.B."Dynamiques territoriales et mutations économiques», pp 209-226
- PERRIN J.C. "Décentralisation et milieux locaux : étude comparative" in Industrie et territoires en France, pp 71-93.
- PERRIN J.C. "Réseaux d'innovation-milieux innovateurs et développement territorial" in RERU n°3/4, 1991,343-373.
- PEUNOUIL (M) « ' Espace et développement économique : apport de J.R.BOUDEVILLE » in PAELINK et SALLEZ « Espace et localisation » .pp
- PEYRACHE-GADEAU.V."La contribution de Philippe AYDALOT à l'édification de la théorie des milieux innovateurs" in RERU n°3, 1999, pp 617-632
- RAVIX J.L. et TORRE.A."Eléments pour une analyse industrielle des systèmes localisés de production" in RERU n°3/4,1991
- Revue d'Economie Régionale et Urbaine,n°3,1999.
- SALHI.M.B."Modernisation et re-traditionalisation à travers les champs associatifs et politique : le cas de la Kabylie" in Revue Insaniyat,n°8,1999,pp 21-43.
- SI YOUCEF.M. "Les kanun-s en pays kabyle durant la période Ottoman" in Arab Historical Review for Ottoman Studies ,n°17-18,pp 273-283.
- STORPER.M. "La géographie des conventions : proximité territoriale, interdépendances hors marché et développement économique" in RALLET et TORRE, pp 111-127
- TRAMBLAY (D.G) " Stratégies de développement économique local : expérience de Montréal et du Québec " in DEMAZIER (C).
- ZIMMERMAN.J.B. "Dynamiques industrielles : le paradoxe du local" in RALLET et TORRE.
- POLESE (M) " Économie urbaine et régionale : logiques spatiale des mutations économiques" Ed, Economica, paris, 1994.

### **Les études :**

- ANNUAIRE STATISTIQUE de la wilaya de TIZI OUZOU (tableau de bord 2001)
- BAILLY.(A), FERRAS (R ) et PUMAIN (S/D) "Encyclopédie de géographie" Ed, Economica,1995.
- BOUGUERMOUH.A. et BOUTELDJA. O. "Les entraves au développement local dans la wilaya de Tizi ouzou" document CENEAP.janvier, 1994.
- BOUGUERMOUH. A « présentation générale : la société et l'économie »LIVRE 1, TOME 2 d'étude et de recherche CREAD/Wilaya de TIZI OUZOU « monographie de la wilaya »,

BOUGUERMOUH .H « Essai d'analyse des conditions de développement industriel de la wilaya de TIZI OUZOU » mémoire de magistère, institut des sciences économiques et de gestion de l'université de TIZI OUZOU,

DOUMAN. S « Modernisation économique et pesanteurs socioculturelles en Algérie : cas de TIZI OUZOU »

DOCUMENT « circonscription administrative de la Kabylie et statistique de la population par communes : d'après le dénombrement quinquennal de 1891 » archives de la daïra d'AZEFOUN.

MECHTOUB.A. "Environnement social et habitation en milieu villageois : cas de Thawrirth Mokrane" thèse de doctorat ,199?

KENZI (A) « Tajmaat du village LEQLAA des Ait Yemmel : étude sur les structures et les fonctions » mémoire de magistère, institut Amazigh université de TIZI OUZOU , 1998.2vol.

REGIONS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, colloque de RABAT, 19-20 oct. 1995.

SAHI. (A) « l'héritage de la femme : entre interdiction et législation. Délibérations de 1749 » Ed, El tabyine-el djahidhia, 1995, Alger.

SALHI .Md Brahim « histoire économique –sociale et politique de la wilaya » document CREAD, contrat d'étude et de recherche CREAD/Wilaya de Tizi ouzou « monographie de la wilaya »

SOUIDI. R. "Création d'entreprise et dynamique territoriale : cas de Boghni" thèse de magistère, institut des sciences économiques et de gestion de TIZI OUZOU, 1998.

Encyclopédie d'économie spatiale" (S/D) ARAY. J.P., BAILLY.A., DERYCK. P-H et HURIOT.J.M." Ed Economica, paris, 1995.

### **Les revues :**

ARAB HISTORIAL REVIEW FOR OTTOMAN STUDIES, Ed fondation Tamimi pour la recherche scientifique et l'information-Zaghuan. Nos.17-18, Tunisie, sept 1998.

REVUE D'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET URBAINE numéro spéciale "économie de la proximité",1993.

REVUE D'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET URBAINE numéro spéciale "Réseaux et milieux innovateurs"1991.

### **Lois et règlement :**

Loi 90-31 du 04 décembre 1990 relative à l'organisation et la gestion des associations

Loi n° 90-08 du 07 avril 1990 relative à la commune.

Loi n° 90-08 du 07 avril 1990 relative à la wilaya.

## **Annexe 1 Règlements et lois du village ZOUBGA**

### **Association Sociale ZOUBGA**

#### **REGLEMENTS ET LOIS DU VILLAGE**

Depuis toujours, la société kabyle a su comment faire face aux difficultés de la vie en organisant un modèle de gestion basé sur l'assemblée (TAJMAT), organe suprême où des décisions sont prises en toute démocratie.

Aujourd'hui, le même principe est gardé en l'adaptant avec l'ère que nous vivons.

Aussi, une réglementation s'est imposée, après avoir été adoptée en assemblée générale du village.

Préambule :

L'association sociale s'assigne les missions et tâches suivantes :

- Veille au respect et application des règlements du village
- Organisation des assemblées, volontariats et enterrements
- Aide et prise en charge des nécessiteux
- Réalisation et suivi des travaux
- Préservation de la quiétude des citoyens
- Organisation des fêtes et rites

Organisation et fonctionnement du comité

1. la réunion de comité se tiendra 08 jours avant l'assemblée générale avec affichage de l'ordre du jour
2. présence indispensable de tous les membres
3. la tenue de la réunion est conditionnée par la présence de 11 membres au minimum
4. émargement sur une feuille de présence
5. les décisions sont adoptées à la majorité simple : en cas d'égalité de voix, le sujet est soumis à l'assemblée générale
6. tout membre peut provoquer une réunion extraordinaire du comité

7. présence obligatoire de tous les membres à chaque événement

Tout membre du comité est sanctionné dans les cas suivants :

1. – retard non justifié (50DA)
2. – absence non justifiée (200DA)
3. présence en état d'ébriété (500DA)
4. intervention ou mise au point non autorisées (500DA)
5. manque de respect (200DA)
6. Divulgence des discussions des réunions (500DA)
7. la mise en cause des décisions adoptées (200DA)

Ce présent règlement a été adopté à l'unanimité

Pour permettre la bonne réussite des missions et tâches assignées au comité, il est impératif de rappeler les lois régissant de village et qui sont classées en chapitres suivants :

### **PREMIER CHAPITRE**

#### A/ Assemblée générale

1. Présence obligatoire d'une personne majeure par foyer
2. absence non justifiée (200DA, 3ème absence 500DA plus explications)
3. Retard (50DA)
4. Intervention sans autorisation (50DA)
5. Ecart de langage (500DA)
6. Quitter l'assemblée sans autorisation (200DA)
7. Manque de respect envers un membre du comité (500DA)
8. Devoir de tous citoyens de pénaliser des fauteurs

#### B/ Volontariat

1. le volontariat est organisé à chaque fois qu'il est nécessaire
2. présence obligatoire de tous les citoyens âgés de 18 ans et plus jusqu'à 60ans avec outil de travail
3. absence non justifiée (500DA)
4. retard (100DA) à partir de 8h, est considéré absent

C / Enterrement

1. présence obligatoire des citoyens âgés de 18ans et plus (sauf famille du décès)
2. lecture de liste des citoyens
3. absence non justifiée (500DA)
4. retard (100DA) à partir de 8h, est considéré absent, en été 6h, en hiver 8h.

**DEUXIÈME CHAPITRE**

Hygiène et environnement :

1. interdiction jet des ordures dans les champs (200DA)
2. interdiction jet des ordures dans l'ancienne décharge (500DA)
3. la collecte des frais d'ordures et du cimetièrè sont fixés à 100DA par mois
4. absence de siphon de cour (500DA) sans couvercle (50DA)
5. absence de gouttières sur la voie publique (100DA)
6. évacuation des eaux de vaisselle de lessive et autres déchets sur la voie publique (100DA)
7. dépôt de tous matériaux et gravats dépassant 3 jours (300DA) à nettoyer
8. détérioration des dallages (500DA) à réparer
9. nettoyage périodique des regards
10. pâturage interdit (300DA)

NB : En cas de fuite des eaux usés, de quartier concerné est tenu de procéder à sa réparation en 48heurs. Si non 200DA par foyer.

**TROISIÈME CHAPITRE**

Gestion de l'eau :

1. irrigation des jardins (500DA, 2<sup>ième</sup> fois 1000DA, 3<sup>ième</sup> fois rapport) (sauf arbuste d'une année)
2. lavage de voitures (500DA, 2<sup>ième</sup> fois 1000DA, 3<sup>ième</sup> fois rapport)
3. lavage de voiture à la fontaine en été de 20h à 7h en hiver de 19h à 8h non respect de cette loi (200DA)

4. nouveau branchement:présence obligatoire d'un membre du comité plus frais (500DA)
5. branchement non autorisé (1000DA plus vérification)
6. manipulation de vannes sans autorisation (1000DA)

#### **QUATRIÈME CHAPITRE**

##### Biens mobilier et immobiliers

1. Utilisation des outils du village à des fins personnelles (200DA)

N.B en cas de perte ou dégradation, à remplacer par l'auteur.

2. Dégradation de biens mobiliers et immobiliers du village (200DA à réparer)
3. avant d'engager des travaux toutes personnes avant des terrains limitrophes aux biens du village, doit consulter au préalable le comité.

N.B: Non respect de cette loi (1000DA) démolition des travaux réalisés.

#### **CINQUIÈME CHAPITRE**

##### Sécurité et quiétude :

1. Fauteur à l'extérieur selon la gravité de l'acte
2. Tapage nocturne.
3. Vole par effraction (plus 18 ans 5000DA, de 15à 18 ans 3000DA, moins de 15 ans 500 DA)

N.B:en cas de sollicitation par le concerné victime joindre un rapport au comité

4. stationnement lors des évènements (fêtes, décès et rites ) (200DA )

N.B : à partir du cimetière SAOUDI jusqu'à TAJMAAT.

5. Stationnement interdit pour poids lourds de Taqaravt à TAJMAAT.
6. vitesse (200DA) faire panneau de limitation de vitesse plus ralentisseurs.
7. Tapage en état d'ébriété (1000DA)
8. vente d'alcool et drogue au village (5000 DA) plus rapport, pétition.
9. Dispute hommes et femmes (300 DA)
10. jeux sur la voie publique (ballon, boule de beige) (enfant 50 DA plus de 15 ans 200 DA)
11. insultes (enfants 20 DA adultes 50 DA)

12. vol de fruits et légumes (enfants 50 DA adultes 500DA) pétards (enfants 100DA adultes 200DA)

13. jeux de hasard (300DA sauf Ramadhan)

N.B : tout commence de jeux de hasard est interdit (1000DA plus pétition)

## **SIXIÈME CHAPITRE**

Mosquée plus cimetièrè :

A/ Mosquée :

1. interdiction d'entrer à la mosquée sauf : prière, travaux, nettoyage et dons si non (moins de 15 ans 100 DA plus de 16 ans 500 DA)
2. non respect de ramadhan (300 DA)

B/ Cimetière :

1. interdiction d'entrer, de traverser et de rester au cimetière (sauf visites) (200DA)

Interdiction d'abatage des arbres au cimetière (200 DA)

2. interdiction de jet d'ordures et autres au cimetière (200DA).
3. interdiction de s'asseoir sur des tombes (100DA).

## **SEPTIÈME CHAPITRE :**

Fêtes et rites :

1. toute personne désirant utiliser la salle des fêtes, doit payer (2000DA).
2. en cas de dégradation d'un matériel, la personne doit restituer le matériel cassé ou égaré.

N.B : Nettoyage de la salle après la fête

3. en cas de décès, ln peut utiliser les chaises avec décharge.

N.B :en cas de casse ou perte de chaises, à restituer

4. interdiction d'utiliser des cameras, appareils photos lors de la fête du village sauf avec autorisation préalable du comité (1000DA).
5. Droit de fête à Tajmat (500DA)
6. l'horaire d'une soirée est limité à 2h du matin (500DA)

**DERNIER CHAPITRE :**

1- Tout sanctionné est tenu de payer l'amende ou de jurer, sans connaître la personne qui l'a signalé  
**(Amende à doubler)**

2- En cas de refus de paiement ou de non respect de ce présent règlement, l'assemblée qui est souveraine décidera de la sanction

**CE PRESENT REGLEMENT A ETE  
APPROUVE EN ASSEMBLEE GENERALE  
DU VILLAGE**

**Zoubga le 15/10/2004**

**Le Comité**



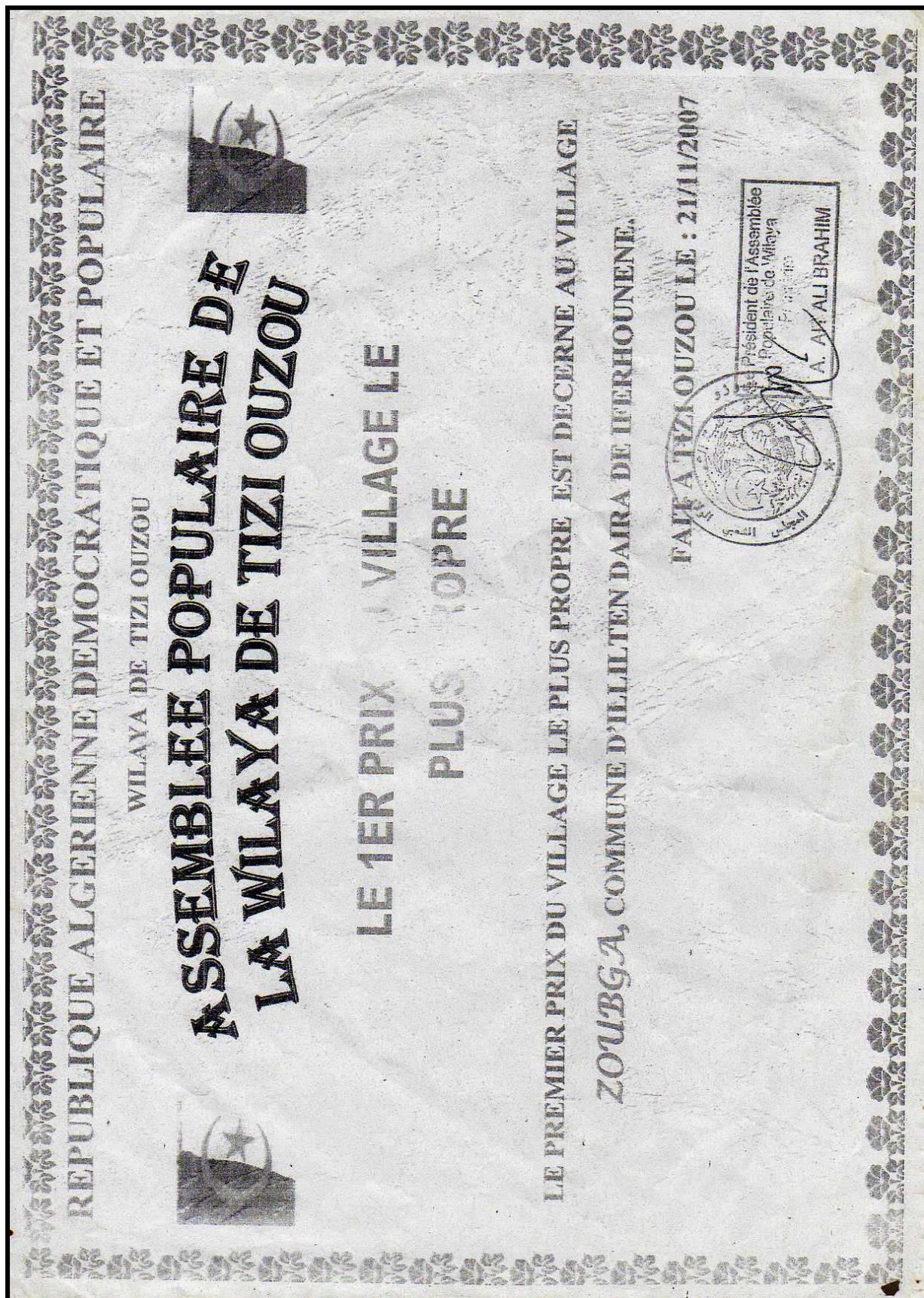
**Annexe 2** Origines des financements des réalisations du village ZOUBGA (année 2005)

| Origines des Financements                                                | Montants en dinars | Pourcentage (%) |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Amendes                                                                  | 40815,00           | 2,62            |
| Location des biens du village                                            | 2800,00            | 0,18            |
| Cotisations                                                              | Résidents          | 238500,00       |
|                                                                          | Non résidents      | -----           |
| Dons                                                                     | Résidents          | 177950,00       |
|                                                                          | Non résidents      | 486300,00       |
| Aide de la commune                                                       | -----              | -----           |
| Fêtes du village                                                         | 548605,00          | 35,00           |
| Entrées diverses (vente de semoule restant après la fête +transport ...) | 57890,00           | 3,72            |
| Total                                                                    | 1494970,00         | ~100            |

Source : entretien réalisé en Mars 2006 à ZOUBGA avec des membres du secrétariat du comité de village : Mr BOUKOUMA.B, HAMOUM .F et Mr BOUZIDAN.D



Annexe 4 : Premier prix du village le plus propre (ZOUBGA)



**Annexe 6** : Questionnaire :**Les villages et le développement local en Kabylie**

Janvier-avril 2006 villages ZOUBGA et AGRARADJ

Le questionnaire que vous avez entre les mains s'il est rempli sans hâte et de façon sincère va nous aider à comprendre les problèmes de développement des villages en Kabylie. La forme de rédaction du questionnaire vous garanti l'anonymat le plus absolu.

**I) Identification de la personne****1. Quel est votre age?**

- 20-30    31-40    41-50  
 51-60    61-80

*La réponse est obligatoire.*

**2. Vous êtes?**

- masculin    féminin

**3. Situation matrimoniale ?**

- marié(é)    divorcé(é)    veuf(ve)  
 célibataire

**4. Niveau d'étude?**

- primaire    secondaire    supérieur  
 sans niveau

*La réponse est obligatoire.*

**5. Catégorie socio-professionnelle**

- Agriculteur    Artisan/commerçant  
 Fonctionnaire    Retraité  
 étudiant    enseignant  
 journalier/chômeur    Employé  
 éleveur    femme au foyer

**6. Activité dans le passé?**

- agriculteurs    artisan/commerçant  
 fonctionnaire    étudiant  
 enseignant    journalier/chômeur  
 Employé    éleveur  
 femme au foyer

**7. Lieu de résidence permanent actuellement?**

- ailleurs    village

*La réponse est obligatoire.*

**8. Résidence passé?**

- village    ailleurs

**9. Etes vous membre ou ex-membre de:**

- bureau d'association    bureau du comité  
 syndicat    aucun

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

**II) Comment les habitant voient leur village?****10. Pour vous qu'est ce que le village?**

**11. Quels sont les intérêts communs aux habitants de votre village?**

**12. Quelles sont les activités (ou choses) qui si elles n'existent pas le village perd son sens?**

**13. Quels sont les problèmes dont souffre votre village?**

14. Quelles sont les causes de ces problèmes ?

### III) THAJMAATH et rapports du village avec la commune

15. Qu'est ce que thajmaath pour vous ?

16. Quelles sont les modalités de prise de décision lors des A.G?

17. Lorsque vous etes présent dans le village participer vous aux A.G de thajmaath?

- Souvent  des fois  toujours  jamais

18. Pensez vous que l'action de thajmaath a un effet sur le cadre de vie du village ?

- négligeable  sans effet  important  
 très important

la commune répond t-elle aux besoins du village dans les domaines suivant(choisissez une appréciation)

|                                                   | 1                     | 2                     | 3                     | 4                     |
|---------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 19. La commune joue t-elle son rôle administratif | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 20. Rôle d'aménagement de l'espace?               | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 21. Rôle financiers?                              | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 22. Rôle sanitaire?                               | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 23. La commune et l'emploi?                       | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 24. Rôle économique de la commune ?               | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

*oui (1), non (2), un peu (3), ne sais pas (4).*

25. Pensez-vous que la commune négligait le village dans le passé?

- moins que les autres villages  
 plus que les autres villages  
 pas plus que les autres  
 ne néglige pas le village  
 ne sais pas

26. Pensez-vous que la commune néglige actuellement le village?

- moins que les autres villages  
 plus que les autres villages  
 pas plus que les autres villages  
 ne néglige pas le village

27. Dans quels domaines pensez-vous que le village joue le rôle de la commune ?

- Activités sportives  
 l'action sociale  
 aménagement de l'espace  
 activités culturelles  
 autre reglement de litiges

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

28. En cas de litige entre habitants du village, ceux-ci font appel

1. la justice,  
2. thajmaath  
3. la famille  
4. adhrum  
5. bons offices de notables

*Ordonnez 5 réponses.*

29. A quoi peut on reconnaître l'efficacité de l'action de thajmaath?

30. L'action de thajmaath est t-elle efficace actuellement ?

- oui  non

**31. L'efficacité de thajmaath est dûe?**

**32. L'innéficacité de thajmaath est dûe:**

**33. Pensez-vous que si la commune faisait son travail, le village n'aurait pas besoin de l'action de thajmaath?**

oui  non

#### IV) Le village et ses rapports avec les villages voisins

**34. Le village entretient avec les villages voisins, des rapports:**

- assez bons  bons  mauvais  
 ne sais pas

**35. Le village a t-il eu des conflits (ou litiges) avec d'autres villages du Aarch dans le passé?**

- oui  non  ne sais pas

**36. Des litiges avec les vges voisins actuellement?**

- oui  non  ne sais pas

**37. Quelles sont les raisons de ces conflits ?**

**38. Quelles étaient les formes prises par les conflits?**

#### V) Thajmaath et ses rapports avec l'association du village

**39. Existe t-il une ou des associations dans votre village?**

- oui  non

**40. L'action de l'association(s) a un effet sur le cadre de vie du village qui est:**

- négligeable  sans effet  important  
 très important

**41. Quelles différences y a t-il entre thajmaath et une association?**

**42. L'association a t-elle une autonomie envers thajmaath?**

- autonomie financière  
 choix des programmes d'action  
 choix des membres du bureau  
 actions au sein du village contrôlées  
 ne sais pas

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

**43. Si l'association est autonome /à thajmaath, quels sont les rapports entre les deux institutions?**

- coopération  
 conflit  
 aucun rapport  
 hiérarchie au sein du village  
 ne sais pas

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).*

44. Pensez-vous que l'association peu remplacer thajmaath?

- oui  non

#### VI) Les lignages: Idharman, clans dans le village

45. La situation d'indivision entre frères ayant des enfants est t-elle :

- rare  très rare  courante  
 très courante

46. La femme dans votre village prend t-elle sa part d'héritage?

- souvent  rarement  toujours  jamais

47. Combien d'Idharman possede votre village?

48. Quelles sont les activités que réalise Adhrum sans l'intervention du reste du village?

49. Combien de groupes stratégique possède le village

- aucun  un  deux  
 plusieurs  sans réponse

50. Qui est ce qui a le plus d'influence sur la vie du village?

- idharman  
 les groupes stratégiques  
 la force de proposition au sein de thajmaath  
 ne sais pas

#### VII) L'économie du village

51. Les principales ressources des habitants de votre village?

52. Quelles sont les activités les plus exercées dans votre village dans le passé?

53. Quelles sont les activités exercés actuellement dans votre village?

54. Quels sont les problèmes économiques dont souffre votre village?

55. Quelles sont les solutions selon vous?

56. Existe t-il des personnes du village établis ailleurs et qui ont réussi :

- grosses fortunes  
 hauts fonctionnaires de l'Etat  
 compétences intellectuelles

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

**57. Quel est l'apport de ces personnes au village?**

- aide financière et/ou en nature  
 embauche de jeunes du village  
 rien  
 se sont des exemples à suivre  
 faire pression sur l'Etat  
 ramener des projets pour le village

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

**58. Pensez-vous que cet apport est:**

- médiocre    suffisant    peuvent faire plus

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).*

**59. S'il peuvent faire plus pourquoi il ne le font pas selon vous?****VIII) Cooperation et apprentissage au sein du village****60. Pensez-vous que le nombre de cherka(association économiques) soit:**

- supérieur entre habitant du village  
 plus importantes avec l'extérieur  
 sans réponse

**61. Est t-il plus facile de s'associer dans une activité économique avec :**

1. frère et cousins
2. personne du même adhrum
3. personne d'un autre adhrum
4. personnes hors village
5. intérêt économiques qui dominent
6. lien matrimoniaux et/ou vécu commun

*Ordonnez 6 réponses.*

**62. Les possibilités d'entraides et d'association entre habitants sont elles exploitées de manière:**

- suffisante    pas assez    pas du tout  
 sans réponse

**63. Lorsque ces possibilités ne sont pas exploitées pour quelles causes?****64. Pensez vous qu'il soit possible d'utiliser la capacité de mobilisation de thajmaath à des fins économiques?**

- oui    non

**65. Comment est t-il possible d'utiliser thajmaath à des fins économiques?****66. Le village à travers thajmaath ou l'association utilise t-il de nouvelles méthodes d'organisation non utilisés dans le passé?les quelles?****67. Usage de nouvelles méthodes de production(financement,co operation,techniques...)?**

### Recodage: comment les habitants voient leur village?

#### 68. Recodage de la variable 'definition village' (les modalités sont des expressions du lexique).

- liens\_de\_parenté
- un territoire
- le\_vecu\_
- l'union
- l'intensité des liens(relations)
- influence\_d'une même histoire
- adhrum
- tous les habitants se connaissent

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).*

#### 69. Recodage de la variable 'intérêts communs' (les modalités sont des mots du lexique).

- les\_biens\_collectifs
- thiwizi\_solidarité
- liens\_familiaux
- règlement
- les relations\_matrimoniales
- les enterrements
- lewziaa

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

#### 70. Recodage de la variable 'symbolique du village' (les modalités sont des mots du lexique).

- |                                               |                                          |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> thajmaath            | <input type="checkbox"/> thiwizi         |
| <input type="checkbox"/> LEWZIAA              | <input type="checkbox"/> liens familiaux |
| <input type="checkbox"/> le volontariat       | <input type="checkbox"/> les fêtes       |
| <input type="checkbox"/> la mosquée           | <input type="checkbox"/> la fontaine     |
| <input type="checkbox"/> le sens de l'honneur | <input type="checkbox"/> le kanun        |

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).*

#### 71. Recodage de la variable 'problèmes Vge' (les modalités sont des mots du lexique).

- pistes\_dégradées
- conduites\_d'eau
- le chômage
- la délinquance
- la drogue
- absence d'infrastructures\_culturelles
- absence d'espaces de loisirs\_animation
- les litiges entre habitants
- le\_celibat
- la déperdition scolaire

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (8 au maximum).*

#### 72. Recodage de la variable 'causes problèmes' (les modalités sont des expressions du lexique).

- défaillance de l'Etat/commune
- absence de leaders
- blocage thajmaath
- les habitants sont démobilisés
- manque de moyens financiers
- habitants divisés(rivalité)
- existence d'insoumis sans être sanctionnés
- les plus âgés refusent le vote
- l'ignorance des habitants
- les jeunes\_dominés par les plus âgés

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).*

### Recodage: thajmaath-associations

#### 73. Que signifie thajmaath pour vous?

- l'assemblée générale des habitants
- espace de traitement des problèmes
- le comité(bureau et tamens idherma)
- les délégués (tamens)
- représentant(syndicat) auprès de l'Etat
- l'assemblée des hommes du village
- Etablis le règlement

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

#### 74. comment sont prises les décisions lors des assemblées?

- le vote à la majorité
- le consensus
- les dominants(capital financiers ou humain)
- ne sais pas

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).*

**75. A quoi peut-on reconnaître l'efficacité de l'action de thajmaath?**

- l'aménagement et l'entretien des biens communs
- l'organisation d'assemblées générales
- le paiement des cotisations
- l'organisation de lewziaa
- la résolution des litiges
- la mobilisation aux volontariats

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

**76. Recodage de la variable 'efficacité thajm' (les modalités sont des expressions du lexique).**

- compétence du comité
- la sagesse des vieux
- la prégnance de l'esprit de solidarité
- possibilité sanction désobéissants
- mobilisation et volonté
- les travaux obligatoires (absence d'Etat)
- croyance à la sacralité de thajmaath

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

**77. Recodage de la variable 'causes inefficacité thj' (les modalités sont des mots du lexique).**

- rivalités (personnes, adhum, partis)
- incapacité d'imposer le kanun
- partis tentant de manipuler thajmaath
- l'attente de l'action de la commune
- niveau de compétence du comité
- incapacité des vieux à s'imposer à thajmaath

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

**78. Recodage de la variable 'raisons litiges' (les modalités sont des mots du lexique).**

- l'évacuation eau pluies
- baptisation d'un CEM

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

**79. Recodage de la variable 'formes conflits' (les modalités sont des mots du lexique).**

- #combat\_corps\_à\_corps
- tribales

**80. Recodage de la variable 'différence association/thaj' (les modalités sont des mots du lexique).**

- thajmaath obligatoire pour les habitants
- les activités
- les associations c'est politique
- possibilité d'adhésion des étrangers à l'association
- pas de différence
- le fonctionnement

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).*

**81. Recodage de la variable 'activités adhrum' (les modalités sont des mots du lexique).**

- fêtes
- les enterrements
- solution des litiges internes
- cotisation d'Adhrum

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

**Recodage: économie du village****82. Recodage de la variable 'ressources hab/vge' (les modalités sont des mots du lexique).**

- l'élevage
- les pensions
- les salaires
- l'émigration
- travail journalier
- l'arboriculture
- les transports

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).*

**83. Recodage de la variable 'activités passé' (les modalités sont des mots du lexique).**

- agriculture
- arboriculture
- élevage
- #exploitation\_de\_forêt
- maçonnerie
- exploitation maraîchère
- poterie

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).*

**84. Recodage de la variable 'activités actuelles' (les modalités sont des mots du lexique).**

- l'engraissement
- l'arboriculture
- travail journalier
- maçonnerie
- exploitation des paturage(foin)
- l'agriculture
- la confection
- exploitation transports
- travail forestier
- oléiculture

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

**85. Recodage de la variable 'problèmes économiques' (les modalités sont des mots du lexique).**

- l'aide\_Etat\_inadequate
- aliment betail chère
- chômage
- moyens
- pistes impraticables/enclavement champs
- manque transports/aliment et betail
- manque moyens\_financiers
- travail sans assurance

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).*

**86. Recodage de la variable 'solutions problèmes' (les modalités sont des mots du lexique).**

- plus d'Etat
- initiative villageoise

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

**87. Recodage de la variable 'pourquoi pas plus' (les modalités sont des mots du lexique).**

- manque de confiance
- concurrence
- n'y ont pas songer
- chacun pour soi
- pas d'oganisation
- refus du changement

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).*

**88. Recodage de la variable 'nvlles methodes d'organisation' (les modalités sont des mots du lexique).**

- l'annonce des AG par affichage
- le comité
- le recours au vote
- pas nouvelles methodes
- gestion de trésorerie
- l'agrément qui officialise l'existence
- les cotisations
- l'écriture du kanun

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).*

**89. Recodage de la variable 'nvlles methodes de production' (les modalités sont des mots du lexique).**

- l'engraissement
- le materiel agricole
- sollicitation du veterinaire
- pas de nouvelles méthodes
- l'usage de tronçonneuses
- financement par banques
- huileries modernes
- production pour le marché

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).*

**Annexe 7:** Résultats de dépouillement des réponses au questionnaire au village ZOUBGA

## 1 - age

Quel est votre age ?

| Age        | Nombre de fois cité. | Fréquence. |
|------------|----------------------|------------|
| 20-30      | 12                   | 40,0%      |
| 31-40      | 5                    | 16,7%      |
| 41-50      | 5                    | 16,7%      |
| 51-60      | 5                    | 16,7%      |
| 61-80      | 3                    | 10,0%      |
| TOTAL OBS. | 30                   | 100%       |

## 2 - sexe

Vous êtes ?

| sexe       | Nb. cit. | Fréq. |
|------------|----------|-------|
| masculin   | 25       | 83,3% |
| féminin    | 5        | 16,7% |
| TOTAL OBS. | 30       | 100%  |

## 3 - s. matrimoniale

Situation matrimoniale ?

| s.matrimoniale | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------|----------|-------|
| marié (é)      | 17       | 56,7% |
| divorcé (é)    | 0        | 0,0%  |
| veuf (ve)      | 0        | 0,0%  |
| célibataire    | 13       | 43,3% |
| TOTAL OBS.     | 30       | 100%  |

## 4 - niveau d'étude

Niveau d'étude ?

| niveau d'étude | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------|----------|-------|
| primaire       | 7        | 23,3% |
| secondaire     | 10       | 33,3% |
| supérieur      | 7        | 23,3% |
| sans niveau    | 6        | 20,0% |
| TOTAL OBS.     | 30       | 100%  |

## 5 - CSP

## Catégorie socioprofessionnelle

| CSP                | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse        | 1        | 3,3%  |
| Agriculteur        | 0        | 0,0%  |
| Artisan/commerçant | 4        | 13,3% |
| Employé            | 5        | 16,7% |
| Retraité           | 2        | 6,7%  |
| étudiant           | 7        | 23,3% |
| enseignant         | 3        | 10,0% |
| journalier/chômeur | 7        | 23,3% |
| femme au foyer     | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.         | 30       | 100%  |

## 6 - csp passé

## Activités dans le passé ?

| csp passé          | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| agriculteur        | 0        | 0,0%  |
| artisan/commerçant | 4        | 13,3% |
| employé            | 7        | 23,3% |
| étudiant           | 7        | 23,3% |
| enseignant         | 3        | 10,0% |
| journalier/chômeur | 8        | 26,7% |
| femme au foyer     | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.         | 30       | 100%  |

## 7 - résidence actu

## Lieu de résidence permanent actuellement ?

| résidence actu | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------|----------|-------|
| ailleurs       | 8        | 26,7% |
| village        | 23       | 76,7% |
| TOTAL OBS.     | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

## 8 - résidence pas

## Résidence passée ?

| résidence pas | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------|----------|-------|
| village       | 28       | 93,3% |
| ailleurs      | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.    | 30       | 100%  |

## 9 - fonction organisatrice

Êtes vous membre ou ex-membre de :

| fonction organisatrice | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------|----------|-------|
| bureau d'association   | 8        | 26,7% |
| bureau du comité       | 7        | 23,3% |
| syndicat               | 2        | 6,7%  |
| aucun                  | 21       | 70,0% |
| TOTAL OBS.             | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

## 10 - mobilisation A.G

lorsque vous êtes présent dans le village participer vous aux A.G de thajmaath?

| mobilisation A.G | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------|----------|-------|
| Non réponse      | 2        | 6,7%  |
| Souvent          | 3        | 10,0% |
| des fois         | 5        | 16,7% |
| toujours         | 15       | 50,0% |
| jamais           | 5        | 16,7% |
| TOTAL OBS.       | 30       | 100%  |

## 11 - valeur action thajmaath

Pensez vous que l'action de thajmaath a un effet sur le cadre de vie du village ?

| valeur action thajmaath | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Non réponse             | 2        | 6,7%  |
| négligeable             | 2        | 6,7%  |
| Sans effet              | 0        | 0,0%  |
| important               | 1        | 3,3%  |
| très important          | 25       | 83,3% |
| TOTAL OBS.              | 30       | 100%  |

## 12 - APC administration

la commune joue t-elle son rôle administratif

| APC administration | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse        | 1        | 3,3%  |
| oui                | 10       | 33,3% |
| non                | 6        | 20,0% |
| un peu             | 11       | 36,7% |
| ne sais pas        | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.         | 30       | 100%  |

## 13 - APC aménagement

Rôle d'aménagement de l'espace ?

| APC aménagement | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------|----------|-------|
| Non réponse     | 1        | 3,3%  |
| oui             | 0        | 0,0%  |
| non             | 19       | 63,3% |
| un peu          | 10       | 33,3% |
| ne sais pas     | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.      | 30       | 100%  |

## 14 - APC finances

Rôle financier ?

| APC finances | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------|----------|-------|
| oui          | 0        | 0,0%  |
| non          | 29       | 96,7% |
| un peu       | 1        | 3,3%  |
| ne sais pas  | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.   | 30       | 100%  |

## 15 - APC santé

Rôle sanitaire ?

| APC santé | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------|----------|-------|
| oui       | 0        | 0,0%  |

|             |    |       |
|-------------|----|-------|
| non         | 27 | 90,0% |
| un peu      | 3  | 10,0% |
| ne sais pas | 0  | 0,0%  |
| TOTAL OBS.  | 30 | 100%  |

## 16 - APC emploi

la commune et l'emploi?

| APC emploi  | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------|----------|-------|
| Oui         | 0        | 0,0%  |
| Non         | 27       | 90,0% |
| un peu      | 3        | 10,0% |
| ne sais pas | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.  | 30       | 100%  |

## 17 - APC économie

Rôle économique de la commune ?

| APC économie | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------|----------|-------|
| oui          | 0        | 0,0%  |
| non          | 29       | 96,7% |
| un peu       | 0        | 0,0%  |
| ne sais pas  | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.   | 30       | 100%  |

## 18 - APC-village négligence

Pensez-vous que la commune négligeait le village dans le passé ?

| APC-village négligence        | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                   | 1        | 3,3%  |
| moins que les autres villages | 1        | 3,3%  |
| plus que les autres villages  | 16       | 53,3% |
| pas plus que les autres       | 9        | 30,0% |
| ne néglige pas le village     | 3        | 10,0% |
| TOTAL OBS.                    | 30       | 100%  |

## 19 - APC-Vge négligence actu

Pensez-vous que la commune néglige actuellement le village ?

| 3                                | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                      | 1        | 3,3%  |
| moins que les autres villages    | 1        | 3,3%  |
| plus que les autres villages     | 14       | 46,7% |
| pas plus que les autres villages | 10       | 33,3% |
| ne néglige pas le village        | 4        | 13,3% |
| TOTAL OBS.                       | 30       | 100%  |

20 - Vge à la place APC

Dans quels domaines pensez-vous que le village joue le rôle de la commune ?

| Vge à la place APC      | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Activités sportives     | 19       | 63,3% |
| l'action sociale        | 29       | 96,7% |
| aménagement de l'espace | 28       | 93,3% |
| activités culturelles   | 23       | 76,7% |
| règlement de litiges    | 6        | 20,0% |
| TOTAL OBS.              | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

21 - solution litiges

En cas de litige entre habitants du village, ceux-ci font appel

| solution litiges | Nb. cit. (rang 1) | Fréq. | Nb. cit. (rang 2) | Fréq. | Nb. cit. (rang 3) | Fréq. | Nb. cit. (rang 4) | Fréq. | Nb. cit. (rang 5) | Fréq. | Nb. cit. (somme) | Fréq. |
|------------------|-------------------|-------|-------------------|-------|-------------------|-------|-------------------|-------|-------------------|-------|------------------|-------|
| la justice       | 0                 | 0,0%  | 5                 | 16,7% | 2                 | 6,7%  | 1                 | 3,3%  | 4                 | 13,3% | 12 (3,33)        | 40,0% |
| thajmaath        | 12                | 40,0% | 13                | 43,3% | 5                 | 16,7% | 0                 | 0,0%  | 0                 | 0,0%  | 30 (1,77)        | 100%  |
| la famille       | 18                | 60,0% | 0                 | 0,0%  | 0                 | 0,0%  | 0                 | 0,0%  | 0                 | 0,0%  | 18 (1,00)        | 60,0% |
| Adhrum           | 0                 | 0,0%  | 4                 | 13,3% | 0                 | 0,0%  | 0                 | 0,0%  | 0                 | 0,0%  | 4 (2,00)         | 13,3% |
| bons             | 0                 | 0,0%  | 1                 | 3,3%  | 0                 | 0,0%  | 4                 | 13,3% | 0                 | 0,0%  | 5 (3,60)         | 16,7% |

|                           |    |  |    |  |    |  |    |   |    |  |    |   |
|---------------------------|----|--|----|--|----|--|----|---|----|--|----|---|
| offices<br>de<br>notables |    |  |    |  |    |  |    | % |    |  |    | % |
| TOTAL<br>OBS.             | 30 |  | 30 |  | 30 |  | 30 |   | 30 |  | 30 |   |

La question est à 5 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

#### 22 - efficacité thajm actuel

L'action de thajmaath est t-elle efficace actuellement ?

| efficacité thajm actuel | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Non réponse             | 1        | 3,3%  |
| oui                     | 29       | 96,7% |
| non                     | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.              | 30       | 100%  |

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (oui) à 2 (non).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

#### 23 - pertinence action thajm

Pensez-vous que si la commune faisait son travail, le village n'aura pas besoin de l'action de thajmaath ?

| pertinence action thajm | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| oui                     | 3        | 10,0% |
| non                     | 27       | 90,0% |
| TOTAL OBS.              | 30       | 100%  |

#### 24 - rapports/vges voisins

le village entretient avec les villages voisins,des rapports:

| rapports/vges voisins | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------|----------|-------|
| Non réponse           | 1        | 3,3%  |
| assez bons            | 3        | 10,0% |
| bons                  | 25       | 83,3% |
| mauvais               | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.            | 30       | 100%  |

## 25 - litiges Vges voisins passé

Le village a t-il eu des conflits (ou litiges)avec d'autres villages du Aarch dans le passé?

| litiges Vges voisins passé | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------|----------|-------|
| Non réponse                | 1        | 3,3%  |
| oui                        | 4        | 13,3% |
| non                        | 22       | 73,3% |
| ne sais pas                | 3        | 10,0% |
| TOTAL OBS.                 | 30       | 100%  |

## 26 - litiges Vges voisins actu

Des litiges avec les Vges voisins actuellement ?

| litiges vges voisins actu | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------|----------|-------|
| Non réponse               | 3        | 10,0% |
| oui                       | 0        | 0,0%  |
| non                       | 27       | 90,0% |
| TOTAL OBS.                | 30       | 100%  |

## 27 - association dans Vge

Existe t-il une ou des associations dans votre village ?

| association dans Vge | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------|----------|-------|
| Non réponse          | 2        | 6,7%  |
| oui                  | 28       | 93,3% |
| non                  | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.           | 30       | 100%  |

## 28 - effets association

L'action de l'association(s) a un effet sur le cadre de vie du village qui est :

| effets association | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse        | 2        | 6,7%  |
| négligeable        | 1        | 3,3%  |
| sans effet         | 0        | 0,0%  |
| important          | 10       | 33,3% |
| très important     | 17       | 56,7% |
| TOTAL OBS.         | 30       | 100%  |

## 29 - autonomie asso/thajm

L'association a-t-elle une autonomie envers thajmaath ?

| autonomie asso/thajm                | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                         | 1        | 3,3%  |
| autonomie financière                | 18       | 60,0% |
| choix des programmes d'action       | 13       | 43,3% |
| choix des membres du bureau         | 24       | 80,0% |
| actions au sein du village contrôlé | 17       | 56,7% |
| ne sais pas                         | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.                          | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

## 30 - rapports thajm/association

Si l'association est autonome /à thajmaath, quels sont les rapports entre les deux institutions ?

| rapports thajm/association    | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                   | 2        | 6,7%  |
| coopération                   | 13       | 43,3% |
| conflit                       | 0        | 0,0%  |
| aucun rapport                 | 0        | 0,0%  |
| hiérarchie au sein du village | 26       | 86,7% |
| ne sais pas                   | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.                    | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

## 31 - association place thajmaath

Pensez-vous que l'association peu remplacer thajmaath ?

| association place thajmaath | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------------|----------|-------|
| Non réponse                 | 4        | 13,3% |
| oui                         | 2        | 6,7%  |
| non                         | 24       | 80,0% |
| TOTAL OBS.                  | 30       | 100%  |

## 32 - indivision

La situation d'indivision entre frères ayant des enfants est t-elle :

| indivision | Nb. cit. | Fréq. |
|------------|----------|-------|
|------------|----------|-------|

|               |    |       |
|---------------|----|-------|
| rare          | 21 | 70,0% |
| très rare     | 2  | 6,7%  |
| courante      | 7  | 23,3% |
| très courante | 0  | 0,0%  |
| TOTAL OBS.    | 30 | 100%  |

## 33 – Exhérédation de la femme

la femme dans votre village prend t-elle sa part d'héritage?

| Exhérédation de la femme | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------|----------|-------|
| souvent                  | 0        | 0,0%  |
| rarement                 | 26       | 86,7% |
| toujours                 | 0        | 0,0%  |
| jamais                   | 4        | 13,3% |
| TOTAL OBS.               | 30       | 100%  |

## 34 - nombre idharman

Combien d'Idharman possède votre village ?

| nombre idharman | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------|----------|-------|
| Non réponse     | 21       | 70,0% |
| val = 0         | 3        | 10,0% |
| val = 1         | 0        | 0,0%  |
| val = 2         | 0        | 0,0%  |
| val = 3         | 0        | 0,0%  |
| val = 4         | 0        | 0,0%  |
| val = 5         | 6        | 20,0% |
| TOTAL OBS.      | 30       | 100%  |

La question est à réponse ouverte numérique. Les observations sont regroupées en 6 classes d'égale amplitude.

La moyenne et l'écart type sont calculés sans tenir compte des non-réponses.

## 35 - activités Adhrum

Quelles sont les activités que réalise Adhrum sans l'intervention du reste du village ?

| activités Adhrum     | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------|----------|-------|
| fêtes et funérailles | 0        | 0,0%  |
| aucune               | 30       | 100%  |
| TOTAL OBS.           | 30       | 100%  |

## 36 - groupes stratégique

Combien de groupes stratégique possèdent le village

| groupes stratégiques | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------|----------|-------|
| Non réponse          | 10       | 33,3% |
| aucun                | 9        | 30,0% |
| un                   | 2        | 6,7%  |
| deux                 | 3        | 10,0% |
| plusieurs            | 6        | 20,0% |
| TOTAL OBS.           | 30       | 100%  |

## 37 - influence/Vge

Qui est ce qui a le plus d'influence sur la vie du village ?

| influence/Vge                                | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                                  | 2        | 6,7%  |
| idharman                                     | 0        | 0,0%  |
| les groupes stratégiques                     | 11       | 36,7% |
| la force de proposition au sein de thajmaath | 12       | 40,0% |
| ne sais pas                                  | 5        | 16,7% |
| TOTAL OBS.                                   | 30       | 100%  |

## 38 - personnes réussi ailleurs

Existe t-il des personnes du village établis ailleurs et qui ont réussi :

| personnes réussi ailleurs      | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------------|----------|-------|
| grosses fortunes               | 28       | 93,3% |
| hauts fonctionnaires de l'Etat | 28       | 93,3% |
| compétences intellectuelles    | 30       | 100%  |
| TOTAL OBS.                     | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

## 39 - apports au village

Quel est l'apport de ces personnes au village ?

| apports au village              | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------------|----------|-------|
| aide financière et/ou en nature | 28       | 93,3% |

|                                     |    |       |
|-------------------------------------|----|-------|
| embauche de jeunes du village       | 23 | 76,7% |
| rien                                | 0  | 0,0%  |
| se sont des exemples à suivre       | 2  | 6,7%  |
| faire pression sur l'Etat           | 4  | 13,3% |
| ramener des projets pour le village | 10 | 33,3% |
| TOTAL OBS.                          | 30 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 40 - valeur apport

Pensez-vous que cet apport est :

|                    |          |       |
|--------------------|----------|-------|
| valeur apport      | Nb. cit. | Fréq. |
| médiocre           | 0        | 0,0%  |
| suffisant          | 17       | 56,7% |
| peuvent faire plus | 13       | 43,3% |
| TOTAL OBS.         | 30       | 100%  |

#### 41 - cherka

Pensez-vous que le nombre de cherka (association économique) soit :

|                                     |          |       |
|-------------------------------------|----------|-------|
| cherka                              | Nb. cit. | Fréq. |
| Non réponse                         | 11       | 36,7% |
| supérieur entre habitant du village | 3        | 10,0% |
| plus importantes avec l'extérieur   | 10       | 33,3% |
| sans réponse                        | 6        | 20,0% |
| TOTAL OBS.                          | 30       | 100%  |

#### 42 - facilité cherka

est t-il plus facile de s'associer dans une activité économique avec :

| facilité cherka | Nb. cit. (rang 1) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 2) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 3) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 4) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 5) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 6) | Fréq. % | Nb. cit. (somme) | Fréq. % |
|-----------------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|------------------|---------|
| Non réponse     | 2                 | 6,7 %   | 25                | 83,3 %  | 1                 | 3,3 %   | 2                 | 6,7 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 2 (2,10)         | 6,7 %   |

|                                                    |    |           |    |          |    |          |    |          |    |          |    |          |              |           |
|----------------------------------------------------|----|-----------|----|----------|----|----------|----|----------|----|----------|----|----------|--------------|-----------|
| frère ou<br>cousin                                 | 5  | 16,7<br>% | 0  | 0,0<br>% | 5<br>(1,00)  | 16,7<br>% |
| personne<br>du même<br>Adhrum                      | 0  | 0,0<br>%  | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0 (-)        | 0,0<br>%  |
| personne<br>d'un autre<br>Adhrum                   | 3  | 10,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 3<br>(1,00)  | 10,0<br>% |
| personne<br>hors<br>village                        | 8  | 26,7<br>% | 0  | 0,0<br>% | 8<br>(1,00)  | 26,7<br>% |
| intérêt<br>économiqu<br>e qui<br>domine            | 11 | 36,7<br>% | 1  | 3,3<br>% | 2  | 6,7<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 14<br>(1,36) | 46,7<br>% |
| liens<br>matrimoni<br>aux et/ou<br>vécu<br>communs | 1  | 3,3<br>%  | 2  | 6,7<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 0  | 0,0<br>% | 3<br>(1,67)  | 10,0<br>% |
| TOTAL<br>OBS.                                      | 30 |           | 30 |          | 30 |          | 30 |          | 30 |          | 30 |          |              |           |

La question est à 6 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

#### 43 - possibilités d'entraide

les possibilités d'entraides et d'association entre habitants sont elles exploités de manière:

| possibilités d'entraide | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Non réponse             | 10       | 33,3% |
| suffisante              | 6        | 20,0% |
| pas assez               | 12       | 40,0% |
| pas du tout             | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.              | 30       | 100%  |

## 44 - thajm/fins économiques

Pensez vous qu'il soit possible d'utiliser la capacité de mobilisation de thajmaath à des fins économiques ?

| thajm/fins économiques | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------|----------|-------|
| Non réponse            | 6        | 20,0% |
| oui                    | 17       | 56,7% |
| non                    | 7        | 23,3% |
| TOTAL OBS.             | 30       | 100%  |

## 45 - définition village\_R1

Recodage de la variable 'définition village' (les modalités sont des mots du lexique).

| définition village_R1              | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                        | 3        | 10,0% |
| liens_de_parenté                   | 25       | 83,3% |
| le_vécu_                           | 18       | 60,0% |
| un_territoire                      | 26       | 86,7% |
| l'union entre habitants            | 6        | 20,0% |
| kanun du village                   | 5        | 16,7% |
| l'influence d'une histoire commune | 4        | 13,3% |
| TOTAL OBS.                         | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

## 46 - symbolique du village\_R

Recodage de la variable 'symbolique du village' (les modalités sont des mots du lexique).

| symbolique du village_R          | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------|----------|-------|
| thimechret                       | 19       | 63,3% |
| fêtes(circoncision & familiales) | 15       | 50,0% |
| volontariat_thichemlith          | 16       | 53,3% |
| thajmaath                        | 14       | 46,7% |

|                           |    |       |
|---------------------------|----|-------|
| zerda                     | 12 | 40,0% |
| liens de parenté          | 6  | 20,0% |
| thiwizi                   | 5  | 16,7% |
| présence aux enterrements | 4  | 13,3% |
| TOTAL OBS.                | 30 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

#### 47 - intérêts communs\_R1

Recodage de la variable 'intérêts communs' (les modalités sont des mots du lexique).

| intérêts communs_R1 | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------|----------|-------|
| biens collectifs    | 28       | 93,3% |
| thiwizi             | 15       | 50,0% |
| solidarité          | 15       | 50,0% |
| fêtes               | 12       | 40,0% |
| thimechret          | 12       | 40,0% |
| liens familiaux     | 11       | 36,7% |
| circoncision        | 4        | 13,3% |
| mosquée             | 4        | 13,3% |
| zerda               | 4        | 13,3% |
| TOTAL OBS.          | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

#### 48 - problèmes Vge\_R2

Recodage de la variable 'problèmes Vge' (les modalités sont des mots du lexique).

| problèmes Vge_R2                 | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                      | 30       | 100%  |
| l'éloignement ville              | 0        | 0,0%  |
| l'exode (jeunes/habitants)       | 0        | 0,0%  |
| viabilisation (piste principale) | 0        | 0,0%  |
| chômage                          | 0        | 0,0%  |
| absence de l'Etat                | 0        | 0,0%  |
| conflit de générations           | 0        | 0,0%  |
| perte des valeurs                | 0        | 0,0%  |
| région accidentée                | 0        | 0,0%  |
| le célibat                       | 0        | 0,0%  |
| risque de maladies MTH           | 0        | 0,0%  |

|            |    |      |
|------------|----|------|
| TOTAL OBS. | 30 | 100% |
|------------|----|------|

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

#### 49 - causes problèmes\_R1

Quelles sont les causes des problèmes du village ?

| causes problèmes_R1             | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                     | 17       | 56,7% |
| défaillance de la commune       | 5        | 16,7% |
| causes géographiques            | 4        | 13,3% |
| défaillance de l'Etat           | 4        | 13,3% |
| les dirigeants du comité        | 2        | 6,7%  |
| rivalité(APC- majorité village) | 2        | 6,7%  |
| non respect des valeurs         | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.                      | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 50 - définition thajmaath\_R

Recodage de la variable 'définition thajmaath' (les modalités sont des mots du lexique).

| définition thajmaath_R           | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                      | 2        | 6,7%  |
| assemblée générale des habitants | 25       | 83,3% |
| place centrale                   | 10       | 33,3% |
| assemblée des hommes             | 8        | 26,7% |
| lieu_de_traitement des problèmes | 5        | 16,7% |
| assemblée _restreinte(le comité) | 4        | 13,3% |
| TOTAL OBS.                       | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 51 - prise décision\_R1

Recodage de la variable 'prise décision' (les modalités sont des mots du lexique).

| prise décision_R1  | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse        | 2        | 6,7%  |
| le vote            | 20       | 66,7% |
| vote à la majorité | 16       | 53,3% |

|                          |    |       |
|--------------------------|----|-------|
| ne sais pas              | 6  | 20,0% |
| le consensus             | 4  | 13,3% |
| vote en cas de nécessité | 2  | 6,7%  |
| TOTAL OBS.               | 30 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 52 - Efficacité thajmaath\_R1

Recodage de la variable 'Efficacité thajmaath' (les modalités sont des mots du lexique).

| Efficacité thajmaath_R1                | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                            | 5        | 16,7% |
| Entretien des biens collectifs         | 20       | 66,7% |
| l'organisation des fêtes du village    | 10       | 33,3% |
| l'organisation des affaires du village | 9        | 30,0% |
| la fréquence des activités             | 5        | 16,7% |
| le règlement des litiges               | 5        | 16,7% |
| égalité devant le règlement            | 4        | 13,3% |
| entente entre habitants                | 4        | 13,3% |
| thichemlith                            | 3        | 10,0% |
| la sagesse des dirigeants              | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.                             | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

#### 53 - cause efficacité thajm\_R2

Recodage de la variable 'efficacité thajm' (les modalités sont des mots du lexique).

| cause efficacité thajm_R2             | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                           | 7        | 23,3% |
| qualité des responsables              | 19       | 63,3% |
| volonté des habitants                 | 10       | 33,3% |
| nécessité _des_travaux                | 5        | 16,7% |
| continuité (expérience accumulée)     | 4        | 13,3% |
| moyens financiers disponibles (zerda) | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.                            | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

#### 54 - causes inefficacité thj\_R1

Recodage de la variable 'causes inefficacité thajm' (les modalités sont des mots du lexique).

| causes inefficacité thj_R1             | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                            | 15       | 50,0% |
| incompétence des dirigeants            | 4        | 13,3% |
| les jalousies entre membres            | 4        | 13,3% |
| Rivalités ( partisans _&_personnelles) | 7        | 23,3% |
| manque de moyens financiers            | 1        | 3,3%  |
| une minorité impose les décisions      | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.                             | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 55 - différence association/thajm\_R

Recodage de la variable 'différence association/thajm' (les modalités sont des mots du lexique).

| différence association/ thajm_R | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                     | 2        | 6,7%  |
| thajmaath est obligatoire       | 20       | 66,7% |
| champs                          | 8        | 26,7% |
| association                     | 6        | 20,0% |
| large                           | 5        | 16,7% |
| différent                       | 4        | 13,3% |
| différence                      | 1        | 3,3%  |
| subvention                      | 1        | 3,3%  |
| volontaire                      | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.                      | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 56 - ressources hab./Vge\_R

Recodage de la variable 'ressources hab. /Vge' (les modalités sont des mots du lexique).

| ressources hab./vge_R | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------|----------|-------|
| Non réponse           | 2        | 6,7%  |
| pensions              | 23       | 76,7% |
| salaires              | 25       | 83,3% |
| zerda                 | 6        | 20,0% |

|             |    |       |
|-------------|----|-------|
| commerces   | 6  | 20,0% |
| agriculture | 3  | 10,0% |
| élevage     | 2  | 6,7%  |
| émigration  | 1  | 3,3%  |
| TOTAL OBS.  | 30 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

#### 57- activités passé\_R1

Recodage de la variable 'activités passé' (les modalités sont des mots du lexique).

| activités passé_R1            | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                   | 7        | 23,3% |
| agriculture                   | 15       | 50,0% |
| arboriculture                 | 11       | 36,7% |
| artisanat (travail_sur_bois)  | 17       | 56,7% |
| élevage                       | 9        | 30,0% |
| production du charbon de bois | 8        | 26,7% |
| TOTAL OBS.                    | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

#### 58 - activités actuelles\_R

Recodage de la variable 'activités actuelles' (les modalités sont des mots du lexique).

| activités actuelles_R | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------|----------|-------|
| Non réponse           | 17       | 56,7% |
| élevage               | 9        | 30,0% |
| artisanat             | 7        | 23,3% |
| commerce              | 5        | 16,7% |
| agriculture           | 4        | 13,3% |
| arboriculture         | 2        | 6,7%  |
| salarial              | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.            | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 59 - problèmes économiques\_R1

Recodage de la variable 'problèmes économiques' (les modalités sont des mots du lexique).

| problèmes économiques_R1 | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------|----------|-------|
| Non réponse              | 8        | 26,7% |

|                              |    |       |
|------------------------------|----|-------|
| chômage                      | 15 | 50,0% |
| absence de l'Etat (aide)     | 8  | 26,7% |
| absence activités économique | 6  | 20,0% |
| éloignement des villes       | 4  | 13,3% |
| terres_non_labourable        | 4  | 13,3% |
| manque de moyens financiers  | 2  | 6,7%  |
| TOTAL OBS.                   | 30 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 60 - solutions problèmes\_R1

Recodage de la variable 'solutions problèmes' (les modalités sont des mots du lexique).

| solutions problèmes_R1        | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                   | 17       | 56,7% |
| Plus_d'intervention_de l'Etat | 13       | 43,3% |
| remise en marche du kiosque   | 2        | 6,7%  |
| évacuer villages vers plaines | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.                    | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 61 - pourquoi pas plus

Recodage de la variable 'pourquoi pas plus' (les modalités sont des mots du lexique).

| pourquoi pas plus_R                | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                        | 17       | 56,7% |
| ne sont pas_sollicités             | 8        | 26,7% |
| manque de temps                    | 5        | 16,7% |
| il ont leurs affaires              | 3        | 10,0% |
| l'individualisme (chacun pour soi) | 2        | 6,7%  |
| absence de mobilisation            | 1        | 3,3%  |
| TOTAL OBS.                         | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 62 - causes de non entraide\_R1

Recodage de la variable 'causes de non entraide' (les modalités sont des mots du lexique).

| causes de non entraide_R1 | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------|----------|-------|
| Non réponse               | 22       | 73,3% |
| manque de confiance       | 3        | 10,0% |

|                              |    |       |
|------------------------------|----|-------|
| Rien à investir              | 3  | 10,0% |
| Bureaucratie de l'Etat       | 2  | 6,7%  |
| Les coutumes                 | 2  | 6,7%  |
| Pas d'initiative_ créativité | 1  | 0,0%  |
| TOTAL OBS.                   | 30 | 100%  |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 63 - comment thajm /économiques\_R1

Recodage de la variable 'comment thj/économiques' (les modalités sont des mots du lexique).

| comment thajm/économiques_R1          | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                           | 17       | 56,7% |
| l'usage de la caisse _Vge_ finance    | 11       | 36,7% |
| exploitation du site dans le tourisme | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.                            | 30       | 100%  |

#### 64 - nvlls méthodes d'organisation \_R

Recodage de la variable 'nvlls méthodes d'organisation' (les modalités sont des mots du lexique).

| nvlls méthodes d'organisation_R   | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                       | 19       | 63,3% |
| entretien de fichier _état civil  | 7        | 23,3% |
| comité                            | 6        | 20,0% |
| ordinateur                        | 5        | 16,7% |
| trésorerie                        | 5        | 16,7% |
| affichage des pi et bilans        | 4        | 13,3% |
| partage de travail en commissions | 4        | 13,3% |
| association                       | 2        | 6,7%  |
| participation des femmes          | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.                        | 30       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

#### 65 - nvlls méthodes de production\_R1

Recodage de la variable 'nvlles méthodes de production' (les modalités sont des mots du lexique).

| nvlles méthodes de production_R1 | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                      | 24       | 80,0% |
| pas_de_nouvelles_méthodes        | 4        | 13,3% |
| les moyens de transports         | 2        | 6,7%  |
| TOTAL OBS.                       | 30       | 100%  |

**Annexe 8 : Résultats du dépouillement des réponses au village AGRARADJ**

## 1- Age

Quel est votre age ?

| age        | Nb. cit. | Fréq. |
|------------|----------|-------|
| 20-30      | 9        | 28,1% |
| 31-40      | 9        | 28,1% |
| 41-50      | 6        | 18,8% |
| 51-60      | 4        | 12,5% |
| 61-80      | 4        | 12,5% |
| TOTAL OBS. | 32       | 100%  |

## 2- Sexe

Vous êtes ?

| sexe       | Nb. cit. | Fréq. |
|------------|----------|-------|
| masculin   | 26       | 81,3% |
| féminin    | 6        | 18,8% |
| TOTAL OBS. | 32       | 100%  |

## 3- s. matrimoniale

Situation matrimoniale ?

| s. matrimoniale | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------|----------|-------|
| marié(é)        | 13       | 40,6% |
| divorcé (é)     | 0        | 0,0%  |
| veuf (ve)       | 1        | 3,1%  |
| célibataire     | 18       | 56,3% |
| TOTAL OBS.      | 32       | 100%  |

## 4 - Niveau d'étude

Niveau d'étude ?

| niveau d'étude | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------|----------|-------|
| primaire       | 11       | 34,4% |
| secondaire     | 9        | 28,1% |
| supérieur      | 8        | 25,0% |
| sans niveau    | 4        | 12,5% |

|            |    |       |
|------------|----|-------|
| TOTAL OBS. | 32 | 100 % |
|------------|----|-------|

## 5 - CSP

## Catégorie socioprofessionnelle

| CSP                | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Agriculteur        | 1        | 3,1%  |
| Artisan/commerçant | 1        | 3,1%  |
| Fonctionnaire      | 3        | 9,4%  |
| Retraité           | 3        | 9,4%  |
| étudiant           | 4        | 12,5% |
| enseignant         | 2        | 6,3%  |
| journalier/chômeur | 7        | 21,9% |
| Employé            | 5        | 15,6% |
| éleveur            | 3        | 9,4%  |
| femme au foyer     | 3        | 9,4%  |
| TOTAL OBS.         | 32       | 100%  |

## 6- Csp passé

## Activité dans le passé ?

| csp passé          | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| agriculteurs       | 1        | 3,1%  |
| artisan/commerçant | 1        | 3,1%  |
| fonctionnaire      | 4        | 12,5% |
| étudiant           | 6        | 18,8% |
| enseignant         | 2        | 6,3%  |
| journalier/chômeur | 8        | 25,0% |
| Employé            | 4        | 12,5% |
| éleveur            | 3        | 9,4%  |
| femme au foyer     | 3        | 9,4%  |
| TOTAL OBS.         | 32       | 100%  |

## 7 - Résidence actu

## Lieu de résidence permanent actuellement ?

| résidence actu | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------|----------|-------|
| ailleurs       | 3        | 9,4%  |

|            |    |       |
|------------|----|-------|
| village    | 29 | 90,6% |
| TOTAL OBS. | 32 | 100%  |

## 8 - Résidence pas

Résidence passée ?

| résidence pas | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------|----------|-------|
| village       | 27       | 84,4% |
| ailleurs      | 5        | 15,6% |
| TOTAL OBS.    | 32       | 100%  |

## 9 - Fonction organisatrice

Etes vous membre ou ex-membre de :

| fonction organisatrice | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------|----------|-------|
| Non réponse            | 2        | 6,3%  |
| bureau d'association   | 7        | 21,9% |
| bureau du comité       | 8        | 25,0% |
| syndicat               | 8        | 25,0% |
| aucun                  | 15       | 46,9% |
| TOTAL OBS.             | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

## 10 - Mobilisation A.G

Lorsque vous êtes présent dans le village participer vous aux A.G de thajmaath?

| mobilisation A.G | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------|----------|-------|
| Souvent          | 5        | 15,6% |
| des fois         | 4        | 12,5% |
| toujours         | 16       | 50,0% |
| jamais           | 7        | 21,9% |
| TOTAL OBS.       | 32       | 100%  |

## 11 - Valeur action thajmaath

Pensez vous que l'action de thajmaath a un effet sur le cadre de vie du village ?

| valeur action thajmaath | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| négligeable             | 3        | 9,4%  |
| sans effet              | 2        | 6,3%  |
| important               | 14       | 43,8% |

|                |    |       |
|----------------|----|-------|
| très important | 13 | 40,6% |
| TOTAL OBS.     | 32 | 100%  |

## 12 - APC administration

la commune joue t-elle son rôle administratif

| APC administration | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| oui                | 11       | 34,4% |
| non                | 6        | 18,8% |
| un peu             | 14       | 43,8% |
| ne sais pas        | 1        | 3,1%  |
| TOTAL OBS.         | 32       | 100%  |

## 13 - APC aménagement

Rôle d'aménagement de l'espace ?

| APC aménagement | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------|----------|-------|
| oui             | 0        | 0,0%  |
| non             | 20       | 62,5% |
| un peu          | 12       | 37,5% |
| ne sais pas     | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.      | 32       | 100%  |

## 14 - APC finances

Rôle financier ?

| APC finances | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------|----------|-------|
| Non réponse  | 1        | 3,1%  |
| Oui          | 0        | 0,0%  |
| non          | 26       | 81,3% |
| un peu       | 5        | 15,6% |
| ne sais pas  | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.   | 32       | 100%  |

## 15 - APC santé

Rôle sanitaire ?

| APC santé   | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------|----------|-------|
| Non réponse | 1        | 3,1%  |
| oui         | 6        | 18,8% |

|             |    |       |
|-------------|----|-------|
| non         | 9  | 28,1% |
| un peu      | 15 | 46,9% |
| ne sais pas | 1  | 3,1%  |
| TOTAL OBS.  | 32 | 100%  |

## 16 - APC emploi

la commune et l'emploi?

| APC emploi  | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------|----------|-------|
| Non réponse | 2        | 6,3%  |
| Oui         | 0        | 0,0%  |
| non         | 20       | 62,5% |
| un peu      | 10       | 31,3% |
| ne sais pas | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.  | 32       | 100%  |

## 17 - APC économie

Rôle économique de la commune ?

| APC économie | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------|----------|-------|
| oui          | 0        | 0,0%  |
| non          | 24       | 75,0% |
| un peu       | 5        | 15,6% |
| ne sais pas  | 3        | 9,4%  |
| TOTAL OBS.   | 32       | 100%  |

## 18 - APC-village négligence

Pensez-vous que la commune négligeait le village dans le passé ?

| APC-village négligence        | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
| moins que les autres villages | 1        | 3,1%  |
| Plus que les autres villages  | 9        | 28,1% |
| pas plus que les autres       | 19       | 59,4% |
| ne néglige pas le village     | 0        | 0,0%  |
| ne sais pas                   | 3        | 9,4%  |

|            |    |      |
|------------|----|------|
| TOTAL OBS. | 32 | 100% |
|------------|----|------|

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur la notation : moins que les autres villages (1), plus que les autres villages (2), pas plus que les autres (3), ne néglige pas le village (-), ne sais pas (-).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

#### 19 - APC-Vge négligence actu

Pensez-vous que la commune néglige actuellement le village ?

| APC-Vge négligence actu          | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------|----------|-------|
| moins que les autres villages    | 0        | 0,0%  |
| plus que les autres villages     | 29       | 90,6% |
| pas plus que les autres villages | 3        | 9,4%  |
| ne néglige pas le village        | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.                       | 32       | 100%  |

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur la notation : moins que les autres villages (1), plus que les autres villages (2), pas plus que les autres villages (3), ne néglige pas le village (-).

#### 20 - Vge à la place APC

Dans quels domaines pensez-vous que le village joue le rôle de la commune ?

| Vge à la place APC           | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------------|----------|-------|
| Activités sportives          | 2        | 6,3%  |
| l'action sociale             | 13       | 40,6% |
| aménagement de l'espace      | 30       | 93,8% |
| activités culturelles        | 3        | 9,4%  |
| autre : règlement de litiges | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                   | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

#### 21 - Solution litiges

En cas de litige entre habitants du village, ceux-ci font appel

| solution litiges | Nb. cit. (ran) | Fréq. | Nb. cit. (somme) | Fréq. |
|------------------|----------------|-------|----------------|-------|----------------|-------|----------------|-------|----------------|-------|------------------|-------|
|                  |                |       |                |       |                |       |                |       |                |       |                  |       |

|                          | g 1) |       | g 2) |       | g 3) |       | g 4) |       | g 5) |       |              |       |
|--------------------------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|--------------|-------|
| la justice,              | 2    | 6,3%  | 3    | 9,4%  | 7    | 21,9% | 9    | 28,1% | 4    | 12,5% | 25<br>(3,40) | 78,1% |
| thajmaath                | 5    | 15,6% | 5    | 15,6% | 12   | 37,5% | 2    | 6,3%  | 1    | 3,1%  | 25<br>(2,56) | 78,1% |
| la famille               | 21   | 65,6% | 2    | 6,3%  | 1    | 3,1%  | 0    | 0,0%  | 0    | 0,0%  | 24<br>(1,17) | 75,0% |
| Adhrum                   | 2    | 6,3%  | 14   | 43,8% | 0    | 0,0%  | 1    | 3,1%  | 0    | 0,0%  | 17<br>(2,00) | 53,1% |
| bons offices de notables | 2    | 6,3%  | 2    | 6,3%  | 3    | 9,4%  | 4    | 12,5% | 0    | 0,0%  | 11<br>(2,82) | 34,4% |
| TOTAL OBS.               | 32   |       | 32   |       | 32   |       | 32   |       | 32   |       | 32           |       |

La question est à 5 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

## 22 - Efficacité thj actuel

L'action de thajmaath est t-elle efficace actuellement ?

| efficacité thj actuel | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------|----------|-------|
| Oui                   | 0        | 0,0%  |
| Non                   | 32       | 100%  |
| TOTAL OBS.            | 32       | 100%  |

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (oui) à 2 (non).

## 23 - Pertinence action thaj

Pensez-vous que si la commune faisait son travail, le village n'aurait pas besoin de l'action de thajmaath ?

| pertinence action thaj | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------|----------|-------|
| oui                    | 11       | 34,4% |
| non                    | 21       | 65,6% |
| TOTAL OBS.             | 32       | 100%  |

## 24 - Rapports /vges voisins

Le village entretient avec les villages voisins, des rapports :

| rapports/vges voisins | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------|----------|-------|
| assez bons            | 9        | 28,1% |
| bons                  | 20       | 62,5% |
| mauvais               | 1        | 3,1%  |
| ne sais pas           | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.            | 32       | 100%  |

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur la notation : assez bons (1), bons (2), mauvais (3), ne sais pas (-).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

### 25 - Litiges Vges voisins passé

le village a t-il eu des conflits(ou litiges)avec d'autres villages du Aarch dans le passé?

| litiges Vges voisins passé | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------|----------|-------|
| oui                        | 13       | 40,6% |
| non                        | 16       | 50,0% |
| ne sais pas                | 3        | 9,4%  |
| TOTAL OBS.                 | 32       | 100%  |

### 26 - Litiges vges voisins actu

Des litiges avec les villages voisins actuellement ?

| litiges vges voisins actu | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------|----------|-------|
| oui                       | 1        | 3,1%  |
| non                       | 29       | 90,6% |
| ne sais pas               | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                | 32       | 100%  |

### 27 - Association dans Vge

Existe t-il une ou des associations dans votre village ?

| association dans Vge | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------|----------|-------|
| Non réponse          | 3        | 9,4%  |
| oui                  | 29       | 90,6% |
| non                  | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.           | 32       | 100%  |

### 28 - Effets association

L'action de l'association(s) a un effet sur le cadre de vie du village qui est :

| effets association | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse        | 4        | 12,5% |
| négligeable        | 9        | 28,1% |
| sans effet         | 15       | 46,9% |
| important          | 2        | 6,3%  |
| très important     | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.         | 32       | 100%  |

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (négligeable) à 4 (très important).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

### 29 - Autonomie asso/thaj

L'association a-t-elle une autonomie envers thajmaath ?

| autonomie asso/thaj                    | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                            | 5        | 15,6% |
| autonomie financière                   | 22       | 68,8% |
| choix des programmes d'action          | 22       | 68,8% |
| choix des membres du bureau            | 21       | 65,6% |
| actions au sein des villages contrôlés | 0        | 0,0%  |
| ne sais pas                            | 6        | 18,8% |
| TOTAL OBS.                             | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

### 30 - Rapports thaj/association

Si l'association est autonome /à thajmaath, quels sont les rapports entre les deux institutions ?

| rapports thaj/association     | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                   | 7        | 21,9% |
| coopération                   | 0        | 0,0%  |
| conflit                       | 3        | 9,4%  |
| aucun rapport                 | 15       | 46,9% |
| hiérarchie au sein du village | 2        | 6,3%  |
| ne sais pas                   | 6        | 18,8% |
| TOTAL OBS.                    | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

## 31 - Association place thajmaath

Pensez-vous que l'association peu remplacer thajmaath ?

| association place thajmaath | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------------|----------|-------|
| Non réponse                 | 3        | 9,4%  |
| oui                         | 13       | 40,6% |
| non                         | 16       | 50,0% |
| TOTAL OBS.                  | 32       | 100%  |

## 32 - Indivision

La situation d'indivision entre frères ayant des enfants est t-elle :

| indivision    | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------|----------|-------|
| Non réponse   | 2        | 6,3%  |
| rare          | 17       | 53,1% |
| très rare     | 5        | 15,6% |
| courante      | 6        | 18,8% |
| très courante | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.    | 32       | 100%  |

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (rare) à 4 (très courante).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

## 33 - Héxerhédation de la femme

La femme dans votre village prend t-elle sa part d'héritage ?

| hexrhedation de la femme | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------|----------|-------|
| souvent                  | 2        | 6,3%  |
| rarement                 | 14       | 43,8% |
| toujours                 | 2        | 6,3%  |
| jamais                   | 14       | 43,8% |
| TOTAL OBS.               | 32       | 100%  |

Moyenne = 2,88 Ecart-type = 1,07

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (souvent) à 4 (jamais).

## 34 - Nombre idharman

Combien d'Idharman possède votre village ?

| nombre idharman | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------|----------|-------|
| Non réponse     | 2        | 6,3%  |
| val = 5         | 3        | 9,4%  |
| val = 6         | 27       | 84,4% |
| TOTAL OBS.      | 32       | 100%  |

## 35 - Groupes stratégiques

Combien de groupes stratégique possèdent le village

| groupes stratégiques | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------|----------|-------|
| Non réponse          | 7        | 21,9% |
| aucun                | 0        | 0,0%  |
| un                   | 7        | 21,9% |
| deux                 | 2        | 6,3%  |
| plusieurs            | 14       | 43,8% |
| sans réponse         | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.           | 32       | 100%  |

## 36 - Influence/vge

Qui est ce qui a le plus d'influence sur la vie du village ?

| influence/vge                                | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                                  | 3        | 9,4%  |
| idharman                                     | 15       | 46,9% |
| les groupes stratégiques                     | 12       | 37,5% |
| la force de proposition au sein de thajmaath | 0        | 0,0%  |
| ne sais pas                                  | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                                   | 32       | 100%  |

## 37 - Personnes réussi ailleurs

Existe t-il des personnes du village établis ailleurs et qui ont réussi :

| personnes réussi ailleurs      | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                    | 5        | 15,6% |
| grosses fortunes               | 21       | 65,6% |
| hauts fonctionnaires de l'Etat | 9        | 28,1% |
| compétences intellectuelles    | 20       | 62,5% |
| TOTAL OBS.                     | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

### 38 - Apports au village

Quel est l'apport de ces personnes au village ?

| apports au village                  | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                         | 11       | 34,4% |
| aide financière et/ou en nature     | 14       | 43,8% |
| embauche de jeunes du village       | 3        | 9,4%  |
| rien                                | 7        | 21,9% |
| se sont des exemples à suivre       | 0        | 0,0%  |
| faire pression sur l'Etat           | 0        | 0,0%  |
| ramener des projets pour le village | 0        | 0,0%  |
| TOTAL OBS.                          | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

### 39 - Valeur apport

Pensez-vous que cet apport est :

| valeur apport      | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse        | 6        | 18,8% |
| médiocre           | 9        | 28,1% |
| suffisant          | 4        | 12,5% |
| peuvent faire plus | 17       | 53,1% |
| TOTAL OBS.         | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

### 40 - Cherka

Pensez-vous que le nombre de cherka (association économique) soit :

| cherka                              | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                         | 15       | 46,9% |
| supérieur entre habitant du village | 3        | 9,4%  |
| plus importantes avec l'extérieur   | 10       | 31,3% |
| sans réponse                        | 4        | 12,5% |
| TOTAL OBS.                          | 32       | 100%  |

## 41 - Facilité cherka

Est t-il plus facile de s'associer dans une activité économique avec :

| facilité cherka                    | Nb. cit. (rang 1) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 2) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 3) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 4) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 5) | Fréq. % | Nb. cit. (rang 6) | Fréq. % | Nb. cit. (somme) | Fréq. % |
|------------------------------------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|---------|------------------|---------|
| Non réponse                        | 12                | 37,5 %  | 18                | 56,3 %  | 0                 | 0,0 %   | 1                 | 3,1 %   | 1                 | 3,1 %   | 0                 | 0,0 %   | 12 (1,78)        | 37,5 %  |
| frère et cousins                   | 8                 | 25,0 %  | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 8 (1,00)         | 25,0 %  |
| personne du même Adhrum            | 3                 | 9,4 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 3 (1,00)         | 9,4 %   |
| personne d'un autre Adhrum         | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0 (-)            | 0,0 %   |
| personnes hors village             | 5                 | 15,6 %  | 1                 | 3,1 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 6 (1,17)         | 18,8 %  |
| intérêt économique qui dominant    | 1                 | 3,1 %   | 0                 | 0,0 %   | 1                 | 3,1 %   | 1                 | 3,1 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 3 (2,67)         | 9,4 %   |
| lien matrimonial et/ou vécu commun | 3                 | 9,4 %   | 1                 | 3,1 %   | 1                 | 3,1 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 0                 | 0,0 %   | 5 (1,60)         | 15,6 %  |
| TOTAL OBS.                         | 32                |         | 32                |         | 32                |         | 32                |         | 32                |         | 32                |         | 32               |         |

La question est à 6 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

## 42 - Possibilités d'entraide

Les possibilités d'entraides et d'association entre habitants sont elles exploitées de manière :

| possibilités d'entraide | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Non réponse             | 6        | 18,8% |
| suffisante              | 0        | 0,0%  |
| pas assez               | 13       | 40,6% |
| pas du tout             | 11       | 34,4% |
| sans réponse            | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.              | 32       | 100%  |

## 43 - Thajm/fins économiques

Pensez vous qu'il soit possible d'utiliser la capacité de mobilisation de thajmaath à des fins économiques ?

| thaj/fins économiques | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------|----------|-------|
| Non réponse           | 8        | 25,0% |
| oui                   | 21       | 65,6% |
| non                   | 3        | 9,4%  |
| TOTAL OBS.            | 32       | 100%  |

## 44 - Définition village\_R1

Recodage de la variable 'définition village' (les modalités sont des expressions du lexique).

| définition village_R1             | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                       | 2        | 6,3%  |
| liens_de_parenté                  | 19       | 59,4% |
| un territoire                     | 18       | 56,3% |
| le_vécu_                          | 12       | 37,5% |
| l'union                           | 10       | 31,3% |
| l'intensité des liens (relations) | 10       | 31,3% |
| Influence _d'une même histoire    | 7        | 21,9% |
| Adhrum                            | 4        | 12,5% |
| tous les habitants se connaissent | 4        | 12,5% |
| TOTAL OBS.                        | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

## 45 - Intérêts communs \_R

Recodage de la variable 'intérêts communs' (les modalités sont des mots du lexique).

| intérêts communs_R          | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------------|----------|-------|
| Non réponse                 | 8        | 25,0% |
| les biens collectifs        | 18       | 56,3% |
| thiwizi_solidarité          | 8        | 25,0% |
| liens familiaux             | 6        | 18,8% |
| règlement                   | 3        | 9,4%  |
| les relations matrimoniales | 3        | 9,4%  |
| les enterrements            | 2        | 6,3%  |
| Lewziaa-thimechret          | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                  | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

#### 46 - Symbolique du village\_R

Recodage de la variable 'symbolique du village' (les modalités sont des mots du lexique).

| symbolique du village_R | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Non réponse             | 4        | 12,5% |
| thajmaath               | 19       | 59,4% |
| thiwizi                 | 16       | 50,0% |
| lewziaa                 | 7        | 21,9% |
| liens familiaux         | 5        | 15,6% |
| le volontariat          | 5        | 15,6% |
| les fêtes               | 4        | 12,5% |
| la mosquée              | 4        | 12,5% |
| la fontaine             | 3        | 9,4%  |
| le sens de l'honneur    | 3        | 9,4%  |
| le kanun                | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.              | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

#### 47 - Problèmes Vge\_R

Recodage de la variable 'problèmes Vge' (les modalités sont des mots du lexique).

| problèmes Vge_R  | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------|----------|-------|
| Non réponse      | 3        | 9,4%  |
| pistes dégradées | 21       | 65,6% |
| Conduites _d'eau | 19       | 59,4% |
| le chômage       | 11       | 34,4% |

|                                         |    |       |
|-----------------------------------------|----|-------|
| la délinquance                          | 7  | 21,9% |
| la drogue                               | 7  | 21,9% |
| absence d'infrastructures_ culturelles  | 6  | 18,8% |
| absence d'espaces de loisirs _animation | 8  | 25,0% |
| les litiges entre habitants             | 5  | 15,6% |
| le_ célibat                             | 4  | 12,5% |
| la déperdition scolaire                 | 3  | 9,4%  |
| TOTAL OBS.                              | 32 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (8 au maximum).

#### 48 - Causes problèmes\_R1

Recodage de la variable 'causes problèmes' (les modalités sont des expressions du lexique).

| causes problèmes_R1                        | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                                | 2        | 6,3%  |
| défaillance de l'Etat/commune              | 23       | 71,9% |
| absence de leaders                         | 7        | 21,9% |
| blocage thajmaath                          | 6        | 18,8% |
| les habitants sont démobilisés             | 5        | 15,6% |
| manque de moyens financiers                | 5        | 15,6% |
| habitants divisés (rivalité)               | 3        | 9,4%  |
| existence d'insoumis sans être sanctionnés | 4        | 12,5% |
| les plus âgés refusent le vote             | 4        | 12,5% |
| l'ignorance des habitants                  | 3        | 9,4%  |
| les jeunes _dominés par les plus âgés      | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                                 | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

#### 49 - Définition thajmaath\_R1

Que signifie thajmaath pour vous ?

| definition thajmaath_R1 | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Non réponse             | 4        | 12,5% |

|                                          |    |       |
|------------------------------------------|----|-------|
| l'assemblée générale des habitants       | 20 | 62,5% |
| espace de traitement des problèmes       | 11 | 34,4% |
| le comité (bureau et tamens idherma)     | 10 | 31,3% |
| les délégués (tamens)                    | 9  | 28,1% |
| représentant (syndicat) auprès de l'Etat | 4  | 12,5% |
| l'assemblée des hommes du village        | 4  | 12,5% |
| Etablis le règlement                     | 2  | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                               | 32 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

#### 50 - Prise décision \_R

Comment sont prises les décisions lors des assemblées ?

| prise décision _R                            | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                                  | 5        | 15,6% |
| le vote à la majorité                        | 15       | 46,9% |
| le consensus                                 | 13       | 40,6% |
| les dominants (capital financiers ou humain) | 3        | 9,4%  |
| ne sais pas                                  | 3        | 9,4%  |
| TOTAL OBS.                                   | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 51 - Efficacité thajmaath \_R

A quoi peut-on reconnaître l'efficacité de l'action de thajmaath ?

| Efficacité thajmaath _R                       | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                                   | 6        | 18,8% |
| l'aménagement et l'entretien des biens commun | 19       | 59,4% |
| l'organisation d'assemblées générales         | 7        | 21,9% |
| le paiement des cotisations                   | 2        | 6,3%  |

|                                  |    |       |
|----------------------------------|----|-------|
| l'organisation de lewziaa        | 3  | 9,4%  |
| la résolution des litiges        | 5  | 15,6% |
| la mobilisation aux volontariats | 5  | 15,6% |
| TOTAL OBS.                       | 32 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 52 - Causes efficacité thajm\_R

Recodage de la variable 'efficacité thajm' (les modalités sont des expressions du lexique).

| causes efficacité thajm_R                 | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                               | 14       | 43,8% |
| compétence du comité                      | 8        | 25,0% |
| la sagesse des vieux                      | 5        | 15,6% |
| la prégnance de l'esprit de solidarité    | 4        | 12,5% |
| possibilité sanctions désobéissantes      | 3        | 9,4%  |
| mobilisation et volonté                   | 3        | 9,4%  |
| les travaux obligatoires (absence d'Etat) | 2        | 6,3%  |
| croissance à la sacralité de thajmaath    | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                                | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 53 - Causes inefficacité thajm\_R

Recodage de la variable 'causes inefficacité thajm' (les modalités sont des mots du lexique).

| causes inefficacité thajm_R           | Nb. cit. | Fréq. |
|---------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                           | 13       | 40,6% |
| rivalités (personnes, adhum, partis)  | 8        | 25,0% |
| incapacité d'imposer le kanun         | 8        | 25,0% |
| partis tentant de manipuler thajmaath | 5        | 15,6% |
| l'attente de l'action de la commune   | 3        | 9,4%  |
| niveau de compétence du               | 4        | 12,5% |

|                                              |    |      |
|----------------------------------------------|----|------|
| comité                                       |    |      |
| incapacité des vieux à s'imposer à thajmaath | 2  | 6,3% |
| TOTAL OBS.                                   | 32 |      |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

#### 54 - Raisons litiges

Recodage de la variable 'raisons litiges' (les modalités sont des mots du lexique).

| raisons litiges _R       | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------|----------|-------|
| Non réponse              | 24       | 75,0% |
| l'évacuation eau _pluies | 7        | 21,9% |
| Nomination d'un C.E.M    | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.               | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 55 - Formes conflits

Recodage de la variable 'formes conflits' (les modalités sont des mots du lexique).

| formes conflits _R      | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------|----------|-------|
| Non réponse             | 23       | 71,9% |
| Combat _corps _à _corps | 8        | 25,0% |
| tribal                  | 1        | 3,1%  |
| TOTAL OBS.              | 32       | 100%  |

#### 56 - Difference association /thajm\_ R

Recodage de la variable 'différence association/thaj' (les modalités sont des mots du lexique).

| différence association/thaj _R                       | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                                          | 7        | 21,9% |
| thajmaath obligatoire pour les habitants             | 17       | 53,1% |
| les activités                                        | 12       | 37,5% |
| les associations c'est politique                     | 4        | 12,5% |
| possibilité d'adhésion des étrangers à l'association | 3        | 9,4%  |
| pas de différence                                    | 1        | 3,1%  |

|                   |    |      |
|-------------------|----|------|
| le fonctionnement | 1  | 3,1% |
| TOTAL OBS.        | 32 |      |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 57 - Activités Adhrum \_R

Recodage de la variable 'activités Adhrum' (les modalités sont des mots du lexique).

| activités Adhrum _R           | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                   | 11       | 34,4% |
| Fêtes                         | 14       | 43,8% |
| les enterrements              | 14       | 43,8% |
| solution des litiges internes | 7        | 21,9% |
| cotisation d'Adhrum           | 7        | 21,9% |
| TOTAL OBS.                    | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

#### 58 - Ressources hab/vge \_R

Recodage de la variable 'ressources hab/vge' (les modalités sont des mots du lexique).

| ressources hab/vge _R | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------|----------|-------|
| Non réponse           | 5        | 15,6% |
| l'élevage             | 25       | 78,1% |
| les pensions          | 19       | 59,4% |
| les salaires          | 16       | 50,0% |
| l'émigration          | 15       | 46,9% |
| travail journalier    | 8        | 25,0% |
| l'arboriculture       | 4        | 12,5% |
| les transports        | 3        | 9,4%  |
| TOTAL OBS.            | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

#### 59 - Activités passé \_R

Recodage de la variable 'activités passé' (les modalités sont des mots du lexique).

| activités passé _R | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------|----------|-------|
| Non réponse        | 9        | 28,1% |
| agriculture        | 21       | 65,6% |

|                         |    |       |
|-------------------------|----|-------|
| arboriculture           | 12 | 37,5% |
| élevage                 | 16 | 50,0% |
| Exploitation_de_forêt   | 11 | 34,4% |
| maçonnerie              | 2  | 6,3%  |
| exploitation maraîchère | 3  | 9,4%  |
| poterie                 | 3  | 9,4%  |
| TOTAL OBS.              | 32 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

#### 60 - Activités actuelles \_R

Recodage de la variable 'activités actuelles' (les modalités sont des mots du lexique).

| activités actuelles _R            | Nb. cit. | Fréq. |
|-----------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                       | 9        | 28,1% |
| l'engraissage                     | 23       | 71,9% |
| l'arboriculture                   | 6        | 18,8% |
| travail journalier                | 6        | 18,8% |
| maçonnerie                        | 5        | 15,6% |
| exploitation des pâturages (foin) | 4        | 12,5% |
| l'agriculture                     | 3        | 9,4%  |
| la confection                     | 3        | 9,4%  |
| Exploitation_transports           | 3        | 9,4%  |
| travail forestier                 | 2        | 6,3%  |
| oléiculture                       | 2        | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                        | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

#### 61 - Problèmes économiques \_R

Recodage de la variable 'problèmes économiques' (les modalités sont des mots du lexique).

| problèmes économiques _R | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------|----------|-------|
| Non réponse              | 10       | 31,3% |
| l'aide_Etat_inadéquate   | 12       | 37,5% |
| aliment bétail chère     | 8        | 25,0% |
| chômage                  | 12       | 37,5% |
| moyens                   | 8        | 25,0% |
| pistes                   | 6        | 18,8% |

|                                        |    |       |
|----------------------------------------|----|-------|
| impraticables/enclavement<br>champs    |    |       |
| manque transports/aliment et<br>bétail | 5  | 15,6% |
| manque moyens _financiers              | 4  | 12,5% |
| travail sans assurance                 | 2  | 6,3%  |
| TOTAL OBS.                             | 32 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

#### 62 - Solutions problèmes \_R

Recodage de la variable 'solutions problèmes' (les modalités sont des mots du lexique).

| solutions problèmes _R | Nb. cit. | Fréq. |
|------------------------|----------|-------|
| Non réponse            | 14       | 43,8% |
| plus d'Etat            | 14       | 43,8% |
| initiative villageoise | 6        | 18,8% |
| TOTAL OBS.             | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 63 - Pourquoi pas plus \_R

Recodage de la variable 'pourquoi pas plus' (les modalités sont des mots du lexique).

| pourquoi pas plus _R | Nb. cit. | Fréq. |
|----------------------|----------|-------|
| Non réponse          | 16       | 50,0% |
| manque de confiance  | 5        | 15,6% |
| chacun pour soi      | 6        | 18,8% |
| concurrence          | 4        | 12,5% |
| pas d'organisation   | 4        | 12,5% |
| n'y ont pas songer   | 2        | 6,3%  |
| refus du changement  | 1        | 3,1%  |
| TOTAL OBS.           | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

#### 64 - Nvlls méthodes d'organisation \_R

Recodage de la variable 'nvlls méthodes d'organisation' (les modalités sont des mots du lexique).

| nvlls méthodes d'organisation | Nb. cit. | Fréq. |
|-------------------------------|----------|-------|
|-------------------------------|----------|-------|

| _R                                     |    |       |
|----------------------------------------|----|-------|
| Non réponse                            | 15 | 46,9% |
| l'annonce des AG par affichage         | 11 | 34,4% |
| Le comité                              | 5  | 15,6% |
| Le recours au vote                     | 5  | 15,6% |
| pas nouvelles méthodes                 | 6  | 18,8% |
| gestion de trésorerie                  | 3  | 9,4%  |
| l'agrément qui officialise l'existence | 4  | 12,5% |
| les cotisations                        | 2  | 6,3%  |
| l'écriture du kanun                    | 1  | 3,1%  |
| TOTAL OBS.                             | 32 |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).

#### 65 - nvlls méthodes de production \_R

Recodage de la variable 'nvlls méthodes de production' (les modalités sont des mots du lexique).

| nvlls méthodes de production_R | Nb. cit. | Fréq. |
|--------------------------------|----------|-------|
| Non réponse                    | 13       | 40,6% |
| l'engraissage                  | 14       | 43,8% |
| le matériel agricole           | 8        | 25,0% |
| sollicitation du vétérinaire   | 5        | 15,6% |
| pas de nouvelles méthodes      | 4        | 12,5% |
| l'usage de tronçonneuses       | 3        | 9,4%  |
| financement par banques        | 2        | 6,3%  |
| huileries modernes             | 3        | 9,4%  |
| production pour le marché      | 1        | 3,1%  |
| TOTAL OBS.                     | 32       |       |

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (5 au maximum).